

La Treizième Université d'Été de l'Innovation Rurale

est organisée par :

La Communauté de Communes Bastides
et Vallons du Gers,
La Mission Agrobiosciences.

avec la collaboration de :

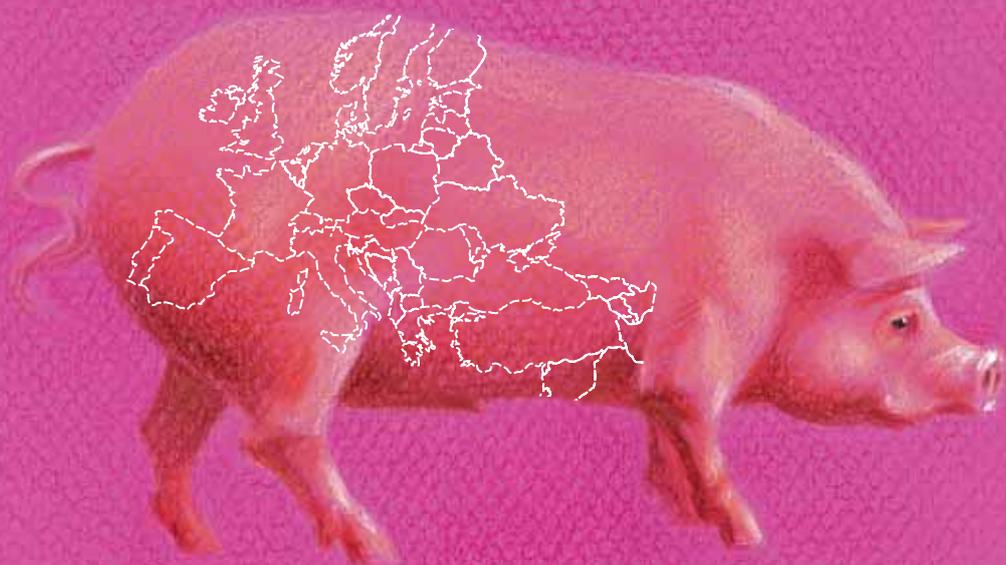
L'équipe d'organisation de Jazz In Marciac,
L'Office de Tourisme de Marciac,

avec le concours financier de :

Conseil Régional Midi-Pyrénées,
Conseil Général du Gers,
Union Européenne.

avec le soutien de :

Mairie de Marciac,
Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées,
Coopérative Producteurs Plaimont,
Coopérative Vivadour.



13^e

université
d'été de
l'innovation
rurale

dans le cadre de « Jazz in Marciac » (Gers) 1/2/3 AOUT 2007

UNE RENCONTRE INTERNATIONALE
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

*Agriculture et
territoires ruraux :
Quelle politique
agricole européenne
voulons-nous ?*



Merci à tous les participants

Christophe ABRASSART, Unité prospective Inra Paris, **Gilles ALLAIRE**, économiste Inra Toulouse, **Matthieu ANSALONI**, doctorant Inra Toulouse, **Philippe ASSALIT**, photographe, **Serge AUGÉ**, agriculteur, **Yves BARBASTE**, Adasea Gers, **Dominique BARRAU**, secrétaire général FNSEA, **Jean-Jacques BARRERE**, curé, **Michel BAYLAC**, Chambre d'agriculture du Gers, **Alain BERGER**, directeur de l'Interprofession fruits et légumes (Interfel), **Sylvie BERTHIER**, Mission agrobiosciences, **Daniel BESSE**, éleveur, **Elodie BONNEMAISON**, Comité des Paysages Côtes de Beaupré, **Sylvie BONNY**, économiste INRA, **Véronique BORZEIX**, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (DPEI), **Gérard BOUCHER**, association Nouvelle Donne, **Lucien BOURGEOIS**, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, **Michel BUISSON**, agroéconomiste, **Matthieu CALAME**, Fondation Charles-Léopold Mayer, **Henri-Bernard CARTIER**, président de la chambre d'agriculture du Gers, **Anne CASTELAIN**, Centre d'études des Verts français au Parlement européen (Sinople), **Roger CAZENAVE**, Conseil de développement du Val d'Adour, **Serge CHAMBERT**, Chambre d'agriculture du Gers, **Jean-Marc CHAMPFRAULT**, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (DICOM), **Jean-Louis CHAUZY**, Président du Conseil économique et social Midi-Pyrénées, **Franck CLAVIER**, coopérative Vivadour, **Thérèse CLERY**, enseignante, **Françoise COCHOIX**, inspectrice pédagogique de l'enseignement agricole, **François COLSON**, directeur de l'Institut National d'Horticulture, **Jean-Marie CONSTANT**, journaliste Entraid'Oc, **Yvonne COUTEAUDIER**, Déléguée régionale Inra Rhône-Alpes, **Eliane CREPEL**, infirmière, **Francis DAGUZAN**, conseiller général du Gers, président de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, **Bernard DARRIS**, Adasea Gers, **Maryse DAUNES**, enseignante en lycée agricole, **Christian DAURIAC**, chambre d'agriculture du Gers, **Alain DAZIRON**, Maison de la culture de Larrazet (82), **Jean-Louis DEJEAN**, Ecole supérieure d'agriculture Purpan, **Jean-Jacques et Martine DELMAS**, agriculteurs, association Les Amis de la Terre, **Pierre DELOFFRE**, directeur général du groupe Bonduelle, **François DELPLA**, Mission Agrobiosciences, **Claire DELTHEIL**, Ecole supérieure d'agriculture Purpan, **Georges DEMAUTIS**, enseignant en lycée agricole, **Joëlle DEPARIS**, enseignante en lycée agricole, **Amandine DESETABLES**, WWF, **Alain DESHAYES**, chercheur Inra, **Eric DESSEZ**, association Energie M4, **Jean DUBOS**, Eurowine, **Michel DUBOURG**, agriculteur, groupe local de réflexion, **Marie-Laure DUFFAUD**, enseignante, **Isabelle DUMAS**, Snes FSU, **Patrice DURAN**, Ecole nationale Supérieure Cachan, **Aurélien ESPOSITO FANA**, doctorant Université Joseph Fourier, **Charles FERRAN**, curé, **Rémy FOURCADE**, chambre d'agriculture du Gers, **Jean-Claude FLAMANT**, Mission Agrobiosciences, **Françoise FOURNIE**, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (IGA), **Monique FRAYRET**, coopérative Vivadour, **Hélène FREBOURG**, blogueuse, **Guillaume GASC**, Sica Seli, **Marc GAUCHEE**, Grande Halle La Villette, **Lucie GILLOT**, Mission Agrobiosciences, **Marie GISCLARD**, doctorante Inra, **Michel GRIFFON**, conseiller pour le développement durable Cirad, **René GRONEAU**, Fédération nationale de l'agriculture biologique, **Serge GUERRE**, Organisation générale des consommateurs, **Jean-Louis GUILHAUMON**, maire de Marcillac, président de Jazz In Marcillac, **Benoît GUILLARD**, Adasea 32, **Cécile HA MINH TU**, ingénieur aérospatiale, **Jean-Marie GUILLOUX**, Mission Agrobiosciences, **Emmanuelle HESTIN**, DDAF Seine-et-Marne, **Nicolas JACQUET**, vice-président de la Coordination rurale, **François JANODET**, consultant, **Emmanuel JOLIVET**, président du Centre Inra Jouy en Josas, **Mathilde JOSSO ADIVEZE**, DDAF du Gers, **Yann KERVENO**, journaliste, **Patrick Kirchner**, porte-parole régional Confédération Paysanne, **Julie LABATUE**, doctorante Inra, **Christian**



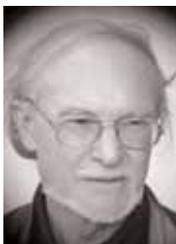
LAFORET, coopérative Avigers, **Damien LAGRANGE**, journaliste canal Sud, **Nadine LAMBRET**, Sica Seli, **Daniel LAPEZE**, coopérative Vivadour, **Olivier LAZZAROTTI**, géographe Université de Picardie, **Jacques LE CACHEUX**, chercheur à l'OFCE – Sciences Po, **Alain LEFEBVRE**, professeur urbanisme et aménagement Université Toulouse-Le-Mirail, **Stéphane LE FOLL**, député européen, **Dominique LHOSTE-RESCLAUSE**, chambre d'agriculture du Gers, **Arnaud LIBILBEHETY**, directeur de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, **Jacques LOYAU**, assistant parlementaire européen, **Christian LURO**, maire de Blousson-Sérian (32), **Bertrand MANTEROLA**, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (département médias), **Thibault MARCEAU**, enseignant en lycée agricole, **Dominique MARCHAIS**, réalisateur, **Patrick MARCHESIN**, groupe local de réflexion, **Martin NISSEN**, premier attaché de l'ambassade d'Allemagne en France, **Philippe MARTIN**, président du Conseil général du Gers, **Philippe MAUGUIN**, Draf Ile-de-France, **Jacques MAXCH**, Conseil général du Gers, **Robert MEILLE**, ministère de la Défense, **Paul MELLIET**, Adel 32, **Sophie MICHAUX**, Coordination Rurale, **Gilles de MIRBECK**, association Serenata, **François MITTEAULT**, CNASEA, **Nicole MOLUSSON**, retraitée, **Claire MONTGOBERT**, FGA-CFDT, **Catherine MORZELLE**, journaliste La Dépêche du Midi, **Jan MULDER**, député européen (Pays-Bas), **Jean-Marc Neuville**, ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, **Dominique OLIVIER**, Sica Seli (Lot), **Hervé OSSARD**, président du centre Inra Toulouse, **Martine OULE**, DDAF 32, **Guy PAILLOTIN**, secrétaire perpétuel à l'Académie d'Agriculture, **Gérard PARGADE**, Vivadour, **Bruno PARMENTIER**, directeur de l'École Supérieure d'Agronomie d'Angers, **Valérie PEAN**, Mission Agrobiosciences, **Laure PEDOUSSAUT**, Aïda Ecotechnology, **Antoine PELISSIE du RAUSAS**, agriculteur, **Robert PERUSSAN**, conseiller général du Gers, **Daniel PEZZIN**, enseignant en lycée agricole, **Aurélien PIN**, Sup'Agro, **Yves et Brigitte PINEL**, François POINTEREAU, Fondation FARM, **Jean-Pierre PORTET**, DDAF 32, **Eric PRACISNORE**, vice-président de la Confédération Logement et Cadre de Vie, **Brigitte PREVOST**, association de consommateur, **Philippe PREVOST**, Sup'Agro Montpellier, **Charles PUJOT**, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, **Jean-Michel RAMIS**, DIACT Pyrénées, **Sonia RAMONTEU**, Association de Coordination Technique Agricole, **RAOUL et ROSALIE**, clowns analystes (Cie Bataclown), **Cyril RICHON**, **Catherine RIVOAL**, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Mission prospective), **Jacques ROCHEFORT**, Mission Agrobiosciences, **Jacques ROLLET**, CAP 21, **Olivier RONIN**, URCCOOPA, **Stéphanie ROUQUETTE**, SICA SELLI, **Stéphane SANDRE**, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (magazine Bimagri), **Anne et Pascal SEINGIER**, agriculteurs (Seine-et-Marne), **Guy SEMPE**, Vivadour, **Francis SEVILA**, directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse, **Jean-Noël SILLAC**, Vivadour, **Sabine SOLLE**, Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, **Annie SOYEUX**, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Mission Prospective), **Csaba TABAJDI**, député européen (Hongrie), **Henri TARDIEU**, directeur général de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, **Christophe TERRAIN**, coopérative Vivadour, **Stéphane THEPOT**, journaliste, **Jean-Pierre TILLON**, Union de coopératives In Vivo, **Maryline TRASSARD**, journaliste, **Christian TROUCHE**, Adasea 32, **Egizio VALCESCHINI**, économiste Inra Paris, **Emmanuelle VANDER KERCKHOVE**, Confédération paysanne, **Marie VELLA**, association de consommateurs, **Gisèle VERGNES**, **Julien VERT**, ministère de l'Écologie et du Développement Durable, **William VILLENEUVE**, Chambre d'agriculture du Gers.

13^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'INNOVATION RURALE

À toutes fins utiles...

Un an après avoir réussi à débattre des sujets qui fâchent... sans se fâcher, la Mission Agrobiosciences a souhaité aborder une thématique qui, justement, risquait bel et bien de susciter les polémiques : la Politique Agricole Commune. Cinquante ans après sa création et à la veille de son « bilan de santé », il s'agissait clairement de mettre les pieds dans le plat : ne pourrait-on pas parler de la « fin de la PAC » ? En d'autres termes, imaginons non seulement sa disqualification mais bel et bien sa disparition, pour en envisager les conséquences et, faisant table rase, inventer d'autres manières de faire. Sauf que cette PAC est déjà morte depuis plusieurs années, annonce d'embellée Guy Paillotin, tandis que Lucien Bourgeois attise les réflexions en considérant qu'il aurait fallu opter pour une Politique Alimentaire Commune ! Le chantier est ainsi ouvert pour élaborer un nouveau contrat autour de grandes orientations redéfinies.

L'atmosphère tamisée des ombrages de Marciac est toujours favorable aux échanges : agriculteurs et dirigeants d'organismes agricoles, élus locaux, militants d'associations, universitaires et étudiants, journalistes, membres de cabinet ministériel, dirigeants et cadres d'entreprises... Chacun participe à l'alchimie de ce laboratoire d'idées unique en France, enrichi cette année d'une troisième journée et de la participation de députés européens issus de différents pays et appartenances politiques. Où l'on a pu constater que la fin suggérée de la PAC suscitait avant tout la... faim d'un cadre et d'un cap politique clairs.



Jean-Claude Flamant
Directeur de la Mission
d'Animation des
Agrobiosciences

Les actes de l'Université d'Été de l'Innovation Rurale sont conçus, rédigés et édités par la Mission Agrobiosciences. **Directeur** : Jean-Claude Flamant. **Directeur de la publication** : Jean-Marie Guilloux. **Rédaction** : Sylvie Berthier et Valérie Péan. **Photographies** : Philippe Assalit. **Maquette et dessins** : Gilles Sire. **Mise en page et photogravure** : Nuances du Sud. **Imprimeur** : Parchemins du Midi. ISSN 1637-5319. Mission Agrobiosciences : ENFA, BP 72638, 31326 Castanet-Tolosan Cedex. Tél : 05 62 88 14 50 Fax : 05 62 88 14 51 – www.agrobiosciences.org



Agriculture et territoires ruraux : quelle



politique agricole européenne voulons-nous ?

SUPPOSONS... LA FIN DE LA PAC

EXPOSÉS INTRODUCTIFS

Politiquement, la PAC est déjà morte

Guy Paillotin

P7***Quand l'Europe se fait remettre à sa place***

Jacques Le Cacheux

P9

RESTITUTION DES CERCLES D'ÉCHANGES

Demain, j'enlève la PAC...**P11**

PONCTUATIONS

Éloge de l'entonnoir

Marc Gauchée et Jean-Marc Neuville

P17

REGARDS D'AILLEURS

2013, année erratique ?

Jan Mulder et Csaba Tabajdi

P19

SYNTHESE

La PAC est morte, vive la PAC ?!

Gilles Allaire

P25

REPÈRES

Chiffres et définitions**P26**REPERONS...
LA FAIM D'AGRICULTURE

RELECTURE

Penser l'Europe pour vouloir son agriculture

Olivier Lazzarotti

P29

EXPOSÉS INTRODUCTIFS

Pour une Politique Alimentaire Commune

Lucien Bourgeois

P31***Agriculteurs, saisissez-vous des questions environnementales !***

Michel Griffon

P33

RESTITUTION DES CERCLES D'ÉCHANGES

Associations d'idées**P36**

PONCTUATIONS

Le point G et le couteau suisse

Marc Gauchée et Jean-Marc Neuville

P42



TABLE RONDE

À la recherche du contrat perduPatrice Duran, Alain Berger, Pierre Deloffre,
Dominique Barrau, Nicolas Jacquet, Patrick Kirchner**P44**

SYNTHÈSE

Le déluge est près de nous

Egizio Valceschini

P52**ELABORONS... LES FINS ET LES MOYENS D'UNE POLITIQUE AGRICOLE**

CONTRIBUTIONS

Pour retrouver le sens de l'orientation **P55****L'heure de la prospective** François Colson **P55****Politiques, soyez clairs !** Christian Laforêt **P56****Si le cadre est fixé...** Henri-Bernard Cartier **P57****Oublier l'étroitesse de la logique sectorielle**
Christian Dauriac **P58****Nous avons tous les éléments du Lego®** Philippe Mauguin **P58****L'aptitude des territoires à gérer la complexité**
François Mitteault **P60**

TABLE RONDE

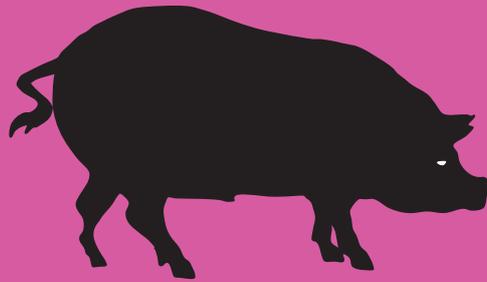
L'agenda politique : ce qu'il faudrait négocier...

Philippe Martin, Yan Mulder, Stéphane Le Foll

P61

CONCLUSIONS

L'art du bricolage face à l'impossible cohérence
Patrice Duran **P64****Cette Europe qui dérange** Olivier Lazzarotti **P64****Une génération s'en va...** Michel Griffon **P65****Oser parler d'efficacité** Guy Paillotin **P65****LA CONVERSATION****La place de l'agriculture ne va plus de soi,
y compris dans le monde rural** **P67**



SUPPOSONS... LA FIN DE LA PAC

On la disait à l'agonie faute de crédits, on la vouait aux gémonies pour les injustices qu'elle instaure, on s'apprêtait à autopsier outils sectoriels et bureaucratie tâtilonne. Les uns l'affirmaient d'ailleurs défunte depuis 1992, d'autres estimaient n'avoir constaté le décès qu'en 2003. Il ne restait donc plus qu'à faire le deuil d'une certaine politique agricole européenne et du rêve de la régulation des marchés. Paix à la Pac.

Mais voilà qu'à l'heure des funérailles, nul ne veut plus enterrer la dépouille. D'interventions en débats, de cercles d'échanges en tables rondes, la politique agricole commune renaît de ses cendres au fil de cette première journée. Une Pac rénovée plus que réformée, où sont reconvoqués les objectifs initiaux et intégrées de nouvelles notions, dans une Europe qui, malgré ses élargissements successifs, ne cesse de rétrécir à l'échelle du monde et dont la construction politique mérite d'être pensée et repensée.

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Politiquement, la PAC est déjà morte

Par Guy Paillotin, grand observateur du monde agricole et agronome, auteur de plusieurs ouvrages dont « Tais-toi et mange ! » en 1999. Guy Paillotin a été Président de l'Inra, au sein duquel il a créé le Comité d'éthique et de précaution, puis du Conseil national de l'alimentation et du Conseil d'administration de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail. Une carrière atypique pour ce Docteur ès sciences physiques, diplômé de l'École des Mines, actuellement secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture.

L'abord rugueux mais l'œil rieur, l'homme ne dédaigne pas l'usage de la provocation par refus des idées tièdes, de la langue de bois et du penser en rond. En ouverture de l'Université d'Été, son intervention donne le ton : commençons par faire un état des lieux sans concession ni préjugés...

Je vais être extrêmement synthétique. La première difficulté qui se pose à la tenue des débats en général, y compris pour ceux qui fâchent, c'est la force de nos présupposés, ces convictions que nous ne pouvons remettre en question que par la discussion, l'échange avec des interlocuteurs qui nourrissent eux-mêmes leurs propres certitudes. Aussi vous mets-je en garde : nous pouvons certes faire l'hypothèse d'une extinction de la PAC, laquelle est déjà probablement bien avancée, mais le risque est grand de mettre à plat l'édifice pour en reconstruire un tout à fait semblable, faute d'avoir fait aussi chanceler nos a priori. J'ai hélas vécu cette situation plus d'une fois.

Parmi les écueils qu'entraîne cette disposition d'esprit fort naturelle, j'en citerai trois. Le premier consiste à confondre un dispositif de soutien public à l'agriculture – je pèse chaque mot – avec une politique agricole. Ce peut-être notamment un présupposé en Grande-Bretagne.

Le deuxième consiste au contraire à croire que la PAC n'était qu'une politique agricole. Là, il s'agit d'un présupposé bien français... Enfin, le troisième écueil tient dans l'oubli que s'il y a réussite d'une politique, c'est que des conditions sociales ont été réunies pour permettre son succès.

Reprenons les deux derniers points. La PAC n'était pas qu'une politique agricole. Je regrette que Edgard Pisani ne soit pas là, mais j'ai heureusement vécu les discussions du Groupe de Seillac⁽¹⁾ qui m'ont appris beaucoup de choses, notamment avec Michel Debattise. La politique agricole européenne a certes correspondu à une forte aspiration de développement économique, social et éthique du monde agricole. Du côté économique, la réussite est là, même s'il reste

encore beaucoup à faire. En revanche, du côté social et éthique, bien du chemin reste à parcourir. Surtout, n'oublions pas que la création de cette politique communautaire traduisait une triple volonté : sortir de la colonisation qui induisait l'approvisionnement et la consommation de produits alimentaires tels que l'huile d'arachide ; forger l'Europe et lui donner un sens territorial ; industrialiser la France en favorisant le transfert de forces vives agricoles vers l'industrie. Et ce en assurant l'accès à une alimentation en quantité et à des prix assez bas pour favoriser la classe ouvrière, choses qui sont implicitement écrites dans les choix de la politique américaine que nous copions, d'ailleurs peut-être censément, depuis quelques années.

Enfin, la PAC a réussi parce que ce schéma de développement correspondait pleinement aux aspirations de l'époque, y compris pour le monde agricole qui acceptait alors l'idée d'une diminution de sa population active pour atteindre un standard de vie comparable au reste de la société. Aujourd'hui, ce cercle vertueux de développement n'existe plus en France ni en Europe. De ce fait, d'une certaine façon, la PAC est politiquement morte.

D'autant que, progressivement, cette politique a généré, via l'urbanisation croissante de la France, l'émergence des industries agroalimentaires qui en sont le produit, puis de la grande distribution et enfin l'éloignement de la majorité de nos concitoyens des lieux de production. Parallèlement, les populations agricoles, notamment avec le soutien par les prix, ont vu grandir l'écart vis-à-vis de leurs clients et des sphères où se crée la valeur ajoutée. Et aujourd'hui, à mon sens, elles tournent le dos à la ruralité telle qu'elle est en train de se construire. Un isolement qui a été exacerbé par la mise en avant de la seule agriculture soutenue par la PAC, celle qui concerne le moins les marchés locaux et qui fait de la production l'unique fin du destin agricole.

Les effets pervers des soutiens publics actuels... Cela dit, comment peut-on avancer concrètement au cours de ces débats ? Quelques pistes. Nous devons bien sûr analyser les conséquences d'une suppression des soutiens publics à l'agriculture, par exemple sur le nombre d'actifs agricoles qui diminuera significativement, ainsi que sur notre présence sur les marchés mondiaux. Mais nous devons aussi élargir notre analyse et l'ouvrir à bien d'autres aspects. J'en citerai seulement cinq.

L'Europe, d'abord, sans laquelle il n'y a pas de politique agricole, même si certains pensent le contraire et sont tentés de renationaliser la PAC... Certes, l'espace communautaire connaît de grandes disparités. Ainsi, à l'Académie d'agriculture, nous avons écouté des Hongrois et des Polonais. Les premiers regret-

(1) Le Groupe de Seillac s'est constitué en décembre 1992, dans le contexte de la réforme de la PAC et avec l'appui de la fondation Charles Léopold Mayer. Animé par Edgar Pisani, comptant une vingtaine de membres, ce cercle souhaitait approfondir la réflexion sur l'avenir de la politique européenne. Ses documents, dont le livre « Pour une agriculture marchande et ménagère », sous la signature d'E. Pisani, connaîtront un fort impact. En 1995, ce cercle est dissous pour donner naissance au Groupe de Bruges, à dimension internationale, dont la création a été confiée à Bertrand Hervieu et Edgard Pisani.

tent la disparition de leur politique agricole nationale qui leur permettait de renforcer leurs avantages comparatifs, surtout dans l'élevage. Une valorisation qu'ils ne peuvent plus maintenir en raison de la puissance considérable que constitue l'apport financier communautaire sur les grandes cultures, à laquelle ils ne peuvent pas résister. La Pologne, au contraire, tire bénéfice de la PAC qui leur permet de maintenir à la campagne des populations que leurs industries ne sauraient accueillir, contribuant ainsi à résoudre une partie de leurs problèmes en matière d'emploi. Voilà donc des situations radicalement différentes. Et la question que nous devons alors nous poser est la suivante : la politique agricole européenne a-t-elle su développer les avantages comparatifs de chaque pays ? Finalement, cette politique « moyenne » que nous avons choisi de mener n'abrase-t-elle pas les dynamiques existantes, pénalisant les orientations nationales ?

Deuxième point : en dehors de l'agriculture, qui profite des soutiens publics de la PAC et de quelle manière ? Souvent, la grande distribution vante son utilité en termes de prix bas pour les consommateurs et elle a raison. Mais ces prix bas sont également le fruit des soutiens publics. D'ailleurs, les distributeurs ne se privent pas de dire aux agriculteurs : puisque vous bénéficiez d'aides financières, vous devez accepter nos fourches caudines. Ces conséquences sur les autres secteurs économiques doivent être abordées, y compris au niveau du tissu industriel local, même si le sujet n'est pas simple. Je pense par exemple au développement récent de la boulangerie issu de la baisse du prix du blé qui a permis une diversification des qualités de pain : cela ne va-t-il pas disparaître avec l'augmentation actuelle du prix du blé ? À l'inverse, je note que la filière fruits et légumes frais n'a pas connu une telle diversification. En clair, comment se couple l'intervention des soutiens publics avec les marchés locaux ?

Cela me conduit au troisième point, qui concerne la relation entre l'alimentation et la santé. À l'échelle internationale, même les pays développés connaissent des problèmes de santé publique, dont ceux de l'obésité et des maladies cardio-vasculaires. Or, si l'on doit juger du système à son résultat, il ne s'agit pas de regarder si nous produisons assez ou pas, mais d'analyser la manière dont nous nous alimentons. Or il n'existe aucune corrélation entre les prix des aliments et ce que les nutritionnistes nous conseillent de manger. Oser dire aux citoyens qu'ils doivent consommer six à sept légumes par jour est la preuve qu'on n'est jamais allé faire son marché ! La puissance publique doit-elle intervenir pour corriger les externalités du point de vue de la santé ou doit-on déboucher sur une politique alimentaire ? La question reste ouverte.

Confrontés à la ruralité... Quatrième aspect : l'environnement. Lorsque j'interroge les économistes libéraux, ils me répondent que la meilleure solution pour l'environnement réside dans la baisse des prix des produits agricoles et agroalimentaires, qui pousse les producteurs à économiser sur les intrants. Mais des agronomes m'ont indiqué que dans ce contexte de baisse des prix, les agriculteurs choisissaient de différer des investissements pourtant favorables à la gestion de l'environnement, contribuant ainsi à l'externalisation des problèmes environnementaux ; c'est bien la preuve qu'une intervention des pouvoirs publics s'avère nécessaire, d'autant qu'on admet désormais que la disparition de l'agriculture entraînera une dégradation de l'environnement, faute d'occupation et d'entretien de l'espace. Il y a donc un optimum à trouver. Et là, nous sommes encore face à des problèmes. Ainsi, je pensais que les céréaliers s'empareraient de la notion d'agriculture raisonnée, de manière à garder une maîtrise sur l'environnement. Ils ne le font pas massivement. Force est de constater que ce sont les producteurs agricoles les plus proches du marché – ceux qui notamment cultivent des fruits et des légumes – qui sont amenés, à la demande des négociants, à respecter plus fortement l'environnement. Alors même que nous nous accordons à dire qu'il faut un soutien public pour favoriser le respect de l'environnement, nous voyons là que ces mêmes soutiens publics ont des effets pervers en la matière, privilégiant les productions les plus consommatrices d'intrants.

Je terminerai sur la ruralité et je serai assez sévère. Depuis dix ans, le monde agricole disparaît un peu plus des territoires ruraux, et pas seulement en

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Quand l'Europe se fait remettre à sa place

Par Jacques Le Cacheux, professeur agrégé en économie aux Universités de Pau et des Pays de l'Adour. Jacques Le Cacheux est également chercheur à l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) où il a longtemps travaillé au côté de Henri Mendras et où il dirige le département des études. Ses travaux de recherche portent notamment sur la macroéconomie appliquée, l'agriculture et l'intégration européenne.

Il enseigne aussi dans de nombreux établissements prestigieux et collabore à divers réseaux de recherche européens. Il a publié dans de nombreuses revues, françaises et internationales et a dirigé un ouvrage collectif sur le sujet qui nous concerne, « Europe, la nouvelle vague. Perspectives économiques de l'élargissement », collection Références/OFCE Presses de Sciences Po.

Posément et chiffres à l'appui, c'est à un exercice de lucidité qu'il nous convie, où l'Europe et la France doivent radicalement reconsidérer le Monde dans lequel elles évoluent. En écho aux propos de Guy Paillotin, il formule lui aussi l'acte de décès de la PAC actuelle.

nombre : quelle place occupe-t-il et quel rôle joue-t-il dans les dynamiques nouvelles de la ruralité ? Il conviendrait d'examiner la situation région par région. Pour ma part, je viens de la Charente-Maritime : dans ce département, l'agriculteur a quasiment disparu des renouveaux culturels qui animent les villages. Pour en revenir aux soutiens publics, je citerai un exemple : depuis décembre 2000, il y a obligation pour les communes de plus de 1 500 habitants de disposer de 20 % de logements sociaux, faute de quoi elles se voient appliquer une sanction financière. Les grandes villes, qui disposent de moyens financiers conséquents, se contentent de payer l'amende. Tandis que les petites communes, qui se voient actuellement subventionnées pour pouvoir respecter cette obligation, seront pénalisées dès lors que cessera l'aide publique : elles ne pourront ni construire le nombre de logements sociaux suffisant, ni s'acquitter de la taxe. Pour l'heure, il s'agit là d'un soutien public à la ruralité et non pas à l'agriculture. Il est un fait que les villages et les communes rurales voient arriver des populations nouvelles, qui n'ont plus aucun lien avec la production agricole. Les élus locaux se réjouissent du gain migratoire : les campagnes se repeuplent, attirant les services et les équipements. De même, un tissu industriel s'y crée. C'est d'ailleurs le cas dans le Gers. De multiples petites entreprises se créent, profitant des possibilités qu'offrent les technologies de l'information.

Pour les agriculteurs, c'est là un enjeu. S'ils continuent à parler à l'échelle de la production mondiale, ils n'intéressent pas le monde rural. Et s'ils veulent aborder la ruralité, ils ne peuvent plus se contenter de définir la ruralité qu'ils veulent ou tels qu'ils l'imaginent. À eux de regarder en face la ruralité telle qu'elle est aujourd'hui, tout près d'eux, et de chercher les moyens de s'y insérer. S'ils n'y parviennent pas, je crains qu'un jour ou l'autre, nos concitoyens n'adhèrent absolument plus à une politique publique qui serait strictement agricole. ■

Je vais essayer de donner un certain nombre de points de repère qui seront, je l'espère, complémentaires de ceux qui ont été donnés à l'instant par Guy Paillotin. Pour continuer dans la provocation, quand on dit « supposons la fin de la PAC... », il faut en fait l'exprimer clairement : il n'y a même pas à supposer, la PAC est finie ! Depuis 2003, la politique agricole que tout le monde a en tête, celle qui a été fondée sur le soutien des prix, celle-là n'existe plus. Elle a tellement connu de révisions, ajustements et réformes qu'elle a totalement été réorientée, et ses instruments avec.

Certes, le budget agricole, qui représente à peu près 45 milliards d'euros, peut paraître considérable, accaparant un peu plus de 40 % du budget communautaire. En réalité, quand on ramène ce montant, non plus à la taille du budget de l'Union européenne, mais à celle des richesses produites dans l'ensemble des pays, ce financement ne représente que 0,3 % du PIB européen. De plus, le coût budgétaire de cette politique est désormais essentiellement affecté aux aides directes pour soutenir le revenu des agriculteurs. De ce point de vue là, la version actuelle de la PAC n'a plus grand chose à voir avec celle qui avait été initialement lancée. Quant à ses perspectives, elles me semblent encore plus dramatiques, avec une réorientation très marquée. Tous les observateurs et les gouvernements européens s'attendent à ce que le fameux bilan de santé débouche sur une réforme profonde de notre politique agricole.

Seule la France veut encore croire qu'il s'agira seulement de petits réajustements.

Chéri, j'ai rétréci l'Europe! Je vais commencer par un certain nombre de considérations plus vastes, portant sur les marchés mondiaux et l'OMC, et j'en viendrai ensuite aux choix auxquels l'Europe va être confrontée en matière agricole et alimentaire.

Il convient d'abord de rappeler que l'évolution du contexte mondial dans lequel s'inscrit la politique agricole européenne est fortement conditionnée par les tendances démographiques. Il y a un peu plus de quarante années, quand la PAC a été créée, la population mondiale comptait à peine la moitié du nombre d'habitants que nous connaissons aujourd'hui. Elle a donc plus que doublé en moins de 50 ans – nous sommes passés de 3 milliards à 6,5 milliards, ce qui est absolument inédit dans l'histoire de l'humanité. Et ce n'est pas fini : selon les différents scénarios, la population mondiale se stabilisera, d'ici une cinquantaine d'années, autour de 9 à 10 milliards d'habitants, ce qui signifie que nous connaissons encore de fortes augmentations au cours des trois ou quatre prochaines décennies.

L'essentiel de cette croissance s'est produite et continuera de se produire en Asie. En 1968, Jacques Dutronc chantait *700 millions de petits Chinois et moi et moi et moi...* Aujourd'hui, ils sont 1,4 milliard. Avec l'Inde, l'Asie rassemble déjà la moitié de la population mondiale ! Cette part va encore augmenter, car si la Chine va vieillir relativement vite du fait de sa politique de contrôle des naissances par les décennies passées, l'Inde continuera à connaître une augmentation rapide de sa population. À l'inverse, l'hémisphère Nord est marqué par « l'hiver » démographique. Il est très accusé au Japon, en Europe de l'Est et encore plus en Russie, qui est en phase de décroissance, ainsi que dans la plupart des pays communautaires, à l'exception de la France où le taux de fécondité est proche du taux de renouvellement des générations. Tout cela signifie que la place de l'Europe communautaire dans le Monde a radicalement changé et ne cessera de diminuer dans les années qui viennent. Rendez-vous compte : alors que durant toute l'histoire connue et jusqu'au début du xx^e siècle, l'Europe représentait entre un quart et un tiers de la population mondiale, elle en rassemble désormais à peine 8 %. Il faut avoir en tête ce revirement brutal.

Je mets là cependant de côté la question des flux migratoires, un paramètre pour lequel il est difficile de tracer des perspectives, du fait de la forte dimension politique qui le caractérise. Nous savons que la première mondialisation, celle de la fin du XIX^e siècle, s'est accompagnée de migrations massives à l'échelle de la planète. C'est l'Europe qui, alors, exportait sa population dans le reste du Monde, ce qui est évidemment très

différent de ce que nous connaissons aujourd'hui. Jadis exportatrice de capitaux et de population et importatrice de matières premières, elle est devenue un peu importatrice de population et de capitaux, et pourrait devenir exportatrice de matières premières.

Doha : peste soit de la PAC. Dernier aspect, et non des moindres : dans la mesure où la croissance de la population s'opère dans des régions précises du Monde, et du fait des évolutions du climat et des ressources en eau, il est très probable que ces envolées démographiques ne coïncident pas, en terme de répartition géographique, avec les possibilités d'accroissement de la production alimentaire. Pour certains, la mondialisation constitue du coup une réponse parmi d'autres à cette situation, permettant de combler l'écart entre les possibilités de développement de l'offre de produits agricoles d'un côté et, de l'autre, l'explosion de la demande.

Une demande alimentaire qui, d'ailleurs, augmente plus rapidement que la population, notamment en Asie, du fait de l'enrichissement de certaines régions de Chine et d'Inde. Les rapports de la FAO montrent en effet que l'apport calorique moyen dans ces deux pays a augmenté de manière considérable au cours des trente dernières années. Ces pays continuant à s'enrichir, la composition de ce que consomme leur population va également évoluer : elle mangera de plus en plus de produits carnés, riches en protéines, ainsi que de produits transformés, ce qui induit des modifications de l'offre mondiale agricole et agroalimentaire. Dans ce contexte, les négociations qui se déroulent à l'OMC recouvrent des enjeux considérables pour tous. Vous le savez, le cycle de Doha dans lequel nous nous trouvons a été lancé pour libéraliser progressivement les échanges de produits agricoles et agroalimentaires, avec l'idée – fautive, à mon sens – qu'elle permettra le développement économique des pays les plus pauvres. Il y a là une pression énorme sur l'agriculture et la politique agricole européenne. Pour caricaturer, cela rappelle *Les animaux malades de la peste*. Puisqu'il faut un coupable, ce sera l'âne, et tous de crier haro sur le baudet. Ici, en l'occurrence, le responsable de tous les maux, c'est l'agriculteur européen. C'est lui qui a appauvri la planète, et c'est le système de la PAC qu'il faut abolir. Pour le moment, aucun accord n'est intervenu, mais un certain nombre de pays et d'acteurs, y compris en Europe, sont favorables à son aboutissement pour une libéralisation plus poussée des échanges de produits agricoles et agroalimentaires.

L'heure des bilans : peut-on se refaire une santé ? Qu'en est-il plus précisément des perspectives européennes concernant la politique agricole ? Premier point : la France est très isolée au sein même de l'espace com-

Références bibliographiques :

Fitoussi, Jean-Paul, et Jacques Le Cacheux, dir., 2005 : *L'état de l'Union européenne*, Fayard et Presses de Sciences-Po.

Fitoussi, Jean-Paul, et Jacques Le Cacheux, dir., 2007 : *L'état de l'Union européenne*, Fayard et Presses de Sciences-Po.

RESTITUTIONS DES CERCLES D'ÉCHANGES

Demain, j'enlève la PAC...

Qu'évoque pour vous la PAC ? Quelles seraient les conséquences de son arrêt, en France et en Europe ? Que feriez-vous du montant financier ainsi libéré ? Autour de ces trois questions plus complexes qu'il n'y paraît, chacune et chacun des participant(e)s a pu exprimer son sentiment, ses suggestions et son analyse, dans l'un des neuf cercles d'échange qui se déroulaient en parallèle, à l'ombre des platanes devenus arbres à palabres. Après une heure et demie de discussions et une large pause déjeuner, les neuf rapporteurs avaient pour consigne de restituer les angles les plus saillants de ces réflexions collectives. Où comment, en partant de mêmes questions, on repère certes des points de consensus – le discours de l'incertitude, par exemple -, mais on obtient aussi neuf réponses différentes, selon le profil des participants de chaque cercle. Et autant de pistes pour refonder une politique commune, largement réorientée vers l'alimentation et le territoire.

munautaire. S'il est vrai que, malgré leur hétérogénéité, les Pays de l'Est conservent un certain nombre d'intérêts en matière de politique agricole, l'ancienne Europe des Quinze, en revanche, ne compte plus un seul gouvernement, en dehors du nôtre, qui soit prêt à se battre pour défendre une politique agricole commune en Europe et encore moins la PAC actuelle.

Deuxième point : quasiment en même temps que le « bilan de santé » de la PAC, se déroulera en 2008-2009 la révision à mi-parcours du budget européen. En 2005, l'Union européenne a en effet adopté les perspectives budgétaires s'appliquant pour la période 2007-2013, dans laquelle nous sommes depuis quelques mois. Or tous les gouvernements, la commission et acteurs concernés jugent insatisfaisantes ces perspectives, adoptées faute de mieux. Le budget communautaire va donc être reconsidéré pour être si possible amélioré. Et en l'occurrence, il est très improbable qu'on maintienne la PAC en l'état, d'autant que son coût budgétaire risque d'être encore plus critiqué qu'auparavant. La raison en est simple : le budget européen représente à peu près 125 milliards d'euros et aucun gouvernement ne veut mettre un centime de plus. Pire, tous s'accordent à désigner d'autres objectifs prioritaires à financer : la recherche & développement, l'éducation, l'environnement, l'énergie... Dans ces conditions-là, soit nous sommes capables de dessiner une politique agricole qui ne sera pas considérée par les autres pays européens et nos concitoyens comme une simple politique de soutien aux revenus des agriculteurs, et nous pourrions maintenir un budget cohérent, soit nous restons sur une défense sectorielle purement agricole, fondée sur une logique redistributive, et la PAC n'a aucune chance de survie : presque tous les partenaires de la France à l'Ouest considèrent que la PAC actuelle est de ce point de vue profondément injuste, puisqu'elle soutient massivement des producteurs qui n'en ont pas besoin et qu'elle est financée par des pays qui n'en ont pas forcément les moyens. ■

CERCLE 1

Animateur : **Jean-Marie Guilloux**, Mission Agrobiosciences.

Rapporteur : **Jean-Pierre Tillon**, Union de coopératives In Vivo.

Ruptures innovantes...

Nous avons d'emblée traduit la question qui nous était posée par la suivante : quelle agriculture voulons-nous ? Nous avons en effet estimé que les producteurs ne sont pas les seuls à avoir une idée sur ce point et à pouvoir les exprimer. Ce débat est très ouvert et les agriculteurs ne sont peut-être pas, justement, les mieux placés pour répondre à ces interrogations. C'est d'ailleurs bien ce qui est angoissant, car nous n'avons plus de repères. Comment en trouver de nouveaux ? La notion d'innovation est alors arrivée à notre secours, grâce à l'un des participants, qui a distingué les innovations « réglées » - celles qui ne posent plus problème - et les innovations de rupture qui marquent des périodes de fortes mutations. Nous sommes bien dans ce deuxième schéma, qui nous impose d'avoir de nouveaux outils intellectuels et pratiques pour pouvoir penser et agir. « Si la réalité est inconcevable, alors il faut forger des concepts inconcevables », écrivait Hegel dans une même situation de tourmentes. Nous avons ainsi mentionné des outils qui paraissent désormais indispensables pour affronter les incertitudes qui marquent de plus en plus fortement l'agriculture : dans le domaine de l'assurance, tout particulièrement, mais aussi en matière de compensation. Un exemple : nous avons un éleveur porcin parmi nous qui a signalé qu'en privilégiant les tourteaux pour la nourriture animale, il aidait directement les agriculteurs

de la filière agrocarburants, puisque les tourteaux en sont un co-produit. Comment prendre en compte économiquement cette contribution ?

CERCLE 2

Animatrice : **Sylvie Berthier**, Mission Agrobiosciences.

Rapporteur : **Pascal Seingier**, agriculteur.

Mettre la PAC au pas...

Pour nous tous, la PAC était la condition de la construction de l'Europe. C'était à l'origine un contrat très clair mais qui, victime de son succès, est devenu un tissu de contradictions. En essayant d'envisager quelles seraient, selon nous, les conséquences de la suppression de cette politique, nous avons en fait revisité son contenu. Nous nous sommes dit qu'il fallait la mettre au « PAS » : une Politique d'Approvisionnement de la Société...

Car supprimer purement et simplement la PAC, cela signifie, comme l'a dit l'un d'entre nous, originaire du Loiret, la disparition de 85 % des agriculteurs de ce département. Un déclin qui aurait des répercussions sur le tourisme, car maintenir l'agriculture dans certaines régions, c'est maintenir des paysages, notamment en zones de montagne. Ce serait aussi la baisse du prix des terres qui est aujourd'hui renchéri par les aides. De plus, pour le consommateur, cela risque d'accélérer l'uniformisation des produits, nous rendant peut-être plus dépendants encore de la mondialisation. Ainsi, nous avons donné l'exemple de productions qui bénéficient actuellement d'aides de la PAC, comme le bœuf, qui pourraient alors cesser.

Aussi, au lieu de fermer le robinet budgétaire, pourquoi ne pas revoir les aides, de manière à les relier au marché, ce qui permet de réancrer la production et la consommation au niveau local ? Une façon de revenir à la première PAC, mais avec de nouvelles ambitions, et une régulation des marchés assurée également par la préoccupation sanitaire et la dimension écotouristique... Sachant qu'il faudra néanmoins toujours des outils pour assurer une politique publique des structures.

CERCLE 3

Animateur : **François Delpla**, Mission Agrobiosciences.

Rapporteur : **Bruno Parmentier**, directeur de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers.

La fin du conformisme ?

Nous avons principalement appréhendé la suppression du premier pilier, c'est-à-dire des aides directes, sachant que les autres, nettement plus faibles, ne nous semblaient pas menacées, l'Europe ne pouvant se priver

d'une politique environnementale et d'aménagement du territoire. Que pourrait provoquer la cessation de ces aides ? Probablement des abandons d'exploitations, mais malgré la PAC, sept millions d'entre elles ont déjà disparu depuis les années soixante ! Donc avec ou sans cette politique agricole, le mouvement est amené à se poursuivre. Reste que cela demanderait, selon nous, la mise en œuvre d'une politique sociale d'accompagnement pour lutter contre la paupérisation qui pourrait toucher certaines campagnes. Par ailleurs, supprimer le premier pilier, c'est voir se creuser l'écart entre l'agriculture mondialisée et une petite agriculture localisée qui cherchera à se rapprocher beaucoup plus du consommateur ; avec le risque de conflits plus fréquents entre ces deux logiques. Nous avons également constaté qu'au moment même où les aides sont appelées à se déliter, les prix des produits agricoles et alimentaires s'enflamment. Une partie des agriculteurs, les céréaliers principalement, va ainsi être sauvée par le gong, en obtenant par le marché ce qu'ils souhaitent : vivre de leur production. Une hausse mondiale qui pourrait perdurer, du fait de la demande énergétique de biocarburants et de la hausse du niveau de vie en Asie et qui, de facto, rend a priori obsolètes des aides créées à l'origine pour compenser le faible niveau des prix mondiaux. Avec toutefois cette inégalité fondamentale : le renchérissement de l'alimentation est source de famines dramatiques dans l'hémisphère Sud.

Pour conclure, nous avons deux positions possibles. Si l'on est pessimiste, on soulignera que les Français, touchant plus de subventions que d'autres en Europe, restent à l'abri d'un cocon et ne se sont pas préparés à l'inéluctable. Mais on peut aussi être optimiste, en pointant que la Pac encourageait avant tout le conformisme et que, du coup, son arrêt pourrait déclencher les initiatives en faveur d'une diversification des modèles agricoles. Dans ce cadre, il serait opportun d'affecter une partie des 45 milliards de la PAC à la recherche, pour répondre aux défis des valorisations non alimentaires de la biomasse, du développement des cultures protéiniques pour l'alimentation animale et humaine, de l'optimisation des ressources en eau, ou encore de la prévention des phénomènes météorologiques extrêmes.

CERCLE 4

Animatrice : **Julie Labathut**, doctorante INRA.

Rapporteur : **Matthieu Calame**, Fondation Charles-Léopold Mayer.

Donner du prix à la stabilité

Nous avons balayé tous les outils existants, du premier pilier au second, en passant par les protections du marché européen à ses frontières. Cela nous a amenés notamment à rappeler que l'agriculture est également soumise

à un certain nombre d'évolutions et de normes qui ne font pas partie nominalement de la PAC, mais qui pèsent sur le secteur. C'est le cas, par exemple, des normes liées au bien-être animal et des règles en matière de santé humaine. Ensuite, si nous sommes évidemment en faveur de prix stables et rémunérateurs, tant pour l'agriculteur que pour le consommateur, nous n'avons pas su dire comment stabiliser ces prix, d'autant qu'il existe une grande volatilité des monnaies au plan mondial. Disons que si la PAC est maintenue, elle doit inscrire dans ses orientations la recherche de cette stabilité des prix. Toute inflation à ce niveau serait en effet problématique pour l'équilibre alimentaire des populations les moins aisées et, plus généralement, toute fluctuation brutale risque de perturber les équilibres de certains territoires. Enfin, nous avons insisté sur la réorientation d'une partie des aides vers une politique efficace d'infrastructures, sur le mode espagnol, ainsi que vers un soutien aux PME des pays de l'Est. Par ailleurs, si le premier pilier est selon nous à maintenir, la répartition des montants doit cependant être rééquilibrée en faveur du deuxième pilier. Et puis, surtout, n'oublions pas les outils non budgétaires tels que les quotas et les protections aux frontières, qu'il convient de préserver.

CERCLE 5

Animateur : **Matthieu Ansaloni**, doctorant INRA.

Rapporteur : **Lucie Gillot**, Mission Agrobiosciences.

Panne de sens

Notre premier tour de table a permis de savoir comment nous percevions la PAC : « C'est compliqué », « Cela change tout le temps », « C'est brouillon, sans cesse en modification et en négociation », « C'est inquiétant » a même dit un enseignant de lycée agricole en rapportant le sentiment de ses élèves... Un seul d'entre nous, venu de la Réunion, a estimé que la PAC fonctionnait plutôt bien et avait même un effet bénéfique pour sa région, évitant certaines importations. Pour tous les autres, la PAC est aujourd'hui en panne de sens. Pour lui redonner une signification forte, nous avons bien sûr évoqué, nous aussi, la réorientation de ses objectifs vers l'alimentation, ce qui a déjà été amorcé lors de certaines crises telles que celle de la vache folle. Cela dit, nous nous sommes principalement prêté au jeu de la suppression de la PAC et de ses conséquences : la diminution du nombre d'agriculteurs, avec des répercussions sur la situation de l'emploi ; l'appauvrissement de notre diversité alimentaire ; des fractures territoriales probables en termes de localisation des agricultures. Toutefois, pour l'un d'entre nous – Egizio Valceschini –, la suppression de la PAC serait au contraire plutôt une bonne nouvelle.

Et de nous inviter à nous questionner sur ce qui demeure commun entre les Etats membres dans cette politique uniquement redistributive. De fait, les élargissements successifs de l'Union européenne conduisent à une très grande diversité de besoins et de points de vue, notamment au niveau des nouveaux entrants. Nous avons conclu sur un paradoxe : nous voulons certes redonner un sens commun à cette PAC, mais pour la rendre plus équitable, l'une des solutions prônées consistent en la régionalisation des aides. Du coup, nous avons eu un peu le sentiment que le serpent se mordait la queue.

CERCLE 6

Animatrice : **Eliane Crepel**, groupe local de réflexion.

Rapporteur : **Maryline Trassard**, journaliste.

Le bio, le social et le territoire

Peut-être aurait-il fallu préciser si nous devions envisager la suppression de la PAC telle qu'elle a été conçue ou telle qu'elle existe actuellement. Nous avons opté pour la deuxième solution. Nous avons constaté que la PAC a généré une agriculture productiviste et que nous sommes perdants en termes de conséquences sociales, environnementales et même alimentaires. Or, ainsi que l'a précisé l'un des participants, citant Einstein : « On ne résout pas les problèmes avec les modes de pensée qui les ont générés ».

Cela dit, il nous est apparu qu'il est impossible d'envisager une fin brutale de la PAC et qu'il convient plutôt d'envisager une transformation progressive de ses objectifs et de ses outils, mais en soulignant la nécessité absolue de maintenir les fonctions d'assurance et de régulation face aux aléas de la production et des marchés. Sur les conséquences de la suppression, certains d'entre nous ont parlé de « cataclysme » pour un certain nombre d'agriculteurs, d'un agrandissement probable des exploitations, d'un bouleversement des territoires, d'abandons de certaines productions et, du même coup, de problèmes d'approvisionnement. D'autres ont pointé, à l'inverse, que l'arrêt des soutiens actuels permettrait à l'agriculture biologique de s'imposer davantage. Et, plus globalement, que l'on pouvait espérer une relocalisation des politiques agricoles aux niveaux national et régional. Comment réaffecter les aides du premier pilier ? Nous avons émis plusieurs propositions : il conviendrait d'aider les agriculteurs par le biais de politiques sociales et de formation. De redonner à chaque pays une marge de manœuvre en matière de critères d'affectation des soutiens directs. D'attribuer des aides à la consommation pour les produits biologiques, de qualité et relevant de circuits courts. Et, enfin, de mettre en œuvre une politique « Agricole, Alimentaire et Territoriale Commune ».

CERCLE 7

Animateur : **Jacques Rochefort**, Mission Agrobiosciences.

Rapporteur : **Stéphane Thépot**, journaliste.

Refuser le « désarmement »

Notre cercle comportait une seule agricultrice qui, produisant du bio, ne se sent pas du tout concernée par le maintien ou la suppression de la PAC. De fait, c'est un député européen néerlandais – Jan Mulder - qui a mis sur le tapis la question du revenu des agriculteurs. Ensuite, en tant que consommateurs, si nous nous sommes un peu inquiété des prix alimentaires, nous avons préféré parler de la conditionnalité des aides qui obéit, selon nous, à des critères absurdes et compliqués. Pour résumer à grands traits, l'un d'entre nous a dit que la PAC avait longtemps incité à faire plus, mais qu'on ne savait toujours pas inciter à faire mieux. Nous avons également comparé – et c'est très français - la culture et l'agriculture, les deux pouvant parfaitement « produire sans public » mais avec des résultats quelque peu insatisfaisants. Et puis, nous avons beaucoup parlé, et parfois avec nostalgie, de la place perdue. Celle de l'agriculture en Europe et dans le Monde, celle de la France dans l'Union européenne et dans le Monde : nous avons bel et bien perdu cette première place qui nous a longtemps incombé. Reste cette préoccupation qu'est l'autonomie alimentaire. En la matière, Jan Mulder nous a rappelé que tous les pays développés subventionnent l'agriculture, parfois à 70 % comme au Japon, tant l'alimentation est stratégique. Et d'ajouter cette phrase : l'Europe ne doit pas céder face au désarmement unilatéral. Un « désarmement » qui ne renvoie pas aux missiles Pershing des années soixante-dix, mais tout simplement au blé.

CERCLE 8

Animateur : **Christian Dauriac**, agriculteur, groupe local de réflexion.

Rapporteur : **Cécile Ha Min Tu**, ingénieur aérospatial.

L'occasion de refonder les concepts

Nous nous sommes rendu compte que les questions posées, a priori simples, nous ont conduit à interroger finalement le modèle de société dans lequel nous sommes, en exprimant des inquiétudes. Nous avons ainsi identifié que nous étions conscients de vivre depuis de nombreuses années une période de transition en matière de politique et de modèle agricoles, avec des coûts de production qui baissent et une valeur ajoutée se situant du côté de l'industrie et des distri-

buteurs. Depuis peu, à travers l'émergence des Régions, la réforme de 2003 ou encore la gestion de la concurrence entre les biocarburants et l'alimentation, nous avons le sentiment que les choses bougent. Mais dans quelle direction ? Que nous réserve l'avenir ? L'« après » verra-t-il le règne d'un modèle capitaliste, avec la disparition d'un grand nombre d'agriculteurs et l'augmentation des surfaces sans pour autant qu'il y ait une augmentation des revenus et avec, en ligne de mire le modèle sud-américain ?

Ou bien pouvons-nous encore espérer mettre en œuvre un modèle « filière-territoire », où la culture aurait toute sa place, porteuse de deux rapprochements : celui du producteur et du consommateur, et celui de l'agriculture avec l'alimentation.

Je conclurai sur un paradoxe : la suppression de la PAC qui suscite des inquiétudes porte peut-être aussi en elle, à l'horizon 2013, une opportunité inédite pour poser clairement la question des objectifs stratégiques d'une politique agricole. Bref, l'occasion de refonder les concepts et ce, avec une population enfin consciente que se nourrir est vital.

CERCLE 9

Animatrice : **Yan Kerveno**, journaliste indépendant.

Rapporteur : **Alain Lefebvre**, socio-géographe, Université du Mirail.

Pour une valeur ajoutée territoriale

Première remarque : autour de la fin de la PAC, se développe un discours de l'angoisse qui se rajoute au discours de la plainte que l'on connaissait jusque là. Du coup, il semble que nous ayons du mal à distinguer ce qui relève du réel, et ce qui se rapporte au fantasme.

Une angoisse qui apparaît tout de même un peu paradoxale dans nos sociétés où l'on vit de plus en plus vieux, et où l'on est globalement plus riches.

Deuxième remarque : si nous sommes si angoissés par la fin de la PAC, c'est peut-être parce qu'elle a constitué, et qu'elle constitue encore, un cadre extrêmement structurant de la société, façonnant les productions, les paysages, les bâtiments, les hiérarchies sociales à l'intérieur de l'agriculture, les dommages environnementaux, les systèmes de distribution et de consommation... Sans oublier l'aide au maintien d'activités dans les zones difficiles.

Non seulement supprimer la PAC, c'est supprimer du même coup ce cadre structurant, mais nous ignorons tout de ce qui pourrait lui succéder. Sera-ce le modèle d'un entrepreneuriat capitaliste à l'espagnole ? Ou au contraire celui d'une agriculture en circuits courts ? Ou

DEBAT

Peut-on dire que l'agriculture est une industrie comme les autres ?

bien encore un compromis entre les deux ? Quelles que soient les évolutions à venir, deux aspects nous paraissent fondamentaux : la production de valeur ajoutée territoriale, d'une part, qui associe les produits, les territoires et les acteurs, mais pas forcément dans une logique où s'affronteraient l'agriculture mondialisée et l'agriculture localisée ; d'autre part, l'élargissement des compétences des acteurs d'aujourd'hui et de demain, pour les préparer à des formes d'organisation éloignées du modèle libéral dominant, mais aussi du modèle familial qui paraît aujourd'hui inadapté aux nouveaux défis. ■

Jacques Rollet, distributeur de produits phytosanitaires : Je m'interroge sur le budget. S'agit-il de rééquilibrer des disharmonies sociales et environnementales ou d'augmenter des appétits de consommation et de puissance économique ? Si les aides répondent au deuxième objectif, elles ne sont ni utiles ni saines.

Michel Buisson, agroéconomiste : Je note que nous n'avons pas mentionné les pays émergents parmi ceux qui réclament la suppression de la PAC, pour lever les restrictions d'importations que pratique l'Europe ainsi que les aides directes européennes et américaines qui perturbent les marchés internationaux. Il y a là une vraie question qui nous est posée : quels seraient les éléments fondateurs d'une nouvelle PAC à même de repenser les relations entre pays riches et pays pauvres ?

Eliane Crepel, infirmière, groupe local de réflexion : Dans notre cercle, nous avons fait le lien entre la santé et l'alimentation. Or, dans l'agroalimentaire, nous savons qu'il y a souvent trop de sel, de sucres, de graisses... Il nous faudrait réfléchir non seulement à la qualité de la production, mais aussi à celle de la transformation.

Sur un tout autre aspect, je voudrais rapporter les propos d'un agriculteur de notre cercle : sa production étant planifiée sur plusieurs années, il ne peut pas prendre de risques inconsidérés. Si la PAC est supprimée, alors qu'elle garantissait une assurance aux agriculteurs, ceux-ci feront logiquement l'impasse sur tout ce qui demande des investissements à long terme, avec des conséquences en cascade pour les ruraux comme pour les urbains. C'est donc à la société tout entière qu'il convient d'élargir le débat sur la PAC.

Jean-Jacques Delmas, agriculteur bio dans le Gers : L'un des rapporteurs a signalé l'allongement de l'espérance de vie. En fait, ce n'est pas tout à fait vrai. J'ai assisté il y a deux ans à une conférence régionale Santé et Environnement à l'École des mines d'Albi, où le directeur de la DRASS a expliqué que la courbe de la longévité est en train de stagner, voire de s'inverser, notamment en raison de facteurs envi-

ronnementaux. Il serait peut-être nécessaire de demander aux consommateurs, dans les années à venir, de consentir à consacrer un peu plus d'argent à une alimentation plus sûre et de qualité.

Michel Bellac, membre du GESR : Une précision pour que nous soyons clairs. Certains demandent la suppression, non pas de la PAC, mais d'un système d'aides. Car on ne peut pas imaginer les gouvernements européens vouloir continuer à bâtir l'Europe sans une politique agricole commune. Reste cependant à y intégrer la notion d'équité. Il faut que la catégorie socio-professionnelle qui a en charge l'alimentation d'un territoire, en l'occurrence l'Europe, puisse vivre correctement de son travail et puisse offrir à d'autres catégories socioprofessionnelles la possibilité d'acheter des denrées à un prix convenable. Une sorte de commerce équitable Nord/Nord... Le véritable enjeu de la PAC est là. Et si nous avons suffisamment de forces sur nos territoires pour faire passer cette idée là, nous serons suivis politiquement. Mais encore faut-il transmettre ces messages et les idées qui émergent du terrain, plutôt que de renvoyer systématiquement la faute à la PAC dès que quelque chose ne va pas.

Marie Vella, Union de défense des consommateurs (UFCS) : La PAC a d'abord subventionné la productivité après la guerre, puis elle s'est plutôt orientée vers la qualité, et j'ai bien peur qu'elle se consacre désormais aux agrocarburants, au détriment des productions alimentaires, et pour un bilan environnemental dont certains doutent. Par ailleurs, je me demande comment nous allons nous y prendre pour dire aux nouveaux entrants que nous souhaitons désormais baisser les aides... Cela me paraît difficile.

Bernard Darris, agriculteur : Je voudrais répondre à Marie Vella. Face à la pénurie à venir des ressources fossiles, l'agriculture doit jouer un rôle de premier plan en termes de propositions et de production. Pour ma part, je parlerais plutôt de la filière de l'huile végétale pour le diester, destiné au diesel, qu'il ne faut pas confondre avec la filière éthanol, destinée à l'essence, ce qui ne correspond pas au parc automobile européen.

Philippe Prévost, Sup Agro Montpellier : J'ai une question provocante : peut-on dire que l'agriculture est une industrie ? Et si oui, peut-on dire que c'est une industrie comme les autres ? Nous avons beaucoup de difficultés à le formuler. Parfois nous le reconnaissons, d'autres fois, nous le rejetons, ce qui nous empêche d'affecter des objectifs clairs à ce secteur de production. Or, sans objectif, nous ne pouvons bâtir de politique agricole.

Jean-Jacques Delmas : Plusieurs personnes ont abordé la question du productivisme comme un système du passé. Or, actuellement, nous y sommes encore à plein ! Je rappelle que 2 000 m³ d'eau sont alloués aux surfaces de maïs pour l'irrigation. Les agriculteurs concernés en demandent le double pour augmenter encore leur production et leur rendement. Certains rêvent d'un rendement de 150 quintaux de maïs à l'hectare (Ndlr : contre 90 en moyenne aujourd'hui). Ces agriculteurs ont surtout peur qu'une réforme de la PAC mette des freins à cette course...

Bruno Parmentier, directeur de l'École supérieure d'agriculture d'Angers : une remarque sur la productivité et le productivisme. Nous avons un énorme problème de quantités au tournant de ce XXI^e siècle : nous ne savons pas aujourd'hui comment nourrir les 9 milliards d'individus à venir d'ici 50 ans. Et en Europe, où la croissance démographique sera bien moindre, nous ne savons pas comment nourrir les habitants tout en produisant significativement de l'énergie. Il nous faut donc apprendre à raisonner autrement.

Jusqu'à-là, nous avons deux outils pour mesurer la productivité : la productivité à l'hectare et la productivité à l'homme. Or ce ne sont pas les deux facteurs qui vont manquer le plus. Mais nous n'avons pas de nouveaux outils tels que la productivité au litre d'eau et celle au litre d'équivalent pétrole consommé.

Dire aujourd'hui que nous devons désormais nous attacher à la qualité, c'est ne pas affronter le problème qui se pose à nous. Il va bien falloir produire plus, et ce avec moins d'eau et moins de pétrole.

Jean-Louis Chauvy, directeur du CESR : Quelques remarques. Quelles idées ont motivé ceux qui ont demandé une révision et un bilan de santé de la PAC en 2008 et en 2013? L'Europe a voulu plus de solidarité avec moins de budget. Dans les raisons autres que budgétaires, quand ces dates ont été arrêtées, l'Europe était en surcapacité de production. Moins de cinq ans plus tard, c'est l'inverse, elle est en déficit. Il n'y a pas eu de prospective!

Cette faute lourde a une conséquence désastreuse : la diabolisation de la recherche scientifique, dont nous aurons besoin, plus que jamais, pour faire face aux mutations que nous nous apprêtons à connaître. C'est la raison pour laquelle le CESR a porté il y a deux ans le projet d'un troisième pôle de compétitivité pour Midi-Pyrénées, Agrimip Innovation, dédié à l'innovation agricole et agro-alimentaire.

Méfiez-vous par ailleurs du concept d'une agriculture sans eau. Elle préfigure une agriculture sans agriculteurs. Qui le souhaite? Personne d'entre nous.

Jean-Pierre Tillon, Groupement de coopératives In Vivo :

J'ai bien aimé les remarques de Bruno Parmentier. Cela rejoint ce que dit souvent Michel Griffon : nous parlons de productivité de la ressource, mais il y a aussi celle de la terre, de la surface. Et là, les agriculteurs vont peut-être devoir être responsables de la plus grande productivité possible, non seulement de leur agriculture, mais aussi du système agricole dans lequel ils évoluent.

Ne vouons pas forcément le terme de productivité aux gémonies et ne l'opposons pas systématiquement au territoire. Car il s'agit bien aussi d'améliorer l'intensité territoriale (surface par tonne de produit), comme le dit un chercheur de l'Inra, Arthur Riedacker. ■

LES PONCTUATIONS

de Marc Gauchée et Jean-Marc Neuville.

Éloge de l'entonnoir

L'un est un spécialiste de la culture et de la communication. L'autre un journaliste et fin connaisseur des médias. Tous deux ont été conviés à jouer le rôle de témoins au fil des deux premiers jours de l'Université d'Été. Leurs impromptus ont l'impertinence salutaire de ceux qui souhaitent opérer une mise à distance, sans censure ni concession. Une ponctuation qui use à loisirs des signes, pour mieux bousculer la grammaire de nos réflexions.

Marc Gauchée : Éloge funèbre. Dès ce matin, un intervenant a déclaré que la PAC était morte. Nous pourrions donc imaginer son éloge funèbre - en faisant l'impasse sur la minute de silence car vous nous avez laissé trop peu de temps -, prononcé par un Président de la République qui la dépeindrait ainsi : « Le drame de l'agriculture, c'est qu'elle n'est pas assez entrée dans l'histoire, jamais elle ne s'est lancée vers l'avenir. Dans cet univers où la nature commandait tout, l'agriculture est restée immobile au milieu d'un ordre immuable où tout était écrit d'avance etc. »

Jean-Marc Neuville : La parabole de l'entonnoir. Je trouve important de rappeler, même si c'est ennuyeux, que la PAC trouve son origine dans le Traité de Rome, et qu'elle a fondé l'Europe avec cette autre grande politique qui l'a précédée, celle de l'acier (CECA). Un acier aujourd'hui produit en Chine alors que l'agriculture est toujours présente dans l'espace communautaire. Et alors que nous sommes tentés de rédiger l'acte de décès de la Politique Agricole Commune, nous avons l'impression que l'Europe manque d'un socle civilisationnel que cette même politique pourrait offrir.

Ensuite, n'oublions pas qu'elle recouvre des enjeux majeurs pour la France... Nous avons évoqué les 45 milliards de l'enveloppe annuelle de la PAC, or il faut quand même savoir que la France en prend 10 chaque année! Dix milliards d'euros, dont 9 concernent les restitutions aux exportations et les fameux droits de paiement unique (DPU). Des aides qui ne bénéficient qu'à 350 000 exploitants français sur un total de 550 000.

Faites le compte : 200 000 exploitants ne touchent aucune aide européenne. Et il reste un milliard d'euros seulement pour le développement rural, auquel se rajoute un milliard d'euros national. Je n'ai pas entendu ces chiffres ce matin.

Pour expliquer la manière dont je vois cet instrument qu'est la PAC, je vais accessoiriser mon propos, en me servant de la métaphore - ou du syndrome - de l'entonnoir. Vous savez, ce petit objet très utile qui sert à

Marc Gauchée est actuellement directeur de la communication et des publics de la Grande Halle de la Villette. Il a précédemment été directeur des affaires culturelles d'une commune francilienne, puis chargé de communication au Ministère de l'Agriculture. Critique et essayiste, il a notamment co-écrit « Culture rurale, cultures urbaines ? », publié au Cherche Midi.

Jean-Marc Neuville est journaliste et fin connaisseur des arcanes de l'information des ministères. Après avoir travaillé au sein du pôle Editions du Ministère de l'Agriculture, où il a été notamment rédacteur en chef du mensuel Bima, il dirige aujourd'hui le pôle éditions du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

réguler l'écoulement de liquides ou de grains en vrac, à guider le flux d'une matière produite, d'une nourriture. Curieusement, depuis plusieurs années, les agriculteurs et les politiques se servent de cet entonnoir pour un tout autre usage : une fois mis à l'envers et placé devant la bouche, il devient un porte-voix. Nous avons ainsi vu la manière dont Blair a d'abord utilisé l'entonnoir de la PAC pour réclamer sa réforme. Un simple effet d'annonce puisqu'il n'a rien tenté au cours de la présidence britannique. Nous verrons si, en 2008, la présidence française sera plus à la hauteur.

Reste un dernier avatar de l'entonnoir. Car il peut également être mis l'envers et posé ainsi au sommet de la tête. À la manière des personnages fantasmagoriques que peignait Jérôme Bosch, des gens qui sans être véritablement des « fous à lier », avaient tout perdu, leurs repères et leurs connaissances. Tout perdu, sauf la raison.

Marc Gauchée : Galerie des monstres. Je reviens à la mort de la PAC. Il y a deux choses que Jean-Marc et moi avons entendues remises en cause : les objectifs de cette politique, passablement brouillés. Et l'approche par les seuls outils financiers ou techniques.

Il est vrai que les finalités de la politique agricole européenne sont très diverses, nous le rappelons depuis ce matin : la production, l'exportation, le soutien à l'aménagement du territoire, le développement rural etc. Cela dessine un mouton à cinq pattes – pardon pour mes amis de l'Inra.

Quant à l'approche guidée par les seuls outils techniques et financiers, où l'on négocie des taux de ceci et des quotas de cela, j'avoue que je décroche, et que la PAC pour moi n'est plus un mouton à cinq pattes, mais un canard sans tête – pardon à mes amis du ministère : il continue à marcher mais sans plus savoir pourquoi. Car la Sagesse a sept piliers, mais la Pac n'en a que deux.

Jean-Marc Neuville : Cornet acoustique. Reprenons l'entonnoir. Nous avons vu qu'il avait une fonction de régulation et de redistribution de la production agricole, ce fut le début de la PAC. Puis qu'il s'est mué en porte-voix, cette même PAC devenant une variable d'ajustement dans les négociations entre États membres et, enfin, qu'il atterrissait au sommet de la tête. Aujourd'hui, à la veille du bilan de santé 2008, c'est peut-être l'occasion de faire glisser cet entonnoir de la tête à l'oreille. Un moment où société et agriculture ont rendez-vous et où un cornet acoustique serait fort utile pour favoriser l'écoute.

Un rendez-vous que le politique peut rendre possible, et qui contrebalancerait l'OPA du monde industriel sur le secteur primaire, qui a développé une logique basée sur l'exploitation de la matière à l'aide de fermes conçues comme des usines ou des mines. Or quand

une mine est épuisée, on la ferme. Une logique enfin d'organisation verticale de la société et d'une urbanisation triomphante. Mais attention... Trop d'urbains et la rue râle.

Marc Gauchée : Un peu de fraîcheur... Je vais finir sur une anecdote. Comme bon nombre d'entre vous, je suis logé chez l'habitant, un couple charmant, et hier soir, tout en me lavant les dents dans la salle de bains, je réfléchissais à la PAC... Je me disais qu'on aimerait bien avoir une baguette magique pour pouvoir tout effacer et recommencer à zéro. À ce moment là, en levant les yeux, j'aperçois au-dessus de l'armoire à pharmacie deux bombes aérosol. Il y avait là une laque, « Elnett fixation satin », et un vaporisateur « Vivair Refresh, deux en un ». Elnett fixation satin, je me suis dit que c'était bien : ça fait briller et plus rien ne bouge. Le problème, c'est que cela s'enlève en un rinçage et vu ce que nous avons dit ce matin sur les menaces et les forces contradictoires qui pèsent sur la PAC, nous risquons justement d'être rincés. Restait « Vivair Refresh deux en un ». Là, j'avoue que j'étais intrigué. En fait, c'est un produit qui consiste à « supprimer les mauvaises odeurs et à restituer les senteurs de la nature ». Je me suis dit : un coup de Refresh, mais c'est exactement ce qu'il nous faudrait pour la PAC! ■

gâteau devra-t-il contenir désormais 27 membres... Dans ce contexte, je partage une autre formule du général de Gaulle quand il a déclaré : « Il faut être l'avant-garde de l'inévitable ». En clair, il faut réformer la PAC. Cela dit, pour Jan comme pour moi, il est évident qu'on ne peut pas non plus changer de politique tous les deux ans !

Au cours de la période budgétaire à venir, les ressources seront insuffisantes pour alimenter pleinement le premier pilier. Si l'on y ajoute la discipline financière, tout le monde comprend qu'il faut soit réduire les aides directes, soit faire appel au cofinancement des États. Ce cofinancement, les pays les plus pauvres de l'UE le pratiquent déjà ! Cette année, alors que les agriculteurs français reçoivent 100 % des aides directes européennes, les agriculteurs hongrois n'en perçoivent que 40 %. Il faut donc y ajouter les compléments nationaux.

Quand le facultatif est facteur de distorsions

Jan Mulder : Csaba a évoqué le cofinancement. Nous avons établi le budget agricole en 2002 pour 25 pays. En 2003, l'accord du Luxembourg réformant la PAC a introduit la modulation obligatoire qui diminue les aides directes de 5 %, ce qui dégage un montant affecté au développement rural. Puis, en 2005, une autre diminution du budget agricole est intervenue avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, qui porte le nombre des États membres à 27. Pour les dix nouveaux entrants de 2004, il est impossible de toucher au budget car il figure dans le traité d'adhésion. Cela signifie que le coût de l'élargissement à la Roumanie et à la Bulgarie est assumé par les agriculteurs des Quinze. En clair, nous connaissons donc en 2013 une nouvelle diminution des aides directes d'environ 8 %. J'ignore si ce fait est connu en France, mais il s'agit là d'une estimation de la Commission européenne. Le Parlement européen a d'ailleurs insisté pour que cette dernière prenne clairement position, dès 2008, sur la question du cofinancement : est-il possible, oui ou non ? Et il ne s'agit pas là d'un co-financement volontaire, mais obligatoire. Car au regard du marché unique, nous ne pouvons pas avoir un système de subvention qui diffère d'un pays à l'autre.

Dans le même ordre d'idées, le Parlement européen est fortement opposé à la décision prise en décembre 2005 par le Conseil européen⁽²⁾, qui autorisait les États membres à transférer 20 % des aides directes qu'ils perçoivent, au bénéfice du développement rural, et sans cofinancement de leur part. Il s'agit d'une modulation facultative, qui vient en complément de la modulation obligatoire de 5 %. À deux reprises, nous avons demandé le retrait de cette proposition, car nous estimons que cette mesure est extrêmement dangereuse, introduisant des écarts de prix des produits agricoles très préjudiciables au principe du marché commun.

(2) Le Conseil européen réunit les chefs d'État ou de Gouvernement de tous les pays membres, auxquels s'ajoute le président de la Commission. Il définit les orientations politiques générales de l'UE mais ses propositions, prises par consensus n'ont aucune valeur juridique. Elles doivent donc être proposées par la Commission européenne et soumises aux votes du Parlement européen ainsi que du Conseil de l'Union européenne, appelé également Conseil des ministres.

(3) Accéder au Rapport : www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&référence=A6-2007-0037&language=FR&mode=XML

De plus, nous estimons que lorsque nous faisons une promesse, celle que nous avons faite en 2002 sur le maintien en l'état du budget de la PAC, nous ne pouvons pas décider trois ans après de l'amointrir d'environ un tiers !

Nous avons donc obtenu gain de cause au printemps 2007. La modulation facultative, c'est fini, excepté pour l'Angleterre, comme d'habitude et de manière moindre pour le Portugal.

En 2008, Mariann Fischer-Boel, la commissaire européenne chargée de l'agriculture, devrait proposer une nouvelle augmentation de la modulation obligatoire, pour que celle-ci passe de 5 % à 10 %. Tout le monde s'y attend. Reste à savoir s'il faut accepter ou non une diminution des aides directes de 10 % pour une politique de développement rural. Ce sera la grande question.

Csaba Sandor Tabajdi : En Hongrie, le cofinancement à hauteur de 30 % des aides directes a introduit de grandes inégalités sur les marchés, avec des conditions paradisiaques pour la filière des céréales ! En revanche, les grands perdants de la PAC, ce sont la filière porcine, la volaille, les fruits et légumes. J'ai pour ma part analysé le bilan des trois ans de l'adhésion des dix nouveaux entrants dans un rapport⁽³⁾ que le Parlement européen a examiné en avril 2007 et j'ai constaté de grandes inégalités, notamment à Chypre et en Hongrie, où le système de financement européen a approfondi les distorsions entre les céréales et l'élevage et a discriminé les exploitations de moyenne et petite taille. C'est hélas un argument pour les adversaires de la PAC au sein de ces pays.

Si vous avez un « truc » pour augmenter le pouvoir du Parlement...

V.P. : Je souhaiterais que vous éclairciez le rôle du Parlement européen. Quelle est sa marge de manœuvre réelle par rapport à la politique agricole ? En clair, a-t-il du pouvoir ?

Jan Mulder : C'est assez compliqué car chaque année, nous négocions le rôle du Parlement, avec l'objectif d'accroître de plus en plus son pouvoir. En principe, le Parlement n'a qu'un rôle de conseil concernant le budget et la législation agricoles relevant du premier pilier. Si la Commission européenne ne tient pas compte de notre avis consultatif, nous pouvons certes retarder la législation de deux mois, mais à l'issue de ce délai, la Commission et le Conseil européen sont libres de décider comme ils l'entendent.

Concernant le 2^e pilier, nous avons également un rôle très limité, purement consultatif, concernant la législation. En revanche, nous avons le dernier mot sur le budget. C'est bien ce qu'illustre la décision récente du Conseil sur le dossier de la modulation facultative : nous

avons utilisé une sorte de chantage. Comme la Commission refusait d'expliquer au Parlement les conséquences que peut avoir la modulation facultative sur le marché commun et l'égalité des chances pour les agriculteurs européens, nous, députés européens, avons tout simplement décidé de geler la réserve de 20 % sur les crédits de développement rural pour 2007... En clair, les États membres n'ont pas le droit de dépenser 20 % de leur fonds pour le développement rural. Du coup, nous avons été pris au sérieux, et le Conseil nous a répondu favorablement. Sur la promesse de la Commission d'abandonner la modulation facultative, le Parlement a donc levé la réserve. Voilà un pouvoir budgétaire que nous avons utilisé pour la première fois⁽⁴⁾. L'année prochaine, peut-être découvrira-t-on un autre « truc »... Si vous avez des suggestions, vous êtes les bienvenus !

Vers un label de qualité européen ?

V.P: Les Pays-Bas, très fortement urbanisés connaissent des préoccupations croissantes en matière d'environnement, par exemple en terme de bien-être animal... Cette logique est-elle à même de bousculer la logique que vous avez décrite sur la PAC ?

Jan Mulder : En la matière, mon pays connaît une première mondiale. Lors du dernier scrutin, nous avons en effet élu, au sein de notre Parlement national, des candidats du parti des animaux... Il y a des humains qui ont voté pour cela. La seule vocation de ce mouvement politique est d'améliorer le bien-être des animaux dans l'agriculture. Selon les sondages, ce parti très populaire obtiendrait cinq sièges (sur 150) lors des prochaines échéances électorales.

Cela dit, je crois que nos agriculteurs sont prêts à fournir des produits de qualité, mais il faut que ceux-ci se distinguent dans les rayons des supermarchés. Nous devons nous concentrer de plus en plus sur les aspects qualitatifs et sur les moyens de différencier ces produits au sein de l'UE, ainsi que dans les négociations de l'OMC, où l'on parle surtout des prix... Certes, il existe des barrières dites non tarifaires, lorsque des produits sont refusés pour des questions phytosanitaires et vétérinaires, mais ce n'est pas suffisant.

Surtout, s'il est possible en Europe de consommer, cela devient de plus en plus difficile de produire. Ce n'est pas acceptable. Nos lois sur l'environnement sont en effet extrêmement strictes et entraînent une bureaucratie énorme, incompréhensible... Alors que nos agriculteurs doivent faire avec ces contraintes, la porte est ouverte pour n'importe quel produit du reste du monde, élaboré dans des conditions très différentes. Cela doit faire partie des négociations à mener dans le cadre de l'OMC. Hélas, nous ne sommes pas prêts à le faire. La Commission dit que c'est trop difficile, que nous avons déjà

du fil à retordre avec les prix et qu'il ne faut pas alourdir le dossier avec d'autres aspects. Pour moi, il y a cependant une deuxième option : il s'agit d'introduire un label de qualité pour tout produit fabriqué selon les critères européens. Nous pouvons aussi parler de label de qualité supérieure, à l'image du label rouge pour les viandes en France. Ce doit être une démarche volontaire au sein de chaque pays. Répondre aux préoccupations de l'opinion publique, qui s'expriment fortement aux Pays-Bas, passe donc soit par une solution internationale, soit par un label européen, sur la base du volontariat national.

Pour nous, la priorité n'est pas l'écologie, mais la pauvreté

Csaba Sandor Tabajdi : C'est très étonnant, mais je suis tout à fait d'accord avec Jan. Concernant les négociations au sein de l'OMC, je suis catégorique : jamais je ne signerai avec cette organisation un accord qui n'intègre pas le respect des critères européens, vétérinaires, phytosanitaires et environnementaux. Car c'est là un grand désavantage pour notre compétitivité à l'échelle mondiale.

Deuxième remarque : dans cette agriculture européenne à deux vitesses, on peut considérer comme un avantage le fait que les nouveaux venus n'ont pas assez d'argent pour les engrais chimiques et les pesticides. De fait, notre agriculture est moins polluante que celle des Quinze. Sachez en effet que les dix nouveaux pays membres utilisent en moyenne 40 % seulement de la quantité de pesticides qu'emploient les Quinze, et un tiers des engrais chimiques.

Troisième remarque : il y a une autre césure entre les Quinze et les Douze, car, pour nous, ce n'est pas l'écologie la priorité, mais la pauvreté. Quand nous faisons nos courses au supermarché, nous ne nous soucions pas de l'origine, nous regardons uniquement le prix ! C'est pourquoi je ne peux pas dire que la préoccupation environnementale pourrait infléchir notre position. Sur le principe, je suis évidemment pour une agriculture européenne à valeur ajoutée écologique, comme la promeut le manifeste de Stéphane Le Foll. Mais je prône avant tout une agriculture à valeur ajoutée socio-économique. Au cours de la période de transition, la majorité des agriculteurs hongrois ont perdu leur travail à travers la suppression des coopératives et des grandes entreprises d'État. D'une certaine manière, vous avez connu un tel processus il y a cinquante ans, avec la modernisation de l'agriculture et l'exode rural. Sauf que chez nous, les chômeurs sont restés à la campagne. S'y sont ajoutés les chômeurs qui travaillaient dans les usines et qui ont quitté les villes, car la vie coûte moins cher dans le rural. Cela génère des tensions très fortes. C'est encore plus grave en Roumanie et en Pologne, où le taux d'actifs dans l'agriculture est respectivement de 33 % et de 20 %, contre 1 % en France, et 4 à 5 % en Hongrie.

(4) En l'occurrence, Jan Mulder est trop modeste. Car non seulement il a participé en tant que rapporteur à ces négociations entre le Parlement, le Conseil et la Commission, mais c'est lui qui a suggéré de bloquer 20 % des crédits pour le développement rural, dans un amendement au rapport sur le budget 2007 de l'Union européenne.
Source : europarl.

DEBAT

Qui reçoit les aides directes ?

Jan Mulder : Concernant l'Europe à deux vitesses, il est malaisé d'expliquer que les agriculteurs roumains, hongrois ou polonais ne reçoivent que 40 % des aides directes.

À l'époque, lorsque nous avons négocié le Traité d'adhésion, nous avons pensé que ces pays avaient surtout besoin d'aides structurelles. Nous avons donc privilégié le fonds pour le développement rural. La Pologne doit ainsi dépenser chaque jour, jusqu'au 31 décembre 2013, 40 millions d'euros... C'est ce qu'on lui donne chaque jour. C'est beaucoup.

V.P. : En quelques mots, avant que son bilan de santé n'ait lieu, pouvez-vous faire un pré-diagnostic de la PAC ?

Jan Mulder : Je reste optimiste. Et je crois aussi notre Commissaire européenne, Mariann Fischer-Boel, quand elle annonce qu'elle souhaite proposer de passer la modulation obligatoire de 5 à 10 %, la difficulté pour les États membres étant de trouver le cofinancement correspondant. Elle a également proposé de plafonner les aides directes, mesure qui est plutôt populaire. Son prédécesseur, Franz Fischler, souhaitait également le faire, en argumentant qu'en Angleterre, c'est la reine Elizabeth qui reçoit le plus gros montant d'aides agricoles directes. En France, je crois que c'est le prince de Monaco... À l'époque, l'Angleterre et l'Allemagne se sont opposés à cette mesure. Nous verrons si, cette fois, elle passera.

Mariann Fischer-Boel est d'avis qu'il ne faut pas opérer de grands bouleversements, mais que si quelque chose est malade dans la PAC, il faut le guérir.

Csaba Sandor Tabajdi : Qu'on aime ou pas la mondialisation et la globalisation, la compétitivité des produits européens est une question clé ! On ne peut pas l'éviter. Dans le même ordre d'idées, d'ici quelques décennies, il y aura une réelle pénurie à l'échelle de la planète en matière de produits agricoles. Quand nous réfléchissons à l'avenir de la PAC, il ne faut donc jamais oublier que nous avons là un trésor. Toutefois, le lobby agricole européen n'est pas assez fort. Il doit absolument s'organiser et accepter les changements nécessaires. En la matière, vous n'avez pas conscience de la responsabilité qu'ont les spécialistes français dans la redéfinition de l'agriculture du XXI^e siècle, moderne, écologique et compétitive. Il faut réformer profondément ce secteur, à l'aide des recherches scientifiques et des nouvelles technologies. Pour les agriculteurs français, il y aura toujours des aides directes suffisantes ou presque, mais qu'en sera-t-il de la cohésion européenne et de la PAC ? Aussi oserai-je vous dire, et peut-être est-ce marxiste, mais je l'ai été et je ne le cache pas : agriculteurs de l'Europe, unissez-vous ! ■

Guy Paillotin : Je voudrais rassurer notre ami Csaba, je ne pense pas que cette assistance soit pessimiste sur l'avenir de l'agriculture. Mais curieusement, le Français « moyen » est un peu devenu libéral. Il fait attention aux prix. Et il sanctionnera les politiques d'augmentation des prix, accompagné en cela par la grande distribution. Il faut crier casse-cou aux agriculteurs qui n'y prendraient pas garde. Le Français est également sensible au montant de ses impôts. Enfin, la compétitivité est absolument nécessaire. Elle peut s'opérer sur les prix ou sur la qualité. Nous sentons bien qu'une compétitivité dirigée par les marchés mondiaux de denrées, donc par les coûts, est extrêmement périlleuse pour une agriculture qui veut également des aides. Les libéraux pensent que l'absence d'aides est le meilleur outil pour être compétitif. Pour eux, l'avenir de l'agriculture est simple : il est fait de grandes exploitations, comme l'Angleterre en connaît, qui ne bénéficient d'aucun soutien mais qu'on n'embête pas sur l'environnement.

Il y a des leaders agricoles en France qui sont pour une compétitivité guidée par les prix, et comme ils sont logiques, ils demandent l'effacement de l'Europe. Dans cette Mecque agricole, effectivement, où les grandes cultures sont plutôt compétitives, ils ont bien compris qu'avec la disparition des aides, disparaissent également leurs concurrents européens, de la Hongrie ou d'ailleurs. Il existe une autre compétitivité, qui suppose au contraire une Europe, et qui est d'ordre territoriale : l'emploi, le maintien de productions diversifiées, l'équilibre de nos campagnes. Nous devons faire attention à ne pas confondre les deux.

Csaba Sandor Tabajdi : Je déteste le manque de transparence qui existe parfois dans la PAC. Ainsi, dans mon pays, à qui appartiennent les grandes exploitations de céréales, qui reçoivent la majeure partie des aides ? Certainement pas à des agriculteurs, mais à des professions libérales le plus souvent. Des gens qui ont bénéficié du mouvement de restitution des terres. Alors même qu'une grande partie des aides échappe à la sphère agricole, les libéraux dénoncent le principe même de soutien à l'agriculture. En face, les paysans n'ont pas suffisamment d'arguments, d'autant que ces mêmes aides introduisent des distorsions de concurrence et des inégalités de traitement entre filières et entre types d'exploitations. Ce sont tous les citoyens qui seront perdants. C'est pourquoi nous devons corriger ces défauts.

Eliane Crepel : Je voudrais attirer votre attention sur une question de langage. Il serait bien de ne plus parler de l'« Europe de l'Est », mais plutôt de « l'Est de l'Europe ». Autrement dit, ces ex-pays de l'Est sont européens.

Csaba Sandor Tabajdi : Je vous embrasserai après ce débat ! Pour ma part, je viens de l'Europe Centrale. L'Europe de l'Est, c'est l'Ukraine, la Russie, la Biélorussie. De même qu'il y avait le mur de Berlin, nous appartenions politiquement à l'Est, mais ni géographiquement, ni culturellement. Nous avons été christianisés il y a plus de 1 000 ans, comme les Polonais et les Tchèques. C'est pourquoi nous sommes très sensibles à votre remarque.

Matthieu Calame : J'aurais besoin d'un éclaircissement budgétaire. Vous avez évoqué l'accord Chirac-Schroöder qui limite à 1 % du PIB le montant du budget européen. À l'heure actuelle, si on maintient cet accord, l'UE peut-elle honorer, sans faire appel au cofinancement des États membres, les engagements de la PAC de 2003 ?

Jan Mulder : Cet accord, qui s'est déroulé en 2002 dans l'hôtel le plus cher de Bruxelles où MM Chirac et Schroöder étaient logés, portait sur le budget de la PAC à 25, dans les perspectives financières 2007-2013. Ces dernières ne sont pas prévues dans le traité : il s'agit d'un accord volontaire entre la Commission, le Parlement et le Conseil européen qui succède aux « paquets » Delors I et 2 et à l'Agenda 2000. Si l'une des trois institutions veut en changer les termes, elle doit obtenir l'approbation des deux autres. En clair, si les États membres veulent changer le budget européen, qui inclut celui de l'agriculture, ils doivent obtenir l'accord de la Commission, mais surtout du Parlement.

Quant à la contribution des pays, c'est une procédure très complexe. En décembre 2005, quand les 25 États-membres ont approuvé ce budget 2007-2013, certains ont qualifié cet accord d'arbre de Noël car chaque pays a obtenu un petit quelque chose... Pour les Pays-Bas et l'Angleterre, il s'agissait d'un rabais de leur contribution. Pour changer aujourd'hui le montant de ces contributions, il faut changer les perspectives financières, ce qui n'est pas aisé !

Gilles Allaire, économiste Inra : Nous avons très peu parlé jusque là du second pilier. Le désigner en parlant de développement rural est un peu mythifiant. Car il contient également d'autres politiques, comme l'aide à l'installation, les aides aux zones défavorisées, les subventions d'investissements pour les exploitations, les mesures agro-environnementales... Finalement, il y a un peu de développement rural au sens propre ! À partir de

là, je me demande d'une part si des questions telles que celle du chômage rural, qu'a évoquée Csaba Tabajdi pour la Hongrie, se résout par la politique agricole. D'autre part, il y a une réflexion sérieuse à mener sur le développement rural qui est peut-être tout autre chose que ce que contient le deuxième pilier.

Jan Mulder : Concernant le développement rural, je ne suis pas sûr que les aides aillent vraiment vers les agriculteurs. Récemment, un rapport de la Cour des comptes européenne a signalé que ce dispositif ne faisait l'objet d'aucune évaluation. Cela a freiné l'enthousiasme du Parlement... Aux Pays-Bas, beaucoup d'espaces sont voués au développement rural et ainsi protégés mais je ne vois pas l'avantage qu'en tirent les agriculteurs. Au contraire, si leur propriété est à proximité d'un tel espace, sa valeur diminue car bon nombre de procédés ou de cultures y sont interdits. Il faut donc revoir les experts sur les effets de cette politique de développement rural.

Michel Buisson, agroéconomiste : sur la compétitivité, je voudrais compléter ce qu'a dit Guy Paillotin avec lequel je suis d'accord. Elle n'est pas seulement liée au prix et à la qualité, mais aussi à des tas d'éléments que nous avons souvent du mal à chiffrer, qui sont les règles, les normes, la taille et la dynamique des entreprises etc. C'est donc une notion très complexe, très difficile à évaluer d'autant qu'elle est très idéologisée.

Je voudrais signaler à nos deux invités que je suis très étonné par leur modération et leur accord sur deux propositions : modulation obligatoire et plafonnement des aides. Ne devons-nous pas réfléchir à d'autres règles de conditionnalité, par rapport à l'environnement, mais aussi au niveau des aides par rapport au prix de marché, avec des aberrations sur le prix des céréales ? Ne faut-il pas sortir d'une mécanique simpliste ?

Jan Mulder : Je ne suis pas en faveur d'une augmentation de la modulation obligatoire, je dois donc clarifier mon propos. Car pour moi, on ne peut pas renforcer un dispositif tant qu'on en ignore les effets, ce qui est le cas de la modulation. Pour ma part, donc, je ne voterai pas en faveur de cette augmentation. Quant à la conditionnalité, je travaille actuellement sur un rapport dont l'objet est d'étudier les manières de simplifier cette dernière. Elle est en effet si complexe qu'il faut quasiment disposer d'un bureau d'études pour remplir les formulaires !

Jean-Jacques Delmas, agriculteur, membre des Amis de la Terre : D'une manière générale, la façon dont vous avez présenté les choses nous pousse, nous, à les interpréter aussi de manière différente. Un exemple. M. Tabajdi, vous avez dit que la France avait une pro-

ductivité fantastique, que c'était génial, que c'était La Mecque. Et vous avez évoqué la moindre richesse de la Hongrie qui, du coup, consomme beaucoup moins d'engrais et de pesticides, ce qui peut devenir un atout. Il y a là une contradiction. À l'échelle de la planète, des points de productivité agricole permettent de mesurer le niveau de chaque pays ; les États-Unis et le Brésil ont ainsi une productivité de 4, alors que la France atteint les 7 points. Cela signifie que nous sommes au taquet : on ne pourra pas faire mieux. Il faudra même faire moins au regard des problèmes d'eau, d'érosion et de pollution. Je vous invite donc, vous Hongrois, à ne surtout pas nous imiter ! Si vous devez toucher des subventions, c'est justement pour aider les agriculteurs hongrois à ne pas tomber dans ce travers. En Europe occidentale, nous devrions baisser le niveau de nos aides pour vous les redistribuer, afin de vous aider à rattraper, en revanche, un niveau social. Quant au développement rural, en France, les chambres d'agriculture sont en train d'investir ce créneau et nous pensons que des sommes seront détournées et n'arriveront jamais aux agriculteurs.

Csaba Sandor Tabajdi : Pour répondre à Gilles Allaire, il est clair qu'il y a une agriculture à deux vitesses car chez nous, la première tâche est de moderniser, de développer les techniques et la technologie agricoles. Les trois premières années, nous avons pu utiliser beaucoup de moyens pour régler les problèmes, mais n'oubliez pas que tout ce qui concerne le deuxième pilier, dont le développement rural, fait l'objet d'un cofinancement de l'État.

Quant à la remarque de Jean-Jacques Delmas, je dois dire que malheureusement, nous sommes en train d'imiter les erreurs des Quinze, comme le montre la filière céréalière. Il n'y a pas de véritable débat sur le productivisme car nous savons très bien que la compétitivité mondiale est inévitable. C'est complexe, comme l'a dit M. Buisson. Ainsi, les critères de la compétitivité pour la culture de l'abricot n'ont-ils absolument rien à voir avec ceux des céréales.

Michel Baylac, agriculteur à Roquelaure : Sur les aides, je ne souhaite pas qu'on refasse une sorte de lutte des classes Est-Ouest. En France aussi, nous avons connu des disparités. En 1992, par exemple, les aides à l'hectare n'étaient pas les mêmes d'un département à l'autre. Pour une même surface, un agriculteur de la Marne touchait le double d'un agriculteur du Gers. Une différence qui a été globalement admise en raison des écarts qui existaient en termes de charges. Si la ferme hongroise touche 40 % de moins que la ferme française ou allemande, c'est qu'il y a sans doute une raison à cela. La réussite de l'Europe, c'est aussi la patience, une valeur attachée à l'agriculture.

Jan Mulder : Pourquoi les aides à l'hectare diffèrent d'un territoire à l'autre ? Jusqu'à présent, nous avons pris une période de référence, 2000-2002. Dans la mesure où la subvention équivaut à la diminution du prix de blé de 60 %, il va de soi que son montant varie en fonction du rendement par hectare. Moins on produit à l'hectare, moins on reçoit. Il y a des profiteurs, et des gens qui souffrent. Lors du bulletin de santé, il y aura vraisemblablement tout un débat autour de ce type de questions. Vaut-il mieux un système unique pour toute l'Europe ?

Csaba : Notre enveloppe communautaire, en Hongrie, est totalement découplée. Vous avez mentionné que les bases historiques ont causé beaucoup de turbulences en France, c'est pourquoi nous avons un système mixte : le budget européen est découplé, mais pas le budget national ou partiellement. Et nous n'avons pas de base historique, heureusement.

Je ne connais pas votre expérience : cela a-t-il diminué la pollution et l'intensivité ? Mes collègues bretons m'ont dit que cela s'était accru. Peut-être parfois faut-il recoupler pour sauver certains secteurs. Nous ne devons pas être dogmatiques.

Jean-Marc Neuville : Je réagis aux propos de Jan Mulder sur la Reine d'Angleterre, première bénéficiaire des aides agricoles. Dans le cadre de la Convention européenne d'Aarhus⁽¹⁾, ratifiée par la France, on stipule que tous les fonds publics doivent être transparents vis-à-vis du citoyen. Seriez-vous pour la publication de la ventilation des aides directes dans tous les pays ? Ainsi, aujourd'hui, il semble que 70 % des aides aillent à 30 % des agriculteurs.

Jan Mulder : La Commission oblige plus ou moins à la publication annuelle de toutes les subventions⁽²⁾. Aux Pays-Bas, cela constitue chaque année un grand événement. On s'est ainsi rendu compte que même la compagnie aérienne KLM et, indirectement la France, reçoivent des subventions européennes. Tout simplement parce qu'on sert à bord des avions des cafés avec du sucre, sucre qui bénéficie, comme vous le savez, d'aides agricoles.

Sachez enfin qu'un pays comme l'Autriche mentionne au sein même de sa Constitution l'obligation de publier les subventions.

Csaba Tabajdi : La Hongrie, elle, ne les publie toujours pas. La liste est secrète même pour moi, député européen. Reste qu'en 2009, il deviendra obligatoire, pour tous les pays membres, de publier la liste des bénéficiaires des aides directes. Ce sera l'occasion de montrer au grand jour les inégalités de ce système. Et ce sera là une nouvelle phase de notre Europe commune. ■

(1) La Convention d'Aarhus (Danemark), du 25 juin 1998, porte sur l'information et la participation du public au processus décisionnel et sur l'accès à la justice en matière d'environnement. Pour accéder au texte : <http://www.unece.org/env/pp/documents/cep43f.pdf>

(2) Sur l'obligation, pour les États, de publier la liste des bénéficiaires d'aides directes agricoles, lire ce document du Parlement européen : www.europarl.europa.eu/news/expert/briefing_page/10863-283-10-41-20070927BRI10862-10-10-2007-2007/default_p001c009_fr.htm

LECTURE DE LA JOURNÉE

La PAC est morte, vive la PAC ?!

Par Gilles Allaire, directeur de recherche Inra.

Quelqu'un qui arriverait ici par hasard pourrait se demander qui est mort et quand? On peut d'autant plus se le demander que la plupart des cercles d'échanges s'est refusé à considérer la fin de la PAC, ne suivant pas tout à fait le jeu qu'avait proposé la Mission Agrobiosciences. Cette réticence doit signifier qu'il y a là une dimension symbolique ou identitaire assignée à la politique agricole.

À l'inverse, on peut se demander quand sont nées les politiques agricoles. Il faut pour cela revenir longtemps en arrière, à l'époque de la première mondialisation, au XIX^e siècle. L'économie était alors largement agricole, l'agriculture orientant très largement le développement de l'industrie chimique. Au cours de cette période de développement économique, il existait peu de politiques agricoles nationales. Seules se sont progressivement construites des régulations du marché des matières premières, principalement au niveau international et sur la base de grandes organisations sectorielles. À partir des années 30, Keynes, comme d'autres grands économistes, a élaboré un schéma de régulation internationale des marchés agricoles, dont le dysfonctionnement a contribué à la crise de 1929, car c'est là que le problème se posait à l'instar du marché des matières premières. Pourquoi les marchés agricoles ne peuvent pas se réguler tout seuls? Tout simplement parce qu'il faut des stocks pour assurer la continuité de la production et la sécurité des approvisionnements alimentaires. Ces stocks supposent une prise de risque financier que les agents économiques ne veulent pas assumer, faute d'incitation. Sans régulation, les marchés agricoles sont donc erratiques.

Le problème, c'est qu'en 1947, lorsque le GATT a été créé pour harmoniser les règles des échanges internationaux, l'agriculture en a été exclue. Un fait très important car c'est sur cette base que se sont constituées des politiques agricoles à l'échelle nationale. Celles-ci se sont fondées sur deux grands principes: celui de l'autonomie alimentaire et celui de la mobilisation des facteurs de production (pour rendre ces derniers plus mobiles⁽¹⁾) - ce qu'on a appelé la modernisation. Les politiques agricoles nationales ne datent donc que du milieu du XX^e siècle⁽²⁾.

Quand il s'est agi de rédiger le Traité de Rome, l'objectif premier était d'instaurer le marché commun. Et c'est bien pour remplir cet objectif que la politique agricole est apparue indispensable, afin de placer les agricul-

teurs et les consommateurs dans les mêmes conditions. Sans elle, pas de marché unique du travail ni de l'industrie. La politique agricole européenne ne doit donc son existence qu'à la volonté de créer le Marché Commun. Et finalement, je conçois la PAC comme une sorte de politique nationale, au sens où il y a arché unique et recherche d'autonomie alimentaire.

Que signifie la fin des politiques agricoles? Nos deux députés européens l'ont bien dit: la question ne peut pas être de supprimer le marché unique. Aussi aurons-nous toujours besoin de certaines politiques, dont celle de l'agriculture. S'agit-il alors de supprimer les instruments de la PAC, qui sont la régulation des marchés (premier pilier) et la régulation des externalités ainsi que la modernisation structurelle (deuxième pilier)? Comme nous avons surtout parlé de la régulation des marchés, il s'agit donc en clair de supprimer ou de modifier le premier pilier.

Lorsqu'on cherche à dater la mort de la politique agricole, au sens restreint de la régulation des marchés, on met toujours en avant le symptôme, à savoir la question budgétaire. Cela a été le cas dans les années 80, période à laquelle certains font remonter la mort de la PAC, avec la mise en place des quotas laitiers (1984) puis du plafonnement des dépenses de régulation du marché des céréales (c'est aussi en 1985 qu'est créé l'instrument des Mesures agro-environnementales, mises timidement en œuvre en France depuis 1991). Une autre date a été avancée dans le cercle dans lequel j'étais: 1989. Le mur de Berlin s'écroule et, rapidement, il est question d'un nouvel ordre mondial qui débouche sur la création de l'OMC, en 1994, dont les principes inspirent la réforme de la PAC de 1992, cette dernière ayant été mise en œuvre par étapes jusqu'au découplage de 2003. D'autres dressent l'acte de décès à un moment ou un autre de la longue crise budgétaire de 1992 à 2003. Une série de réformes comme autant de vains remèdes qui génèrent à leur tour des effets secondaires.

Finalement, qu'est-ce qui a changé depuis Keynes et les années 30? Ce qui a changé, c'est la différenciation des marchés et le rôle des normes en termes de qualité ou de sécurité sanitaire... Et, en fait, au niveau international, il y a déjà des formes de régulation à la fois privée et publique. Lorsque l'enseigne américaine de grande distribution Wall Mart, première entreprise mondiale, choisit telle ou telle politique de référencement, elle pratique une normalisation et une régulation des marchés! Des marchés qui sont même désormais très fortement régulés ou contrôlés, et pas seulement par les grandes firmes. Des forums internationaux qui, en dehors des États, réunissent tant les firmes internationales que les représentants des producteurs et des associations de protection de la nature, comme WWF, édictent aussi des normes qui organisent le marché.

(1) Les agriculteurs qui tardent à prendre leur retraite limitent la mobilité du travail. La terre est certes immobile par nature, mais l'investissement qui « artificialise » le milieu peut être assimilé à une mobilité.

(2) Avant la décolonisation, il s'agissait plutôt, en effet, de politiques « impériales ».

CHIFFRES, DEFINITIONS, REPERES...

Les grandes étapes de la PAC

Sans oublier des accords relevant de l'OMC, tels que l'APDIC, sur la protection des droits intellectuels dont relèvent les produits sous indication géographique. Nous ne sommes donc plus du tout dans un système de marché de matières premières, comme c'était le cas à l'époque de Keynes, mais dans un système beaucoup plus complexe, avec des formes de régulation hybrides, qui mettent notamment en avant, ne serait-ce que pour prévenir les contestations, des normes environnementales et une référence au développement durable.

En revanche, aucun de ces nouveaux standards ne règle par lui-même la question du territoire et du développement local. Cet espace là peut donc être occupé par des politiques nationales ou européennes, se pré-occupant d'aménagement des territoires...

Nous sommes donc effectivement en train de vivre la fin des politiques agricoles telles que nous les avons connues au tournant du XX^e siècle, avec un changement d'échelle des questions de régulation : d'un côté la régulation territoriale relevant de politiques nationales ou européennes, de l'autre celle de nouveaux marchés très différenciés, désormais largement internationalisée. ■

Les principes fondateurs. La crainte des pénuries alimentaires a conditionné, à l'origine, la priorité donnée à l'agriculture par la politique européenne. La conférence de Stresa, du 3 au 12 juillet 1958, entre les six États membres de la CEE, a fixé les **grands principes** de la PAC :

- Unicité des prix sur le marché interne,
 - Solidarité financière entre les États,
 - Préférence communautaire concernant les produits.
- L'article 39 du Traité de Rome en énonce les objectifs : accroître la productivité, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des approvisionnements, assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Elle s'est notamment structurée en 21 Organisations Communes de Marché (OCM) principalement pour les céréales, produits laitiers et viandes bovines. La PAC est l'une des politiques les plus intégrées de l'Union européenne.

Le tournant de 1992 : soutenir le revenu des agriculteurs. Les réformes qui se sont succédé à partir des années 80 et jusqu'en 1999, ont eu pour objectif d'adapter la PAC au nouveau contexte mondial, de continuer à réguler les quantités produites et les prix, à renforcer la compétitivité du secteur, à mieux maîtriser les dépenses de l'Union européenne et, enfin, avec la réforme dite « Agenda 2000 », à préserver et valoriser l'environnement rural ainsi qu'à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs. Le versement d'aides directes a pu ainsi, au gré des États, être conditionné au respect de règles environnementales.

Mais c'est surtout la réforme de 1992 qui a introduit un tournant majeur, faisant passer la PAC d'un système fondé sur la garantie et la stabilité d'un prix minimum des produits agricoles, à un soutien au revenu des agriculteurs, reposant en partie sur des **aides directes**. Il s'agissait en effet d'assurer une plus grande compétitivité de l'agriculture européenne en se rapprochant des prix mondiaux par la diminution des prix de soutien, compensée par les aides directes, dites paiements compensatoires.

2003 : pour se mettre en règle avec l'OMC. Principalement motivée par le souci de se « mettre en règle » par rapport à l'OMC, la réforme de 2003, dite « compromis de Luxembourg », a mis l'accent sur la rigueur budgétaire, rendue d'autant plus nécessaire que dix nouveaux États membres rejoignent l'UE.

Cette réforme a instauré le **découplage des aides directes** pour continuer à soutenir le revenu des agriculteurs tout en évitant une distorsion de concurrence sur les échanges internationaux, que condamne l'OMC. Le moyen : la création d'un **Droit à paiement unique (DPU)** par exploitation, indépendamment de ses choix de production et, même, sans que celle-ci soit obligée de produire. Le DPU remplace ainsi, en partie ou totalement selon le choix des États (on parle alors de découplage partiel, comme en France, ou total, comme en Italie sur le blé dur), les fameux paiements compensatoires. Cette nouvelle forme de soutien est calculée sur la base des aides que les agriculteurs ont reçues de 2000 à 2002. C'est ce qu'on appelle **la référence historique**. Enfin, cette réforme crée l'obligation de subordonner les aides directes – DPU et montants compensatoires – au respect de normes environnementales ainsi qu'en matière de santé des animaux et des végétaux et du bien-être animal.

Des dépenses gérées par des fonds spécifiques. Le FEOGA, Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, a longtemps été le principal instrument financier de l'Europe communautaire, créé dès l'origine de la PAC, en 1962. Il regroupait deux volets : la section « garantie », qui finance la politique des marchés et des prix, et la section « orientation » qui encourage les investissements liés au développement rural. Depuis 2005, un règlement européen a remplacé le FEOGA par deux fonds distincts : le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Ce règlement est effectif depuis le 1^{er} janvier 2007.

Les principaux chiffres de la PAC

Dépenses budgétaires agricoles dans l'Union européenne à 25 : **48,1 milliards d'euros** en 2004. Elles recouvrent les dépenses du FEOGA et concernent pour 84 % le 1^{er} pilier : les aides directes versées aux agriculteurs ainsi que les soutiens indirects (restitutions aux exportations, dépenses d'intervention, aides à l'écoulement de produits agricoles sur le marché intérieur). Le solde, 26 %, est affecté au 2^e pilier, qui concerne les mesures agri-environnementales et les aides aux zones défavorisées.

Ces dépenses représentent **42 %** du budget total de l'UE et sont en baisse depuis plusieurs années.

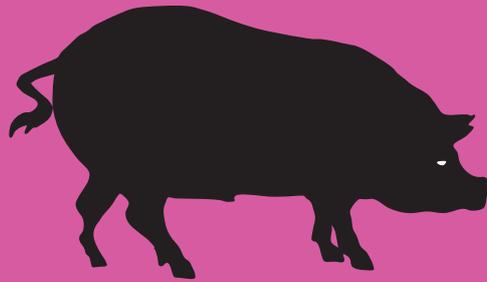
La France en est la première bénéficiaire. Contribuant à 19,6 % de la production agricole de l'UE à 25, elle a perçu 19,8 % des dépenses du FEOGA en 2004. Vient ensuite l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni.

En moyenne, les exploitations professionnelles ont perçu, en France, 24 900 €/exploitation, avec cependant de grandes disparités selon les filières (source RICA). ■

L'agriculture dans l'Europe des 27

Superficies agricoles utilisées :	183,6 millions d'hectares
Taille moyenne des exploitations :	17 hectares dans l'Union à 25, 75 hectares en Bulgarie, 3 hectares en Roumanie.
Nombre d'exploitations (hors forêt) :	15 millions
Nombre d'actifs agricoles : (agriculture, sylviculture, chasse et pêche)	13,8 millions
Part de l'agriculture dans le PIB :	1,6 % du PIB de l'Union à 25 11,8 % en Bulgarie 8,1 % en Roumanie
Part de l'agriculture dans l'emploi :	5,2 % dans l'Union à 25 10,7 % en Bulgarie 32,6 % en Roumanie

Sources : RICA et Eurostat 2003-2004



REPERONS... LA FAIM D'AGRICULTURE

Il y a comme un état de manque. Si l'Europe ne connaît plus que de lointains souvenirs de disettes, la hausse des prix agricoles mondiaux agit comme une crampe à l'estomac et risque bel et bien d'affamer des pans entiers d'une population mondiale qui continue de croître. De fait, tant qu'il y aura des mangeurs, il faudra bien produire de quoi les nourrir. Une crainte de la pénurie qu'alimentent les tensions sur les ressources naturelles et énergétiques et les défaillances d'un marché soumis aux aléas climatiques, à la faiblesse des stocks et aux spéculations financières. Où l'on constate que le manque est aussi du côté du politique : c'est la régulation qui fait défaut, la clarté des objectifs, l'intelligibilité des intentions que résumerait une politique alimentaire commune, territoriale et environnementale : une « PACTE » construite collectivement, sur la base d'un contrat où se négocient les fonctions nouvelles que doit assumer l'agriculture européenne. Tout cela serait malgré tout bien laborieux s'il n'y avait cet autre effet du manque : attiser le désir.

Relecture

Penser l'Europe pour vouloir son agriculture...

Par **Olivier Lazzarotti**. Géographe, professeur à l'université de Picardie Jules-Verne, responsable du projet « Habiter-PIPS » et membre de l'équipe Mobilités Itinéraires Tourismes de l'université Paris 1. Auteur de plusieurs livres dont « Les loisirs à la conquête des espaces périurbains » aux Editions l'Harmattan (1995), « habiter, la condition géographique » aux éditions Belin (2006) et co-auteur de l'ouvrage collectif « Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux », édité chez Belin en mai 2003.

Hier, nous avons donc parlé de la fin de la PAC. Peut-être, aujourd'hui, pourrait-on inverser le regard pour se demander ce que la PAC nous dit du Monde⁽¹⁾ et, plus spécifiquement, ce qu'elle dit de nous. Puisque l'entrée géographique est ici privilégiée, nous pouvons aborder cette question du point de vue des différentes échelles qui ont, de manière implicite, croisé les propos. Parmi elles, j'en ai choisi trois, les plus simples et les plus importantes selon moi.

La France, un déficit d'autocritique. Considérons, d'abord, l'échelle française. La PAC y soulève résistance et contradiction. La résistance, parce que j'ai l'impression que la France a, en général, du mal avec le changement et, particulièrement, avec le changement agricole. Ce pays est en effet l'un de ceux qui s'est le plus construit sur des fondements terriens, sur la référence au sol et, de manière parfois outrancière, sur la référence à la terre comme glèbe qui pèse lourd dans notre culture. C'est également le pays qui a construit une part de sa citoyenneté sur la figure du soldat-laboureur, allant jusqu'à inventer le personnage de Nicolas Chauvin⁽²⁾, dont est dérivé le chauvinisme. C'est cet attachement particulier de notre pays à la terre que la suppression de la PAC remet en cause symboliquement.

Cela dit, les contradictions et les résistances que nous connaissons masquent aussi un déficit d'autocritique. Nous avons évoqué hier, sans difficulté aucune, des aspects externes à l'agriculture. La question de la grande distribution en est une. Elle réalise les plus grandes marges au détriment des producteurs et constitue l'une des sources du mécontentement paysan. En revanche, nous avons peu évoqué l'existence d'une hiérarchie socio-professionnelle à l'intérieur même de la profession. Les agriculteurs ne forment pas un bloc homogène, où tous seraient uniformément victimes, ou au contraire uniquement profiteurs. Au sein du monde agricole, il y a des dominants et des dominés pour reprendre une terminologie un peu désuète. Avec

la PAC, les dominants sont devenus encore plus dominants. C'est cette critique-là qu'il conviendrait de porter et sur laquelle il nous faudrait réfléchir. D'autant que résident là de fortes contradictions. Car, quand même, on peut difficilement nier que la France est le pays qui a le plus bénéficié de la PAC, financièrement et économiquement. Et pourtant, c'est la France aussi qui a rejeté l'Europe en 2005, à l'occasion du référendum sur le traité constitutionnel. Ce refus a ses raisons, mais il est nourri de divers fantasmes qui se cristallisent à l'occasion de la remise en cause de la PAC. Ils font aussi craindre qu'une telle manière collective de poser les problèmes fasse encore obstacle à une approche sensée et raisonnable qui reste, à ce jour, la meilleure chance de règlement des problèmes.

L'Europe, des enfants gâtés aux horizons du futur. La deuxième échelle apparue est celle de l'action, autrement dit l'Europe. À ce niveau, les attaques contre la PAC font émerger d'autres contradictions, liées à l'élargissement de l'Europe. Une Europe à vingt-sept, c'est un phénomène historiquement inespéré, une opportunité fabuleuse, mais qui a bouleversé l'équilibre des relations entre les pays communautaires et soulevé les problèmes que posent les écarts importants entre les Etats membres. Certes, ce n'est pas totalement nouveau, car nous avons déjà vécu ces décalages avec l'entrée de l'Espagne ou de la Grèce. Mais l'ampleur du fossé avec certains pays est tout de même inédite. Il nous faut traiter cette question des inégalités et rendre cette Europe viable. Est-il encore envisageable qu'une même politique s'applique, comme par le passé, à l'ensemble des territoires ?

De fait, cette ouverture européenne crée une multiplicité de modèles possibles là où, en matière de politique agricole, il n'en existait qu'un. Nous avons ainsi évoqué plusieurs de ces grands modèles : celui du libéralisme défendu par la Grande-Bretagne, celui du cofinancement et, enfin, le modèle proposé par la France qui se retrouve isolée, puisqu'elle est la seule à vouloir un modèle pour tous dont aucun autre ne veut ! Situation particulière et quelque peu gênante. Cette Union à vingt-sept voit également se multiplier les opérateurs européens, autrement dit ce par et avec quoi l'Europe a été faite. Nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion sur les deux guerres du début du XX^e siècle qui ont donné naissance, dans les décombres, à une Europe construite sur le pilier de l'amitié franco-allemande. C'est là le premier opérateur. Puis viennent deux autres : l'industrie et l'agriculture d'une part, la monnaie unique de l'autre. Il en reste un quatrième à réaliser : la politique. C'est aujourd'hui la question fondamentale de l'Europe, qui secondarise du même coup celle de l'agriculture. Cette dernière n'est plus prioritaire.

(1) Pour distinguer le « monde », nom commun, du « Monde », objet géographique de dimension unique, il est désormais convenu d'utiliser la majuscule.

(2) Nicolas Chauvin est un soldat paysan imaginaire qui incarne un patriotisme exacerbé. D'après ce mythe historique, il serait né autour de 1790 à Rochefort et aurait servi héroïquement dans les armées de Napoléon 1^{er}. Il est rapidement devenu un personnage de comédie, objet de caricature.

En revanche, le rapport aux produits agricoles et alimentaires nourrit les tensions européennes... Nous vivons une époque formidable. Je suis né en 1959 et, pour cela, n'ai jamais fait la guerre. Il est exceptionnel, dans l'histoire du Monde et ce, depuis la dernière glaciation, qu'une génération ait vécu exclusivement en temps de paix. Mieux, je mange à ma faim, parfois trop d'ailleurs, ce qu'on me reproche. Nous devons, impérativement, mesurer la préciosité et la rareté de cette situation. Mes parents sont encore vivants. Les relations entre générations peuvent exister. Nous sommes vraiment des enfants gâtés de l'humanité. Et tout ça, c'est grâce à l'Europe et, en partie, à la PAC. Du coup, on ne se pose même plus la question de l'alimentation. La dernière disette française date des années 1850 alors que l'histoire « normale » du Monde est ponctuée de femmes et d'hommes qui meurent de faim. Cela ne signifie pas pour autant que nous allons conserver notre politique agricole comme un patrimoine immémorial. Mais il est important de rappeler que nous vivons dans une société d'abondance. Entrez dans un supermarché et voyez la profusion inimaginable de biens.

L'agriculture est-elle, pour autant, une activité du trop plein ? Cela n'est pas sûr, en particulier si l'on prend en compte les possibilités d'évolution générale de la production agricole, tout autant que celles de ses objectifs. Le rapport même aux produits alimentaires pourrait changer. On peut imaginer passer de la notion de nourriture à celle d'aliment, faisant de la question de la qualité des produits, via la « santé », la préoccupation prioritaire. De même, on pourrait aussi assister à un renversement d'usage, qui ferait des produits agricoles, des produits énergétiques. Ainsi, on peut penser que l'horizon de l'agriculture européenne pourrait bien, à terme, s'ouvrir.

Le Monde : angoisses et peurs. La troisième échelle qui me semble importante, c'est celle du Monde. Elle est celle des angoisses et des peurs qui se cristallisent, à la fois à tort et à raison, sur deux éléments. L'un touche à l'environnement, au développement durable ; l'autre, c'est le libéralisme. Ce dernier constitue bel et bien une idéologie. Elle se résumerait en une simple loi du marché, sauf que la loi du marché n'est jamais « simple », parce que, comme certains, parmi lesquels P. Bourdieu n'est pas des moindres, l'ont facilement montré, les acteurs du marché n'ont pas le même poids.

Le libéralisme, représenté par l'approche l'OMC, obéit à une logique purement comptable. Hier, l'un d'entre vous a dit que la mondialisation et la libéralisation des échanges permettaient d'acheter en Europe ce qu'il était interdit d'y produire, notamment pour des raisons écologiques et sociales. C'est effectivement

une manière de fonctionner qui inquiète parce qu'elle redéfinit totalement la géographie des avantages comparatifs, le plus souvent aux détriments de pays soumis à de strictes réglementations. Or, cela génère des transferts énormes à l'échelle de la planète, des changements radicaux en termes de localisation des activités de production.

L'environnement et le développement durable constituent eux aussi une idéologie comme l'a montré le démographe Hervé Le Bras en 1994 dans *Les ressources de la planète*⁽³⁾. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer les arrière plans politiques et les tensions qu'ils génèrent, à l'image de la question des OGM. D'autant que ces notions ne sont pas exemptes d'ambiguïtés : nous ne savons pas trop ce qu'est l'environnement et ce qu'il recouvre ; l'idée d'une agriculture « respectueuse » de cet environnement bute également sur le sens à donner au respect. Et l'on peut dire la même chose de l'agriculture « raisonnée ». Ajoutez-y les relations à la science, faites d'espérance ou de suspicion, et vous comprendrez que les analyses existantes sont souvent embrouillées par l'affectif.

Que proposez-vous ? Alors, faut-il supprimer la PAC ? J'ai retenu plusieurs arguments. Ceux en faveur d'une suppression ne manquent pas. Le premier est de mauvaise foi - je provoque sciemment -, c'est celui de l'anti-productivisme. Comme si la PAC était la cause unique et directe du productivisme en France et en Europe ! Comme si la France et l'Europe étaient les seuls ensembles à avoir développé une agriculture productiviste ! Mais, au fond, demandons-nous plutôt qui cette politique agricole dérange. Et qu'est-ce que l'on propose d'autre ? Je n'ai pas entendu beaucoup

(3) LE BRAS, Hervé (1994). – *Les limites de la planète. Mythes de la nature et de la population*. Paris, Flammarion, 350 p.

de pistes en la matière et moi-même, je n'en ai pas. Pourtant, il ne faudrait pas que l'argument de la critique, sur lequel tout le monde se retrouve, masque les propositions. Cette absence de parole traduit, non pas une absence d'idées sur la politique agricole commune, mais sur la politique européenne en général. Quel est notre projet pour l'Europe? Pour formuler un projet, nous devons avoir une vision géostratégique du Monde. Nous devons penser les problèmes de l'Europe par rapport au Monde. Où vont passer ses lignes de force? Comment s'articulent les différentes échelles? Quelle va être la place de notre espace européen là-dedans? Et, question subsidiaire, quel rôle et quelle place l'agriculture va-t-elle jouer à l'intérieur de cette vision stratégique?

En conclusion, et pour signaler à quel point toute échelle est désormais emboîtée dans les autres, je voudrais revenir sur la question du développement durable qui me semble extrêmement importante. Au-delà des aspects moralisants, un énorme enjeu est en train de prendre forme dans le Monde contemporain : la lutte pour les énergies. Il y a là un affrontement gigantesque entre le « bushisme », qui est une version néo-conservatrice fondée sur le monopole du pétrole, et certaines structures qui fondent leur réflexion sur les solutions alternatives. Les tenants du pétrole sont prêts à faire la guerre pour continuer à faire tourner leur business et nos voitures. Dans ce contexte, le développement durable constitue une alerte, sous-tendue par des intentions politiques ou philanthropiques : « Attention, le Monde tel qu'il se construit encore est un Monde qu'il faut renouveler ». Il pose la question des énergies pour redessiner la carte du Monde et les rapports entre ses différentes régions. C'est dans cette perspective, à mon sens, que doit être pensée la problématique de l'agriculture comme modèle de développement et source d'énergie. ■

EXPOSE INTRODUCTIF

Pour une Politique Alimentaire Commune.

Par Lucien Bourgeois. Conseiller du président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, il dirige au sein de cette structure les études économiques et la prospective. Membre de l'Académie d'Agriculture, ancien Président de la Société française d'économie rurale qui porte la revue du même nom, Lucien Bourgeois n'hésite pas à prendre la plume pour exprimer ses convictions. Citons notamment « La sécurité alimentaire, une affaire d'État », dans la revue *Futuribles* (janvier 2007) ainsi que ses nombreux articles dans les revues « *Chambres d'Agriculture* » et « *Paysans* ».

Ce matin, la *Dépêche du Midi*, comme bien d'autres journaux, consacrait toute une page à l'augmentation des prix alimentaires mondiaux et à l'inquiétude des consommateurs. Ce n'est pas rien. Impossible en effet de ne plus acheter à manger : nous sommes obligés pour survivre de nous nourrir quotidiennement, et ce plusieurs fois par jour, ce qui nous rend évidemment très attentifs à la moindre tension sur les prix et sur l'approvisionnement des produits agricoles et alimentaires. Or ce que nous vivons aujourd'hui, c'est plus qu'une tension localisée. Il s'agit d'une crise sur les marchés mondiaux, due à une pénurie temporaire de certains produits de base : le blé a augmenté en un an de 50 %, le maïs et l'orge de 30 à 40 %. Plus rare, le beurre et la poudre de lait ont vu leur prix flamber. Personne n'aurait parié, il y a un an, que ces derniers connaîtraient un tel renchérissement, qui se répercute sur les viandes et les produits transformés.

Certes, nous avons connu par le passé de semblables pénuries assorties d'inflation. En 1952, au moment de la guerre de Corée. En 1972, lors du premier choc pétrolier. Aujourd'hui, les raisons en sont multiples : mauvaises récoltes dues à la sécheresse en Australie, hausse de la demande en Chine et en Inde, captation d'une partie des stocks pour les biocarburants... Les États-Unis ont ainsi consacré un quart de leur maïs à la production d'éthanol, le tout pour atteindre seulement 3 % de leurs besoins en carburant. D'ailleurs, même s'ils utilisaient à cette fin l'intégralité de leurs récoltes de maïs, ils n'économiseraient que 12 % de leur consommation d'essence ou de diesel. En attendant, faute de quantités suffisantes pour l'alimentation animale et humaine, la crise est là. Certains pourraient rétorquer : laissons faire le marché, il va restaurer les équilibres. Pour ma part, j'ai tendance à penser que les réservoirs des 4X4 des pays riches seront toujours plus solvables que les estomacs des habitants des pays pauvres.

Le marché se révèle bien imparfait pour résoudre ce type de problèmes et il ne faudrait pas que nous pensions que le libéralisme est la doctrine du « laisser-faire ». Car pour être efficace, le marché a besoin de certaines conditions précises - transparence de l'information, libre entrée sur le marché, atomisticité des agents... - auxquelles l'État doit veiller. La concurrence libre et parfaite nécessite une autorité. Or, au niveau mondial, il n'y en a pas. Je ne vois donc pas comment le marché mondial pourrait fonctionner correctement et répartir les richesses. Seule l'intervention politique est à même d'asseoir les grands équilibres.

Quand l'Europe était au pied du Mur... Pour revenir à l'échelle européenne en revisitant l'histoire, je souhaite rappeler qu'à la fin du XIX^e siècle, aucun Etat, pas même la France, n'avait pour projet d'instaurer une politique agricole et encore moins d'assurer un revenu aux agriculteurs. Le souci majeur, à cette époque là, consistait à pacifier le monde paysan, par peur des révoltes et autres jacqueries. Dans ce but, il s'agissait alors, notamment, de préserver les agriculteurs d'une certaine forme d'agressivité du marché, de les tenir à l'écart des grands mouvements sociaux et de les faire adhérer à la République. D'où la création du Ministère de l'Agriculture (1881) et la mise en œuvre de mesures protectionnistes à travers les lois Méline (1892). Paradoxalement, c'est lorsque l'abondance devient la règle que les pouvoirs publics commencent à se préoccuper réellement de politique agricole. En la matière, le grand tournant se situe dans les années trente, lorsqu'on s'est aperçu que les crises industrielles pouvaient aussi affecter le bon fonctionnement de l'agriculture. Et là, l'initiateur de génie se nomme Franklin Roosevelt. C'est lui qui a eu l'idée de mettre les produits agricoles à l'abri des excès de l'économie de marché, et de mettre en place des mesures de soutien des marchés et de régulation de la production comme le gel des terres.

En France, ce sont plutôt l'après-guerre et la décolonisation qui nous ont obligé à changer nos façons de penser. Il fallait trouver d'autres méthodes que l'occupation coloniale pour approvisionner les marchés. Cela nous a conduit à faire l'Europe, mais toujours pas la politique agricole commune : le traité de Rome a été signé en 1957 et la PAC n'est née qu'en 1962. De fait, il a fallu qu'une nécessité historique intervienne : nous avons attendu que l'Europe soit coupée en deux par un rideau de plomb, en 1961, pour nous décider à agir en matière d'agriculture, contre Staline et l'URSS. Bref, il a fallu que nous soyons mis au pied du mur... Mais une fois ce mur tombé, en 1989, nous sommes devenus orphelins d'ennemis. Depuis, nous avons du mal à reconstruire l'Europe sur un autre pilier que la réconciliation franco-allemande et le péril de l'Est.

Du coup, qu'a-t-on fait en 1992 ? Eh bien, nous avons copié nos amis américains, même si leur modèle ne marche pas très bien. Le raisonnement sous-jacent est le suivant : dans la mesure où l'Europe emboîte le pas des États-Unis, ces derniers ne pourront plus nous contraindre au sein de l'Uruguay Round, ses défauts étant les nôtres, « et voilà pourquoi votre fille est muette ». Nous avons donc signé les accords de Marrakech, ceux-là même qui, en avril 1994, concluent le cycle Uruguay, créent l'OMC en remplacement du GATT et, surtout, intègrent désormais l'agriculture dans le champ de ces négociations. Depuis, nous continuons à singer les Américains, de manière plus ou moins fidèle, avec sept ans de retard et un manque total d'analyse.

En revanche, nous avons quand même marqué quelques points. Ainsi, nous avons fait une PAC formidable pour les industries agro-alimentaires, permettant à l'Europe de gagner la bataille sur les produits transformés et les exportations agro-alimentaires, se hissant devant les Américains en 2006. Cette même année, notons que ces derniers ont d'ailleurs abandonné les négociations du cycle de Doha. Ce n'est pas un hasard, donc, si la première puissance industrielle agro-alimentaire, Nestlé, est en Europe... Sauf qu'elle se situe en Suisse ! Ce pays a tout compris du fonctionnement de la PAC et sait parfaitement se servir de l'Union européenne : on vit très bien à l'abri d'un géant, qui plus est lorsqu'on fait de la concurrence fiscale.

Malthus, le Monde et la Méditerranée. Comment reconstruire un dispositif cohérent ? D'abord en prenant conscience que le monde n'est pas à l'abri des crises. Nous n'avons plus que 111 millions de tonnes de blé en stock, soit 66 jours seulement de réserve au plan mondial. Une marge de manœuvre très faible pour faire la jonction entre deux moissons. Nous sommes à la merci du moindre événement météorologique, cyclone ou sécheresse. Et dans ce contexte, en terme d'alimentation, Malthus revient au galop. Je vous rappelle que cet économiste observait l'élimination physique des pauvres, dans l'Angleterre de la fin du XVIII^e marquée par de mauvaises récoltes. Je crois malheureusement qu'aujourd'hui, à l'échelle du Monde, cette élimination physique a tendance à s'appliquer. Rassurons-nous, la riche Europe n'a pas grand chose à craindre. Sur ce point, je vous renvoie à un excellent livre sur les « Génocides tropicaux » écrit par Mike Davis, un universitaire américain. Il montre notamment que lors des épisodes de grande famine qui frappaient l'Inde Britannique – cinq millions de victimes en 1877, deux millions en 1943 - le Royaume-Uni continuait de s'y approvisionner sans aucun problème en céréales, qu'il acheminait par chemin de fer de tout le sous-continent.

EXPOSE INTRODUCTIF

Agriculteurs, saisissez-vous des questions environnementales !

Nous vivons la même chose aujourd'hui : il n'y a pas de crise réelle pour nous mais une crise possible pour le Monde, qui connaît déjà 850 millions d'humains souffrant de sous-nutrition et deux milliards souffrant de carences alimentaires. À côté de cela, dans les pays développés, on dénombre un milliard de personnes concernées par l'obésité. Curieusement, les pays qui en comptent le plus – États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande... - sont ceux-là même qui prônent la libéralisation des marchés agricoles.

Enfin, ainsi que le souligne fréquemment Bertrand Hervieu, n'oublions pas que l'Europe est en contact direct avec la région méditerranéenne : une vingtaine de pays, 500 millions d'habitants dont 260 millions hors de l'UE pour lesquels la question alimentaire est là aussi cruciale. Avant de gloser sur l'OMC ou une hypothétique gouvernance du monde, commençons par prendre conscience que l'ensemble euro-méditerranéen, riche de 760 millions d'hommes, mérite que l'on réfléchisse sérieusement à la production alimentaire.

À première vue, rien ne change dans cette PAC que je vous propose, et dont pas une initiale n'est modifiée. Sauf qu'elle désigne une Politique Alimentaire Commune, qui nécessite une politique volontariste et la réinvention d'une construction collective. D'abord parce que nos entreprises agroalimentaires constituent toujours notre premier secteur industriel aussi bien en France qu'en Europe. Ensuite parce que notre culture alimentaire a permis de développer toute une chaîne de services et de commerces basés sur la gastronomie, pourvoyeuse d'emplois. Pourquoi ne pas inventer un dispositif astucieux qui inclue également ces secteurs ? Enfin, plutôt que de songer à renationaliser la PAC, réfléchissons à la complémentarité qui peut exister d'une part entre les 500 millions de consommateurs européens et les producteurs agricoles. D'autre part, entre l'espace communautaire et nos voisins du Sud, pour élaborer un système euro-méditerranéen, garantissant la sécurité des approvisionnements et le maintien des cultures alimentaires locales, précieuses, peut-être un jour, d'une politique alimentaire commune au plan mondial. Mais je n'ose pas y songer. ■

Par Michel Griffon. Conseiller pour le développement durable au Cirad, président du Conseil scientifique du Fonds français pour l'environnement mondial et de l'Institut d'études du développement économique, responsable du département écosystèmes et développement durable à l'Agence nationale pour la recherche... Michel Griffon bénéficie de la double compétence d'ingénieur agronome et d'économiste. Fin connaisseur des politiques agricoles des pays en développement, il a sillonné la planète, de l'Amérique Centrale à l'Asie en passant par l'Afrique, parce que, selon lui, les avancées de la recherche ne sauraient s'entendre sans débouchés concrets en termes d'applications et parce que la recherche doit se nourrir du terrain. Sur place comme au ministère de la Coopération où il a exercé des responsabilités, Michel Griffon a mené de nombreux travaux, sur les réformes de politiques agricoles à conduire et les politiques de recherche agricole à mettre en place. Toujours avec ce credo : un développement agricole durable, écologique, plus productif et équitable pour les producteurs peut voir le jour. Il a d'ailleurs publié un livre sur ce thème chez Odile Jacob en 2006, « Nourrir la planète ».

État d'épuisement... Je souhaite évoquer l'avenir de l'agriculture européenne et mondiale, mais particulièrement celui de l'agriculture française tel qu'on peut l'imaginer aujourd'hui en fonction des contraintes et des opportunités qu'elle connaîtra probablement. Peut-on imaginer une agriculture qui reste suffisamment productive pour couvrir les besoins alimentaires et énergétiques, tout en gérant l'environnement et le fonctionnement des territoires ? Cette question se pose parce que la situation actuelle n'est pas durable et qu'elle le sera de moins en moins. Les grandes agricultures productives, sur tous les territoires de la planète – en France, au Brésil comme dans les zones de la révolution verte en Inde – voient aujourd'hui leurs rendements plafonner. Par ailleurs, en raison de leur forte dépendance à l'égard de l'énergie, leurs coûts de production vont considérablement augmenter. Pensez à l'agriculture conçue sur le labour et voyez la quantité de carburant nécessaire pour le pratiquer à grande échelle. Si vous y ajoutez les engrais azotés, fabriqués essentiellement à partir de gaz naturel et à l'aide de hautes températures, vous obtenez presque la moitié de la consommation énergétique de l'agriculture... Par

ailleurs, les autres engrais, tels que le phosphate et la potasse, sont d'origine fossile et ont donc, eux aussi, une durée limitée à l'échelle de l'histoire de la planète : 40 à 60 ans, au rythme et au coût d'extraction actuels. Au-delà de cet horizon, les gisements devenant de moins en moins accessibles, leur prix connaîtra un renchérissement à l'instar du pétrole.

Les traitements phytosanitaires n'ont guère plus d'avenir au sein du modèle agricole dominant que nous connaissons : cultiver de mêmes variétés sur des centaines de milliers d'hectares, c'est fournir un espace rêvé pour les insectes, bactéries, virus et champignons, favoriser leurs mutations génétiques et leurs résistances aux pesticides. D'où la véritable course aux armements que livre l'industrie agrochimique contre les pathologies végétales. Une guerre de plus en plus sophistiquée et onéreuse : il faut aujourd'hui dépenser 250 à 350 millions d'euros pour développer une nouvelle molécule ! Du coup, certains groupes commencent à se demander s'ils ne feraient pas mieux d'abandonner cette activité...

De même, comment ignorer cet autre grand facteur limitant qu'est l'eau ? Une ressource que consomment en abondance les grandes agricultures, au point que même dans les régions du Monde où les précipitations sont abondantes, des conflits d'usage se font jour. Sachant que les scénarios en matière de changement climatique prévoient, à l'horizon 2080, la généralisation du climat méditerranéen sur la quasi totalité du territoire français, il nous faudra bien affronter la question de l'irrigation et de la reconstitution des nappes phréatiques. Ailleurs, c'est la forêt qui menace de se réduire comme peau de chagrin, face à l'extension de très grandes exploitations. C'est le cas au Brésil où certains rêveraient de remplacer l'intégralité de la forêt brésilienne par des surfaces de maïs et de soja. Où va-t-on ? Nous sommes en train de détruire un des grands réservoirs de la diversité biologique de la planète. Je vous rappelle que tous les spécialistes considèrent qu'à l'échelle de l'histoire de la planète, nous vivons actuellement la sixième extinction massive des espèces vivantes, après celle qui a eu lieu pour les dinosaures, il y a soixante-cinq millions d'années.

Intensifier... les processus naturels. Voilà un certain nombre de contraintes que nous devons gérer. Et nous sommes mal partis pour le faire sérieusement. Mais il y a aussi des opportunités pour les producteurs agricoles. Ainsi va-t-il falloir continuer à produire. Et même à produire plus. Nous l'avons dit et répété : il faut faire face à un besoin de doublement de la production alimentaire mondiale pour nourrir les neuf milliards d'habitants probables à l'horizon 2050. Et puis, l'agriculture va aussi devoir produire à des fins non alimentaires. Pour les biocarburants, inévitablement, mais aussi pour

des agromatériaux, dans le secteur de la construction et de l'isolation thermique par exemple, fabriqués à partir de la biomasse telle que les résidus de coton dans certains pays. Enfin, ces dernières années, est apparue cette autre opportunité qu'est l'écotourisme, qui constitue un peu partout dans le monde - à la périphérie des parcs nationaux ou dans les régions qui bénéficient de paysages remarquables - un moyen considérable d'augmenter les revenus des agriculteurs le temps d'une saison ou deux par an.

Pour répondre à ces contraintes et à ces opportunités, la recherche doit se mobiliser pour contribuer à changer en profondeur les outils techniques, les modèles technologiques et, au-delà, les politiques d'accompagnement telles que la PAC.

Cette nouvelle vague de technologies porte des noms que vous avez déjà entendu : « agro-écologie », « éco-agriculture », « révolution doublement verte⁽¹⁾ »... D'autres termes vont fleurir tels que l'« agriculture à haute valeur écologique » ou encore, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, l'« agriculture à haute qualité environnementale ». On emploie aussi parfois le terme d'« agriculture écologiquement intensive » qui n'est pas toujours bien compris. Il désigne en fait une agriculture, non plus intensive en produits chimiques, mais qui utilise au mieux le fonctionnement des écosystèmes sans altérer leur renouvellement. D'une certaine manière, c'est une agriculture qui fait confiance aux capacités productives naturelles du vivant. Quelques exemples. De nombreuses agricultures traditionnelles, comme celle que nous avons connue au Moyen Age, sont fondées sur le labour pour détruire les mauvaises herbes. Elles se sont perpétuées à travers une agriculture coûteuse en énergie qui a fait « table rase » des écosystèmes. Le sol y est considéré comme un substrat physique sur lequel on prépare un lit de semences. Et comme le labour a provoqué une baisse de la fertilité naturelle des sols, on y adjoint des engrais. On y cultive une espèce et une seule, sans mauvaises herbes. Du coup, tant que la plante n'est pas sortie de terre, le soleil envoie de l'énergie lumineuse sur un sol nu qui ne sert à rien en termes de production de biomasse. Vient la plante cultivée qui grandit, formant un immense tapis végétal que l'on moissonne à maturité. Mais, une fois la récolte faite, le soleil continue, lui, à fournir de l'énergie sur un sol à nouveau nu, en plein été, là encore sans production de biomasse. Finalement, nous n'aurons utilisé qu'une partie de l'énergie solaire pour produire ces cultures alors que la biomasse supplémentaire aurait pu alimenter le sol en matière organique.

Traitement hormonal... Dès lors, que faire pour optimiser le fonctionnement de l'écosystème dans ce domaine particulier ? Dès la fin de la culture, il faut couvrir le sol par une autre plante qui, utilisant le gaz

(1) Cette expression inventée par Michel Griffon fait écho à la « révolution verte » qui, dans les années 60, a consisté en une modernisation accélérée de l'agriculture dans certaines régions pauvres du globe, basée sur les engrais, les pesticides, la génétique et une politique agricole incitative, pour accroître la productivité face à des situations de pénurie alimentaire. Ce modèle s'est d'abord appliqué à l'Inde, puis généralisé à l'Asie, avant de s'exporter avec plus ou moins de succès, en Amérique latine et dans quelques pays d'Afrique. Très onéreux pour les États, ce processus a été stoppé dans les années 80-90. Une révolution « doublement verte » fait l'hypothèse d'un accroissement des rendements qui ne s'accompagnerait pas d'atteintes à l'environnement et d'une inflation des coûts.

carbonique de l'atmosphère, l'énergie solaire et les pluies d'automne, produit une biomasse qu'il suffit de laisser se décomposer pour se transformer progressivement en humus : un élément de fertilité naturelle supplémentaire pour le sol où sera semée la plante cultivée l'année suivante. Des techniques sont en cours de développement pour optimiser ce processus naturel qui existe depuis la nuit des temps. C'est un exemple d'intensification d'un phénomène écologique naturel. Autre exemple, de nouvelles pratiques culturales permettent d'éviter le « matraquage » des ravageurs par des pesticides, tout en protégeant efficacement les cultures. Ainsi que le préconise Bernard Chevassus au Louis⁽²⁾, des méthodes de défense « en profondeur » alliant par exemple différentes techniques de lutte préventive et d'intervention biologiques, des résistances variétales, des mélanges de culture, peuvent être efficaces. Mais il faut pour cela identifier tous les prédateurs des insectes nuisibles et leur aménager les habitats qui conviennent dans les haies ou les flores environnantes. D'autres choses tout à fait originales peuvent être initiées pour les piéger, par exemple avec des hormones sexuelles, qui permettent d'attirer les ravageurs dans un endroit où ils seront éliminés. C'est ce qu'aux USA on appelle des *trapps and killing zones* : une technologie en passe d'être opérationnelle outre-Atlantique. À nous d'explorer cette voie à notre tour, et dès maintenant. Certains de ces procédés existent de façon spontanée et empirique dans certaines régions du Monde, nécessitant peu de recherches agronomiques. À minima, ils permettent de maintenir le niveau actuel de rendement. Mais, dans la majorité des cas, ils permettraient de les augmenter, tout en abaissant les coûts de production, la facture énergétique et la pression sur l'environnement puisqu'ils jouent sur les mécanismes naturels. Cela dit, il ne faut pas pour autant s'interdire totalement la guerre chimique contre les maladies et ravageurs : à condition qu'elle intervienne en dernier ressort, quand toutes les alternatives ont été tentées sans succès.

Le sang de l'écosystème. Au-delà même de la production de leur exploitation, les agriculteurs pourraient être à même de maintenir, renforcer, voire rétablir les grands équilibres de l'écosystème, à travers des gestes que la plupart d'entre eux connaissent parfaitement. Ainsi, l'agriculture peut contribuer à lutter contre les incendies dans certaines régions en opérant des éclaircies qui coupent les voies que le feu emprunte sous les vents dominants. De même, pour lutter contre l'érosion des sols, il s'agit de placer des haies dans les endroits stratégiques, de reboiser des pentes, de créer des terrasses pour les cultures, d'utiliser des plantes pour assurer une couverture végétale qui protège le sol... Cette même couverture végétale permet de retenir l'eau

un peu partout dans le paysage, notamment grâce à des plantations de zones ripariennes⁽³⁾. Il s'agit alors, non plus de multiplier des barrages et retenues, mais de « penser » l'eau et sa circulation, car elle est « le sang » qui irrigue la vie de l'écosystème.

Concernant la biodiversité, en plus de la réintroduction de haies abritant des auxiliaires de l'agriculture, pourquoi ne pas multiplier les bandes enherbées qui jouent le rôle de jachères apicoles et maintiennent l'existence de pollinisateurs ? De même, il relève du simple bon sens que de créer des mosaïques de cultures et des rotations régulières plutôt que d'opter pour des centaines de milliers d'hectares d'une seule espèce, voire d'une seule variété.

Vous l'avez compris, un certain nombre de techniques obéissent à de multiples usages en termes de gestion environnementale : la lutte contre les mauvaises herbes et les ravageurs, le maintien du carbone dans les sols, la biodiversité, la préservation de sources de qualité... Si vous y ajoutez une dimension esthétique, la mise en place de clôtures pour guider les animaux dans les zones d'élevage, l'entretien de sentiers de randonnée et l'ouverture de gîtes, l'écotourisme peut se développer, venant compléter le revenu de l'exploitation. Autrement dit, je le répète : qui mieux que les agriculteurs peuvent connaître tous les ressorts d'un territoire donné pour en améliorer la qualité écologique et esthétique tout en en restant très productif ?

Une recherche mobilisée, un contrat négocié. Tout cela ne pourra se faire sans une recherche forte et mobilisatrice. Elle doit approfondir les connaissances de la biosphère, cette mince pellicule de terre de 20 cm en moyenne, complexe et fragile, où vraisemblablement 150 000 espèces de bactéries travaillent à sa fertilité. C'est là que réside, tout simplement, le secret de la vie sur Terre. De même, la recherche agronomique peut mettre au point des espèces végétales adaptées aux défis que j'ai énumérés. Par exemple en proposant des plantes ayant un enracinement profond pour travailler le sol à la place des tracteurs et captant l'azote de l'atmosphère.

L'avancée de ces connaissances et la mise au point de nouvelles pratiques ne doivent pas uniquement faire l'objet de travaux de laboratoire, dans les grands centres scientifiques. Les programmes de recherche que nous financerons dans l'avenir doivent faire appel aux compétences des agriculteurs, à leurs savoirs historiques, à leur expérience d'un territoire donné. Car, je le répète, personne n'est mieux placé qu'eux pour gérer, sur chaque territoire, les grands équilibres du vivant pour le bienfait de l'ensemble de la société.

Du point de vue de la politique agricole, au-delà des outils que nous avons abordés hier, tels que l'assurance sur les revenus et le maintien d'une politique de

(2) Bernard Chevassus au Louis a été Directeur général de l'Inra, président de l'AFSSA et du Museum national d'histoire naturelle, ainsi que vice-président de la Commission du génie biomoléculaire.

(3) « Riparien » signifie « relatif aux rives d'un cours d'eau ou d'un lac ». Boiser ces bandes de terre comporte beaucoup d'avantages au-delà même du fait qu'elles abritent une faune importante. Cela stabilise en effet les berges et freine l'érosion ; les branches et leur ombre offrent un couvert aux poissons et maintiennent la fraîcheur de l'eau ; ces plantations filtrent également les eaux de surface, limitant les excès de contaminants.

RESTITUTION DES CERCLES D'ÉCHANGES

Associations d'idées

Pour quels motifs la société soutiendrait-elle son agriculture et ses agriculteurs ? Après les introductions toniques de Lucien Bourgeois et Michel Griffon, ainsi que l'appel de Guy Paillotin à abandonner nos présupposés implicites, le doute s'est installé dans les cercles d'échange. Que faudrait-il donc faire ? Quelles fonctions de l'agriculture soutenir ? Avec quels types d'aides ? Et d'ailleurs, les aides elles-mêmes se justifient-elles ? Pas si simple. Si, de cercle en cercle, certaines notions comme celle du contrat semblent partagées, chaque rapporteur a mis en exergue des approches très distinctes, selon la coloration et la composition des groupes, qui mises bout à bout, forment un faisceau dense de questionnements et de propositions. Sans oublier cette mise en garde, formulée par le dernier cercle, sur la tentation de l'angélisme.

quota, j'insiste quant à moi sur le contrat qu'il faut renouveler entre l'agriculture et la société. Au fond, c'est la société qui a demandé dans les années cinquante aux agriculteurs français de relever le défi de produire beaucoup plus afin de baisser les prix et d'acquiescer la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, la société comme les agriculteurs ont changé. Que demandons-nous ? Une agriculture suffisamment productrice, protectrice des paysages et à haute valeur écologique. C'est aux agriculteurs de se saisir de cet enjeu. C'est là une posture radicalement autre que celle qu'ils connaissent majoritairement aujourd'hui, en tant que cible des mouvements écologistes, bloqués psychologiquement dans une attitude de défense. Rester dans cette querelle stérile avec les mouvements écologistes, c'est perdu d'avance.

Au lieu d'être sommé d'être le payeur, parce que pollueur, le monde agricole, notamment à travers ses leaders, doit accepter de devenir l'un des gestionnaires clés et les entrepreneurs proactifs des solutions environnementales. Cette agriculture là repose sur la notion de contrat, implique directement les collectivités locales et s'articule autour de négociations, elles aussi locales, entre toutes les catégories sociales concernées par la formidable complexité d'un écosystème. Cela appelle des techniques de débat. Au fond, c'est ce que nous faisons à Marciac. ■

CERCLE 1

Rapporteur : **Hervé Ossard**, président du centre Inra Toulouse.

Le contrat fait consensus

Aux motifs pour lesquels la société soutiendrait son agriculture, nous avons ajouté la question des moyens nécessaires. En la matière, il y a eu un consensus profond, dans ce cercle, sur la nécessité d'un contrat co-construit entre toutes les parties prenantes, dont les agriculteurs. Tout est important dans cette proposition : la notion de contrat, celle de la construction en commun, et le fait de n'écarter aucune des parties prenantes. Pour quelqu'un qui, comme moi, a connu beaucoup de débats, il est important de noter que le consensus qui s'est dégagé ce matin n'aurait pas eu lieu il y a encore quelques années... Sur les motifs de soutien de l'agriculture, nous avons certes évoqué les questions de l'alimentation, de l'environnement, du territoire, de l'aménagement des espaces ruraux, ou encore du revenu des agriculteurs. Tous ces aspects étaient volontairement combinés. Mais lequel choisirions-nous si les responsables politiques nous le demandaient ? Nous n'avons pas tranché sur ce point. Le débat reste ouvert.

Dans son intervention, Olivier Lazzarotti s'est appuyé sur trois niveaux d'échelles géographiques. Nous en avons évoqué deux autres, plus petites : l'échelle du territoire, et celle de l'exploitation agricole, au niveau microéconomique. Et là encore, nous n'avons pas tranché sur le niveau géographique le plus pertinent. Il nous faut donc poursuivre notre réflexion pour déterminer les priorités et répondre de manière approfondie à la question qui nous était posée.

CERCLE 2

Rapporteur : **Pascal Seingier**, agriculteur.

Produire du territoire

D'emblée, l'un d'entre nous a fait remarquer que dès qu'on parle de politique, on pense « soutien ». Pourtant, cette corrélation n'est pas toujours établie...

En examinant les fonctions de l'agriculture qu'il nous paraissait légitime de subventionner, nous avons eu du mal à distinguer la production de biens privés et celle de biens publics, les activités agricoles marchandes et celles qui s'apparentent aux services non marchands. Cela dit, s'il faut maintenir l'agriculture, il nous est apparu évident que cela se fera au regard du territoire et non de la fonction de production. Aussi, ne demandons pas à agriculteur de répondre à une multitude d'aspects. D'autant que souvent, il ne se rend pas encore compte de tous les services que son activité peut rendre à la société. Voilà pour la partie franco-française que l'un d'entre nous a conclue ainsi : « On parle de soutien à l'agriculture et aux agriculteurs. Cela ne doit-il pas passer avant tout par la formation ? » Je me suis permis alors de dire que tous les agriculteurs de France et de Navarre devraient passer par les Universités d'été de l'innovation rurale.

Concernant l'Europe, la plus jeune du groupe a demandé comment pouvait-on dessiner une politique agricole commune à 27 avec une telle diversité agricole ? ». Pour ma part, je viens de Seine-et-Marne. Et pour venir jusqu'ici, j'ai traversé des paysages très divers : il est évident que nous ne pouvons pas tous les soutenir de la même façon. Il faut donc des politiques régionales et territoriales, en cohérence avec les demandes de la société. Après avoir privilégié la production au profit de l'emploi, l'Europe devrait adapter les aides aux conditions du marché et à l'environnement de la production.

CERCLE 3

Rapporteur : **Bruno Parmentier**, directeur de l'École supérieure d'agriculture d'Angers.

L'aide publique ne se résume pas à un chèque

Nous avons d'abord établi qu'il ne faut pas confondre « aide publique » et « chèque à la production », ce dernier perdant de son importance dès lors que le cours des matières premières augmente significativement. De fait, cela permet de se recentrer sur d'autres dimensions. Car la politique publique ne se résume pas en un soutien économique à la production. Elle englobe aussi la réglementation, l'organisation des marchés, le conseil, la technique, la structuration des filières, la recherche ou encore la protection aux frontières. C'est bien dans ce sens là

qu'une telle politique doit continuer à soutenir l'agriculture, sans démanteler pour autant les systèmes d'aide à la production qui peuvent s'avérer utiles dans les années à venir, vu les incertitudes qui pèsent sur les prix.

Deuxième idée : il faut trouver un équilibre nouveau entre la centralisation et la déconcentration. À l'évidence, une politique agricole commune qui soutient uniformément 27 agricultures, c'est compliqué et forcément inefficace. À l'inverse, trop de déconcentration peut engendrer une forme d'injustice. Par exemple, à terme, les agriculteurs roumains seront-ils uniquement soutenus via les impôts de leurs concitoyens ? Ou y aura-t-il au contraire une vraie solidarité entre les régions ?

À partir de ces éléments, tentons de répondre à la question. Nous non plus, nous n'avons pas réussi à trancher entre deux voies : l'une centrée sur une politique alimentaire et l'autre sur la politique environnementale. De fait, selon nous, il faut soutenir à la fois l'alimentaire, l'énergie et la santé. Par exemple, nous nous sommes demandés pourquoi la politique agricole ne s'était jamais intéressée aux fruits et aux légumes alors même qu'ils sont au cœur de la demande sociale de santé. Même chose pour le tourisme ou le soutien aux circuits courts. Il faut donc diversifier au maximum les aides.

Dernier point : il convient de se libérer de cette contrainte intellectuelle qu'est l'OMC. Car l'essentiel ne sera plus dans les soutiens économiques à la production mais dans la politique, celle que l'on peut faire avec ou sans OMC.

CERCLE 4

Rapporteur : **Matthieu Calame**, Fondation Charles-Léopold Mayer.

Évaluer les politiques publiques

Les échanges de notre cercle convergent avec ce qui vient d'être dit. Il y a tout d'abord eu un relatif consensus autour de l'enjeu territorial, sur lequel doivent se concentrer les fonds publics – faut-il les appeler aides ou rémunération d'un service, c'est tout l'objet du débat. L'exemple emblématique, c'est l'entretien des haies et l'ouverture des chemins pour maintenir un territoire praticable. Les agriculteurs sont-ils les seuls à pouvoir recevoir ce type de fonds ? Pas nécessairement. Ce n'est donc pas une aide spécifique à l'agriculture.

Ensuite, grâce à la présence parmi nous d'un représentant de l'ambassade d'Allemagne, pays qui est, je le rappelle, le premier contributeur net de l'Union européenne, il nous a été rappelé que la montée des prix agricoles et alimentaires remet en question les aides systématiques par année et par hectare. En clair, les consommateurs allemands ne souhaitent pas payer deux fois. En revanche, ils sont conscients de la néces-

sité d'un dispositif de soutien assurantiel par rapport aux aléas climatiques, avec une contrepartie environnementale acceptée par la profession.

Par ailleurs, nous avons pointé de manière générale le souhait que l'Europe soutienne la création d'accords et de liens régionaux, ce qui permet d'agir à des niveaux différents, sachant que les différences sont plus grandes entre régions qu'entre nations. D'où la moindre pertinence de l'échelon national. Dernier point par rapport à tous ces dispositifs : qui dit fonction, dit résultats mesurables. Or l'expérience française nous met en garde contre le dévoiement des dispositifs et nous rappelle la nécessité d'évaluer les politiques publiques : on a vu des dispositifs pleins de bonnes intentions finir en « quenouille ».

CERCLE 5

Rapporteur : **Lucie Gillot**, Mission Agrobiosciences.

Citoyen ou consommateur ?

Nous avons reformulé la question pour nous demander si les financements devaient être apportés via le marché ou par des fonds publics, autrement dit nos impôts. À cette nuance près : le marché ne peut et ne doit pas tout financer. Nous avons estimé, hier, qu'il fallait donner un nouveau sens à la PAC ; aujourd'hui, nous proposons qu'elle soit plus décentralisée, régionalisée à travers des contrats souples, incitatifs pour les agriculteurs et limités dans le temps. Cela dit, que sommes-nous prêts à financer à travers nos impôts ? « Je ne suis pas prête à soutenir tous les exploitants », « Je veux bien payer si c'est pour maintenir le tissu rural », « D'accord, pour un maintien local de l'agriculture. » Comme le soulignait l'un d'entre nous, à travers cette agriculture, ce sont en effet les petites PME qui bénéficient indirectement du soutien public. Et, in fine, le consommateur reste le bénéficiaire final. Car le maintien du tissu industriel local permet de lutter contre l'uniformisation de l'alimentation. Reste à savoir quels agriculteurs nous souhaitons maintenir. Ceux d'ici ou ceux d'ailleurs ?

Ensuite, nous avons tenté de hiérarchiser les aides à apporter en fonction des instruments dont nous disposons et le degré de maîtrise que nous en avons. Par exemple, nous maîtrisons bien les systèmes des labels et des quotas. À priori, ce marché peut fonctionner correctement par l'offre et la demande. Que maîtrisons-nous mal, en revanche ? L'aspect environnemental. C'est donc à ce niveau-là que les aides doivent se situer et que le politique doit agir.

Par ailleurs, il convient également d'agir sur certaines règles et normes à travers les cahiers des charges plutôt que l'octroi de subventions, qui peut être une

solution de facilité. Enfin, un agriculteur bio parmi nous a suggéré que le prix de l'aliment pourrait intégrer le coût de la dépollution. Reste que nous savons pertinemment qu'en tant que consommateur, nous avons différentes casquettes et que nos logiques d'achat sont complexes, voire contradictoires avec notre discours de citoyen.

CERCLE 6

Rapporteur : **Maryline Trassard**, journaliste.

Une dignité retrouvée

Quelles sont les fonctions de l'agriculture qui pourraient se passer d'aides ? Selon notre cercle, il y a des fonctions qui ne répondent plus aux attentes de la société et que l'on pourrait ainsi décourager. Par exemple, des productions gourmandes en eau.

Nous avons ensuite rappelé que la PAC recouvre également des restitutions aux exportations qui, fort heureusement, sont en train de disparaître. Cette disposition a en effet fragilisé certains types d'agriculture, notamment dans les pays en voie de développement. Enfin, l'un d'entre nous a suggéré qu'il fallait progressivement que les aides publiques n'interviennent plus que de façon ponctuelle, lorsqu'il faut pallier des déséquilibres.

Quelles fonctions de l'agriculture mériteraient en revanche d'être aidées ? Il nous faut sans doute relégitimer la fonction de production, qui doit rester le cœur du métier d'agriculteur. Peut-être les fonctions de préservation du paysage et des ressources ne sont-elles pas dissociables, d'ailleurs, de la production : les façons de conduire les cultures et l'élevage modèlent les paysages et gèrent plus ou moins bien les ressources. Il y a là sans doute une dignité retrouvée pour les agriculteurs si, par leur métier, ils contribuent à faire perdurer les ressources.

Du coup, il s'agit de s'interroger non plus sur les fonctions, mais sur les modes de production que nous souhaitons encourager. Nous avons souligné la primauté de la fonction nourricière et il ne faudrait pas qu'elle subisse un excès de règles. Nous avons également mis en évidence la fonction du maintien de l'emploi dans les campagnes. Enfin nous avons estimé que l'Europe financerait de moins en moins les aides à la production et que les régions pourraient prendre le relais pour soutenir l'organisation des filières, la transformation, la commercialisation... tout ce qui peut apporter de la valeur ajoutée. Reste que la réponse n'est pas la même selon les pays. Ainsi faut-il aider plus encore les nouveaux pays adhérents à organiser leur secteur agricole et prévoir une aide sociale spécifique dans la mesure où la PAC risque d'entraîner la disparition d'une foule de petites structures pourvoyeuses d'emplois.

CERCLE 7

Rapporteur : **Stéphane Thépot**, journaliste.

Des supporteurs plus que des subventions

Contrairement à hier, notre cercle comprenait plusieurs agricultrices et agriculteurs, ce qui nous a aidé à envisager les choses sous un autre angle. Je commencerai par cette phrase d'un agriculteur qui bénéficie d'aides européennes : « J'aimerais bien avoir du soutien, mais pas seulement financier. J'ai aussi besoin de supporteurs ! » Et d'expliquer qu'il ne suffit pas de lui donner une tape dans le dos, « C'est bien, ce que vous faites petit, continuez », mais qu'il s'agit d'acheter aussi ses produits. Une aide directe, donc, venant du consommateur. Se pose alors la question des agricultures et des agriculteurs à « supporter ». Dans notre cercle, nous avons bien vu qu'il y avait différentes façons de jouer, mais aussi que la question de l'image, bonne ou mauvaise, était également essentielle. L'image d'agriculteurs « nuisibles ». Celle de l'agriculteur fauché par les faucheurs, image captée par d'autres, notamment à la télévision. Qui a la bonne ou la mauvaise image, je vous en laisse juge. Et pour terminer sur ce thème, nous avons également parlé de l'image du film *We feed the world* (« le marché de la faim »), réalisé par l'Autrichien Erwin Wagenhofer et qui propose une vision assez terrifiante de l'industrie agroalimentaire, faite d'abondance et gaspillage, au regard de la misère et de la faim.

Pour conclure en maintenant le niveau « agricole » de nos échanges, je citerai non pas un spécialiste a priori de la culture mais un agriculteur de notre cercle. Celui-ci nous a rapporté ce propos du metteur en scène de théâtre Jean-Michel Ribes, venu faire une formation auprès d'agriculteurs : « Plus je suis subventionné, moins je me sens libre ».

CERCLE 8

Rapporteur : **Cécile Ha Minh Tu**, ingénieur dans l'industrie spatiale.

Rémunérer le service rendu

Nous sommes très largement revenus sur les exposés introductifs de Michel Griffon et Lucien Bourgeois, et donc sur les prix, les fonctions et les soutiens de l'agriculture. Pour discuter de ces trois aspects, nous avons suivi un fil historique avec notamment l'exemple gersoïse. Avant les grandes réformes de la PAC, l'agriculture du département s'appuyait sur un trépied : céréales- bovins-spécialisation. Progressivement, à partir des années 90, les normes et les types d'aides européennes, qui ont opté pour les critères de l'OMC, ont conduit à la monoculture et donc à la modification non seulement des

paysages mais aussi de l'alimentation... Ces dernières années, les questions de développement durable et de santé font que l'on va peut-être revenir vers cette agriculture initiale, avec une relocalisation de la production, une remise en cohérence des territoires et donc de nouvelles méthodes de développement en fonction des régions.

Concernant le prix, ensuite, celui qui rémunère l'agriculteur : d'un point de vue industriel, il est composé des coûts de production auxquels s'ajoute une marge. Sauf que cela ne prend pas en compte les autres fonctions du monde agricole. Il faut donc mettre en place un contrat avec la société et le monde rural, sur la qualité alimentaire et le respect environnemental. Il s'agit, dans ce cas, de rémunérer la tertiarisation. De même, il convient de distinguer d'un côté, les fonctions ayant des externalités positives et qu'il faut soutenir, comme les fonctions sociales, le service rendu à la collectivité, la gestion des territoires et des écosystèmes. Et d'un autre côté, celles qui ont des externalités négatives, comme les exportations, qu'il faut cesser de soutenir. Enfin, selon notre cercle, après avoir connu les soutiens aux prix, les aides compensatoires puis la DPU, il nous a semblé qu'il s'agissait justement d'en revenir à la notion de prix suffisamment rémunérateur pour l'agriculture. Pour conclure, la France pourrait partager au sein de l'Europe son expérience, tirée de sa pratique de différents modèles, au bénéfice des nouveaux entrants qui ont en commun une richesse de paysages et de nombreux actifs agricoles.

CERCLE 9

Rapporteur : **Alain Lefèvre**, professeur des Universités.

La tentation de l'angélisme

Le début de notre atelier a été chaud. Très chaud même. Progressivement, avec la fraîcheur de la température extérieure et le bon esprit de l'Université d'été, tout s'est arrangé, mais dans une ambiance qui n'est pas restée pacifiée pour autant. Je veux dire par là que nous avons exprimé qu'il fallait faire attention au risque d'angélisme. Pour le dire autrement, des propositions techniques pour une agriculture rénovée ne deviennent de bonnes idées que si elles sont largement partagées et qu'elles peuvent se concrétiser voire, dans certaines circonstances, s'imposer. Ainsi, nous avons cité le cas d'un certain nombre d'élèves de l'enseignement agricole, convaincus de l'intérêt d'une agriculture à haute qualité environnementale, mais qui sont prêts à passer par les procédés conventionnels qui leur assurent le meilleur revenu à court terme. Il y a là une véritable contradiction, voire une certaine schizophrénie.

DEBAT

Ce qui ne suffit plus pour légitimer les aides publiques

Concernant les critères d'attribution des aides, nous nous sommes rendu compte de la complexité de ce dossier, où les points de vue ne sont pas forcément partagés. Il y a certes les critères environnementaux mais aussi l'harmonisation des conditions sociales de production. En l'occurrence, le pire n'est pas nécessairement à des milliers de kilomètres de nos côtes : il existe aussi à l'intérieur de nos terres, comme l'illustrent les scandales autour du travail des étrangers ou de l'exposition aux pesticides. Il y a là un travail à faire avec nos voisins européens mais aussi à l'intérieur de nos propres espaces.

La maîtrise du foncier est également un enjeu important. Dans une agriculture dite productiviste, l'un des objectifs essentiels ne serait-il pas de maintenir la terre agricole comme propriété des agriculteurs, au lieu de laisser les sociétés financières s'en emparer, avec les logiques que nous connaissons ? De même, sur les pratiques de consommation, nous gagnerions à discuter, éduquer, clarifier les problématiques et définir les actions nécessaires. C'est un préalable avant de pouvoir poser des actes précis.

Pour définir ces objectifs, il nous a paru nécessaire de renforcer la coopération d'acteurs, principalement au niveau local. Il y a une méconnaissance profonde de la situation agricole par les autres acteurs du monde rural. Il faut déverrouiller les esprits. Ainsi, une charte de bon voisinage a été proposée par l'un d'entre nous, pour lutter contre les préjugés et les malentendus. Enfin, nous avons estimé nécessaire de travailler à plusieurs échelles spatiales, notamment pour nous ouvrir d'autres territoires comme l'Europe de l'Est et le bassin méditerranéen. Peut-être connaissez-vous ce slogan altermondialiste « Agir localement, penser globalement ». Il nous a semblé qu'il fallait peut-être l'inverser : « Agir globalement et penser localement ». ■

Martin Nissen, premier conseiller à l'ambassade d'Allemagne en France, chargé des affaires agricoles et de la protection des consommateurs :

Pour compléter toutes ces approches, je souhaiterais vous éclairer sur la position du gouvernement allemand. Ainsi, concernant les perspectives financières 2007-2013, notre ministre de l'Agriculture a dit très clairement qu'il ne voterait pas le changement lors de la révision à mi-parcours, car la plupart des règles existantes ne sont appliquées que depuis quelques années, voire quelques mois pour certains pays. Ne serait-ce que par égard pour les agriculteurs, il faut se laisser un peu de temps et stabiliser les règles. Nous sommes donc contre une grande réforme de la politique agricole jusqu'en 2013.

Nous nous interrogeons beaucoup sur la façon dont sont créées ces règles. Celles de la conditionnalité des aides, par exemple, nous paraissent trop difficiles à appliquer en Allemagne et en France. Les agriculteurs n'ont plus le temps de travailler ! Aussi avons-nous demandé à la Commission européenne de veiller à simplifier les critères et les procédures administratives. D'un autre côté, il faut bien justifier les aides publiques aux yeux des contribuables par des critères précis. En Allemagne, nous avons mis en place un dispositif différent du vôtre, en optant pour un découplage complet qui a un effet positif aux yeux des agriculteurs car ils deviennent réellement des entrepreneurs en décidant seuls des productions propices à leur exploitation. De même, ils ont la possibilité de vendre leurs produits à des prix assez hauts sur le marché.

Autre remarque, sur un aspect que vous avez peu évoqué : il y a quelques semaines, notre ministre de l'Agriculture a demandé à ses services d'étudier les différents systèmes d'assurance-récolte en usage dans les autres pays. Il est en effet convaincu que l'État et l'Union européenne doivent garantir un salaire stable à l'agriculteur qui n'est pas responsable des dégâts liés aux aléas climatiques. Il pense qu'une assurance récolte financée par l'UE peut être un instrument important pour la politique agricole commune à venir. Nous en discutons actuellement avec les différentes instances professionnelles.

Lucien Bourgeois : L'un des rapporteurs a évoqué la notion de légitimité. Ce matin, quand j'évoquais l'alimentation, il s'agissait pour moi de redonner un peu de sens à l'agriculture, dont les fonctions ont été

brouillées par la multifonctionnalité. Et j'ai l'impression qu'on cherche un phare pour justifier la politique agricole. Je rappelle que payer 400 euros à l'hectare pour tondre la pelouse, c'est un peu cher ! À l'inverse, la production à des fins alimentaires est immédiatement comprise par l'opinion publique et elle ne s'oppose pas à l'éco-conditionnalité. Le fil conducteur est le suivant : les consommateurs demandent une sécurité des approvisionnements alimentaires qu'on leur fournit en produisant localement, ce qui implique une protection des territoires et du patrimoine, donc une vigilance sur l'éco-conditionnalité qui trouve tout son sens avec la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Une responsabilité territoriale

Michel Griffon : Il a été dit que l'agriculteur devait rester, ou plutôt devait redevenir un entrepreneur. De ce point de vue, ce peut être un entrepreneur de productions agricoles alimentaires et non alimentaires, mais aussi de services écologiques. Ne vous méprenez pas : il ne s'agit pas d'être le « jardinier de l'environnement », de tailler les haies ou de tondre les pelouses. Mais d'assurer des services nécessaires aux fonctionnements des écosystèmes et de la biosphère pour le bien de la société.

Deuxième remarque : plutôt que de parler de « soutien », il conviendrait de parler de rémunération logique des services rendus à la société. Si l'on arrive à administrer la preuve que tel ou tel agriculteur, par de nouvelles pratiques culturales, a séquestré plus de carbone qu'auparavant, contribuant ainsi à la réduction d'émission de gaz à effet de serre, cet agriculteur là devrait se voir rémunéré par la société. Nous entrons dans un monde de ressources limitées. Nous avons tous lu dans la presse qu'il fallait une, deux, voire trois planètes pour réaliser ce que nous voulons produire. Or nous n'avons qu'une planète. Ceux qui la maîtrisent sont les agriculteurs. Ils doivent être rémunérés pour la gérer.

Troisième chose : je proposerai au Grenelle de l'environnement de parler non seulement d'agriculture à haute qualité environnementale, mais aussi à haute qualité territoriale.

Christophe Abrassard, directeur adjoint de la prospective à l'Inra : Il me semble que l'avenir est à une politique de l'innovation rurale, avec des agriculteurs devenant des entrepreneurs du développement local durable, capables de diversifier de façon pérenne leurs pratiques, s'émancipant de trajectoires structurées par certains lobbies industriels, oeuvrant à l'agro-écologie, au tourisme vert et autres services.

Cette politique pourrait mettre l'accent sur la diffusion d'outils de délibération avec les parties prenantes locales, ce qui est particulièrement important pour l'agriculture péri-urbaine, ainsi que sur la dynamique

des savoirs : en réformant l'enseignement agricole et en constituant notamment une base de connaissances sur les expériences pionnières et innovantes, diffusée au niveau européen. Dernier point : cette approche de l'innovation devrait pleinement prendre en compte et valoriser les savoirs des agriculteurs, considérés comme des concepteurs.

Henri-Bernard Cartier, président de la chambre d'agriculture du Gers : J'ai entendu un rapporteur s'appuyer sur l'exemple du département, avant et après la PAC. Je voudrais apporter quelques aspects concrets. Les structures d'exploitation se sont certes agrandies, le nombre d'agriculteurs diminuant, mais je ne peux pas laisser dire que la monoculture a envahi le paysage gersois. C'est plutôt le contraire. Si des modifications étaient constatées depuis 92, ce serait au marché qu'on les devrait et non aux aides. Mais globalement, on connaît plutôt une stabilité des productions et des cultures dans ce département. La PAC ne les a pas modifiées.

Sylvie Bonny, chercheur à l'Inra : Beaucoup de demandes sont adressées à l'agriculture. Or il y a de moins en moins d'agriculteurs et ceux qui sont là sont plutôt âgés. Par ailleurs, on dit souvent qu'ils sont peu sensibles à la protection de l'environnement. Il faudrait s'interroger : pourquoi diable les agriculteurs seraient-ils réfractaires à cet aspect ? Est-ce une réaction face à la virulence des critiques qu'on leur adresse ? Dernière remarque : il m'a semblé que l'on soutenait beaucoup les consommateurs alors que ceux-ci n'opèrent pas forcément les bons choix en terme d'écologie. J'aimerais bien que l'on fasse attention à ne pas trop « tirer » sur les agriculteurs dont le métier est difficile.

La transparence passée sous silence

Alain Berger, directeur de l'Interprofession fruits et légumes frais (Interfel) : Je voudrais réagir sur la question de la légitimité des soutiens publics agricoles. Je ne suis pas sûr qu'il suffise de dire, de façon un peu trop rapide, qu'ils sont légitimes au nom des services non marchands rendus à la société, notamment par des pratiques respectueuses de l'environnement. C'est concevable si l'on se place dans la logique d'éco-conditionnalité et de défiscalisation. Mais justement, nous voulons intégrer pleinement l'agriculture dans la société. Or prenez les autres secteurs : nous ne versons pas d'aides publiques aux industries qui engagent des pratiques respectueuses de l'environnement. Tout au plus bénéficient-elles de mesures de défiscalisation. Il conviendrait à mon sens d'enraciner beaucoup plus fortement la problématique du rôle des agriculteurs dans la société. En l'occurrence, ils rendent peut-être des services non marchands mais

ils ont surtout une responsabilité territoriale dans la mesure où ils occupent une grande partie des espaces ruraux.

Dominique Olivier, directeur de la coopérative Sicaceli (Lot) : J'adhère aux propos de Lucien Bourgeois et de Michel Griffon, mais je me demande qui va pouvoir faire ce que vous préconisez ? Dans les secteurs du Massif Central – et je crois que c'est le cas dans d'autres régions – depuis trente ans, un tiers des agriculteurs disparaît tous les dix ans. Un territoire vit de la valeur ajoutée qui y est produite et qui, selon moi, est proportionnelle au nombre d'actifs. Or nous allons bientôt connaître les effets du papy boom, alors même que l'artisanat et les services en milieu rural exigent un besoin accru de nouveaux actifs. Aussi ai-je tendance à être un peu moins « agricole-agricole », en me demandant si la problématique de nos territoires ne tourne pas plutôt autour de la ressource humaine et de la compétence territoriale.

Stéphane Sandre, rédacteur en chef du mensuel Bimagri (ministère de l'Agriculture et de la Pêche) : Je suis étonné que l'on passe sous silence une notion qui me semble être pourtant à la base de la légitimité de toute aide : la transparence. Cela a été évoqué hier, avec la Convention d'Aarhus. Les agriculteurs comme toutes les structures du secteur ne devraient-ils pas prendre en main ces questions, expliquer, faire preuve de pédagogie ? Il n'y a pas à rougir de recevoir des aides. Certains secteurs industriels en perçoivent, ainsi que des structures locales. De plus, les exploitations agricoles ne sont pas des entreprises délocalisables. À ce titre, les aides qu'elles touchent peuvent constituer une sorte d'investissement à long terme.

Francis Daguzan : Toutes ces réflexions m'amènent à dire que les aides de l'Europe doivent être rediscutées et remises à disposition du territoire. Et en l'occurrence, la France peut être force de proposition. Nous nous dirigeons, non plus vers des aides à l'hectare ou à l'exploitation basées sur une période de référence, mais vers un contrat avec l'agriculteur. Nous avons expérimenté un certain nombre de procédés contractuels. Ils sont adaptables, transposables et peuvent être discutés au niveau départemental et régional, sous contrôle de l'État et de l'Europe. Cela devrait permettre à chaque agriculteur de « s'y retrouver », dans un contrat qu'il passerait avec les pouvoirs publics, mais aussi avec les coopératives et tous les organismes qui font vivre l'agriculteur de son revenu. ■

LES PONCTUATIONS

de Marc Gauchée et Jean-Marc Neuville.

Le point G et le couteau suisse

Jean-Marc Neuville : Pas de désir sans manque. Je commencerai par la faim, non pas au sens de la finitude mais de la « famitude »... La faim, c'est le titre d'un roman du norvégien Knut Hamsun, écrit en 1890. Dans ce livre, l'auteur postule que c'est à la lisière du manque que l'homme maintient sa liberté et donc sa capacité d'éveil. Quand l'homme sait entretenir sa propre faim, il peut entretenir également son désir de vivre, son appétit de liberté. Je le mentionne en écho aux propos de Lucien Bourgeois qui, ce matin disait qu'ici, nous pouvions réfléchir parce que nous sommes tous des nantis. Autrement dit, le problème concret de la faim se situe au niveau des 850 millions de personnes sur la planète qui ne trouvent pas de quoi manger.

Alors je souhaite réintroduire malgré tout un peu de faim parmi les nantis : car ce qui fait peut-être la richesse de ces débats, et de l'humanité en général, c'est la part manquante.

Marc Gauchée : Tout salaire mérite travail. Je vais d'abord résumer la différence entre hier et aujourd'hui. Hier, en nous interrogeant sur la PAC, nous avons dit que tout travail mérite salaire. Aujourd'hui, nous disons plutôt l'inverse : tout salaire mérite travail... En clair, nous avons cherché à déterminer quelles activités agricoles pouvaient être rémunérées, et avec quelles contreparties.

Compte tenu de la richesse de nos propos d'hier, je me suis ensuite dit, ce matin, que la presse en parlait certainement aujourd'hui. Je suis donc allé au kiosque pour acheter les différents quotidiens. Il y avait certes les habituels « marronniers » alors que je cherchais les platanes. On y trouvait le scandale des taxis, le prix de l'immobilier, le palmarès des lycées et le salaire des cadres, les tests de l'été « Etes-vous plutôt de droite ou simplement tenté par une présidence de commission »... Et enfin, j'ai trouvé un journal qui parlait de nous. En manchette qui plus est : « Lyon a toujours faim ». (Ndlr : Marc Gauchée montre à la salle le journal en question, il s'agit de l'Equipe...).

Jean-Marc Neuville : Ego et Géo. Personne d'entre nous n'a vraiment faim. Ici, nous nous sentons même un peu coupables de nous remplir le ventre à tous les repas. Et finalement, toutes nos discussions ont un fond anxigène très puissant. Pour revenir à Knut Hamsun, maintenir son éveil et sa liberté en continuant d'avoir faim, c'est élever notre niveau de conscience.

En l'occurrence, nous disons aujourd'hui que les restitutions aux exportations ont créé des nuisances, qu'il faut abandonner ce système pour en adopter un autre. Or un système est toujours à géométrie variable. Il faudrait donc faire un peu de géométrie. Et la géométrie, cela me rappelle ce qui se passait autour et dans le temple de Delphes, au temps de Platon. Seuls les géomètres pouvaient y entrer. Mais ils ne pouvaient pas y demeurer s'ils n'étaient que géomètres.

Aujourd'hui, au niveau des agriculteurs, des citoyens, des consommateurs, il faudrait pouvoir passer du repaire au repère, c'est-à-dire sortir du refuge pour trouver ce qui va nous permettre de nous orienter. Je me suis dit : au commencement, il y avait la Terre. Imaginez une ligne courbe, à l'horizontale. Je l'appellerai Géo. Puis, imaginez une ligne verticale : est apparu l'homme, se dressant peu à peu. Je le nommerai Ego. À partir de là, nous pouvons nous rendre compte que Géo et Ego se croisent... au point G ! Je vous invite donc tous à trouver ce point G, cette rencontre entre la Terre et les hommes, et à le substituer à l'angoisse et à la culpabilité...

Marc Gauchée : L'exception culturelle. Pour ma part, je vais rester plus pragmatique. Hier, notre camarade hongrois a lancé un appel à la France. Or dans le cadre des échanges internationaux, nous avons effectivement une solution : Cela s'appelle l'exception culturelle. Il faut donc faire l'exception agricole. Pour réaliser celle-ci, il faut réunir quatre conditions et trancher une question. Commençons par le plus facile. Premier point : il faut un ministre qui reste toujours en tête à tête avec des professionnels. C'est le cas pour l'agriculture. Deuxièmement, il faut un ministre qui distribue des décorations, fait les rubriques nécrologiques et organise des réceptions. Nous l'avons aussi. Plus difficile à présent : il faut doubler le budget et mettre en place un régime d'intermittent ou plutôt de saisonnier puisque nous sommes dans le secteur agricole. Dernier point : nous devons avoir conscience que nous avons une mission universelle. En clair, il faut confondre l'intérêt de la France avec celui du Monde. Pour l'agriculture, il s'agit de la question à trancher : déterminer quels sont nos intérêts français, européens et mondiaux.

Jean-Marc Neuville : Le cinquième pouvoir. Moi aussi j'ai fait ma revue de presse. Ainsi, ce matin, à la rubrique Ecoterre du journal Libération, un article montre la guerre que mène Pékin aux ONG écologistes. Et de rapporter que le Gouvernement chinois, pour justifier les descentes de police dans les locaux des associations et l'arrêt de leurs sites Internet, explique textuellement : « Pour les autorités chinoises, une société civile mature ne doit pas émerger trop vite dans un pays qui compte encore deux-tiers de paysans ». Cela fait longtemps

que le politique manipule l'agriculture. Aussi je rêve d'une alliance entre agriculture et société. Que les citoyens et les agriculteurs parlent ensemble et peut-être sera-ce l'occasion d'organiser un nouveau « bio-pouvoir ».

Marc Gauchée : Entre le de Gaulle et le couteau suisse. Une fois encore, je vais terminer sur une anecdote. Hier soir, en rentrant chez ma logeuse, j'avais un peu soif. Je prends donc une bouteille de Cote de Saint-Mont et j'ouvre un tiroir de la cuisine pour trouver un tire-bouchon. Et là, dans le tiroir, je vois trois types de tire-bouchons. Le premier, c'est le fameux « de Gaulle », assez simple d'utilisation, qui lève les deux bras au fur et à mesure qu'il s'enfonce dans le bouchon. Le deuxième était un Laguiole équipé d'une lame et d'un tire-bouchon. Le troisième, c'était le couteau suisse. Vous savez, celui qui a une multifonctionnalité, avec la lime à ongle, les ciseaux, le décapsuleur et autres bidules. C'est là que je me suis aperçu que plus il y a de fonctionnalités, plus il est difficile d'ouvrir la bouteille parce que la vrille du tire-bouchon est toute petite. C'était ma contribution pour une réflexion sur les outils et les moyens d'une politique agricole. ■

TABLE RONDE

À la recherche du contrat perdu

Une table ronde présentée et animée par **Patrice Duran**, professeur des Universités, directeur du Département de sciences sociales de l'École normale supérieure de Cachan et membre de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP-CNRS, UMR 8166).

Avec **Alain Berger**, directeur de l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel); **Pierre Deloffre**, directeur général du groupe Bonduelle; **Dominique Barrau**, secrétaire général de la Fnsea; **Nicolas Jacquet**, vice-président de la Coordination rurale; **Patrick Kirchner**, porte-parole régional de la Confédération paysanne; **Eric Prascisnore**, vice-président de l'association Consommation, logement et cadre de vie.

Patrice Duran : Comment vivre ensemble tout en essayant de coopérer le moins possible ?

À travers la problématique du contrat perdu, c'est toujours la même question lancinante qui revient : quel est le rapport des agriculteurs avec la société ? Personnellement, je ne sais pas trop ce qu'est la société. Je sais en revanche que nous sommes toujours à la recherche d'une communauté, d'une cohésion. D'où cette idée de « faire société ». Or ce n'est jamais très simple. C'est pour cela que l'idée de contrat est intéressante. L'un des pères de la sociologie en France, Emile Durkheim, disait que tout n'est pas contractuel dans le contrat. Derrière cette notion, il y a toujours des significations et des valeurs partagées, qui relèvent de la morale ou de l'éthique. D'un autre côté, le contrat est aussi un instrument caractérisé par des règles qui s'expriment dans le langage du droit, ou par des normes sociales que nous devons respecter. Un juriste vous dira par ailleurs que l'important n'est pas tant de faire respecter un contrat, mais que son non-respect entraîne une sanction, qu'elle soit négative ou positive. Il y a, enfin, un troisième acteur : le politique, garant des deux dimensions du contrat – le maintien d'un certain nombre de valeurs et le respect de règles juridiques ou sociales.

Evidemment, les choses ne sont probablement pas aussi évidentes que cela. Le problème majeur pour une communauté pourrait se poser de la façon suivante : comment vivre ensemble tout en essayant de coopérer le moins possible ? C'est pour cela que nous avons inventé la bureaucratie. Mais aujourd'hui, il semble que les choses soient d'autant plus compliquées que l'espace politique s'est élargi, comptant, en plus de l'État, les collectivités territoriales et l'Europe et que de nouveaux acteurs entrent en scène, tels que les associations de consommateurs. Aussi la place des représentants classiques de la profession, à savoir

les acteurs syndicaux, doit-elle être singulièrement repensée.

Nous avons évoqué hier la figure du regretté Henri Mendras qui avait enterré les paysans. Par la suite, il a également tenté d'enterrer les notables mais ces derniers se sont fortement réveillés en 1969 en renvoyant un général écrire ses mémoires à Colombey-les-Deux-Eglises. Mais il fut une époque où il était très aisé de construire l'action publique : il suffisait que des notables et des fonctionnaires s'entendent. Il en allait de même avec les politiques agricoles, co-gérées par la filière politico-administrative et la filière syndicaliste. L'Europe a fait exploser ce système. Et l'arrivée de nouveaux acteurs repose très clairement la question de la représentation.

L'identité des agriculteurs : banale ou singulière ?

Patrice Duran : Je voudrais m'adresser d'abord aux représentants des syndicats agricoles ici présents. Cette question de la recherche du contrat perdu n'est-elle pas une projection d'une recherche propre aux agriculteurs, celle de leur identité ? Ce n'est pas un hasard si elle arrive à un moment de désingularisation de la profession agricole, qui n'a jamais autant ressemblé aux autres. Et, pour nouer une relation avec autrui, encore faut-il être renseigné sur sa propre identité. À vous entendre, vous vivez dans un univers dramatique : on ne vous aimerait pas. J'ai donc regardé l'évolution des Eurobaromètres vous concernant. 76 % des personnes interrogées estiment que les agriculteurs sont modernes ; 61 % qu'ils sont respectueux de l'environnement. Et 71 % des personnes interrogées en France pensent que les agriculteurs et l'agriculture sont une chance pour l'économie. N'est-il pas paradoxal de se sentir aussi peu aimé alors que les sondages sont à ce point favorables ? Certes, l'opinion publique n'est pas un groupe social et cela ne veut pas dire grand chose. Mais que veut dire cette interrogation que vous avez sur l'identité du monde agricole ?

Dominique Barrau : Un métier. Je n'ai pas ce problème. Les agriculteurs aujourd'hui se sentent bien. L'interrogation à soulever serait plutôt celle-ci : pourquoi les Français aiment leurs paysans mais pas leur agriculture ? Pour moi, la réponse est à trouver dans la politique agricole. Je ne souhaite pas, en tant qu'agriculteur, que la société me rémunère. Je veux que la politique agricole me permette de vivre des revenus de mon entreprise, en me donnant les moyens de nourrir les hommes et les animaux et de garantir l'autosuffisance alimentaire. Quant au développement environnemental et territorial, il fait aujourd'hui partie de chaque exploitation, même si toutes ne sont pas à la même vitesse. J'ajouterais que l'agriculture est devenue

un métier. S'il ne nous convient plus, on peut le quitter. Voilà le problème posé à la société : est-ce que les agriculteurs-éleveurs de Midi-Pyrénées vont continuer leur activité compte tenu des contraintes ? C'est une question importante qui va peser sur le territoire, l'environnement et le paysage.

Nicolas Jacquet : Des gens responsables. C'est vrai, les Français ont plutôt une bonne opinion des agriculteurs. Quand il y a eu la réforme de la PAC en 1992, qui nous a affaibli économiquement, on nous a accusé de tous les maux. À ce titre, je cite souvent *Les animaux malades de la peste*. In fine, le responsable désigné par les autres animaux, c'est l'âne, parce qu'il est le plus faible et qu'il ne sait pas se défendre. Ce qui nous est arrivé ressemblait à cette fable. Mais aujourd'hui, j'ai le sentiment que nous sommes à un tournant et qu'il y a un consensus pour arrêter de crier haro sur les agriculteurs ; l'opinion publique se rend compte que ce sont des gens utiles qui seront parmi les hommes clés de demain. Les mentalités changent et nous devons être motivés. Mais, surtout, il faut arrêter de nous taper dessus avec de la conditionnalité et des contrôles : nous sommes des gens responsables et raisonnables.

Concernant l'identité des agriculteurs, je soulignerais pour ma part la spécificité de la transmission du métier de père en fils. Il y a peu de métiers pour lesquels la tradition familiale perdure ainsi. Le goût du risque également, car pour être paysan, il faut aimer être pionnier, ne pas avoir peur des événements naturels et économiques. Mais il y a aussi deux logiques contradictoires : d'un côté, nous cherchons à cultiver cette identité singulière, de l'autre, nous tentons de nous rapprocher des autres catégories professionnelles. Ce n'est pas simple d'être paysan aujourd'hui.

Patrick Kirchner : Sous le regard des autres. Je ne suis pas fils d'agriculteur et à ce titre, je n'ai pas d'identité spécifiquement agricole. Je ne me sens pas différent de vous, dans le public, que vous exerciez ou non ce métier. En revanche, si je me retrouve avec des urbains et qu'ils apprennent que je fais de la polyculture et de l'élevage, ils me regardent différemment. L'identité agricole est plutôt dans les yeux de ceux qui nous regardent que dans la tête des agriculteurs. Certains viennent de dire que les agriculteurs allaient bien. Je pense le contraire. Il y a un grand malaise des agriculteurs lié à l'inadéquation entre ce qu'on leur propose, y compris les organisations syndicales, et ce qu'ils veulent. Ils ont le sentiment d'aller dans le mur et ne savent pas comment ils vont s'en sortir demain.

P. Duran : Je me tourne donc vers les autres participants de cette table ronde : quel regard posez-vous sur les agriculteurs ?

Eric Pracisnore : Divorce. Il me semble que le consommateur a une opinion mais pas une image précise de l'agriculteur. Ce dernier est loin du consommateur qui, le plus souvent, fait ses achats au supermarché et le lien est largement parasité. Je me pose alors une question. La notion de contrat est importante mais comment faire pour trouver des lieux et des espaces où consommateurs et agriculteurs pourraient se rencontrer directement et ainsi faire avancer des projets ou des idées ? Au sein des commissions départementales d'orientation agricole ou dans les anciens conseils départementaux d'hygiène, le consommateur n'occupe qu'un strapontin. Sa parole n'est pas ou peu prise en compte. Il existe toutefois des liens contractuels directs entre les consommateurs et l'agriculteur : ce sont les AMAP. Ce système fonctionne bien au bénéfice de tous. En clair, je pense que nous avons tout intérêt, nous les consommateurs, à mieux connaître les agriculteurs. D'autant que nous aimerions parler avec eux de l'impact sanitaire et environnemental de leur activité. Il y a là un contentieux, une confiance écornée entre vous et nous que de vrais échanges pourraient peut-être résoudre. Je dois également ajouter que, depuis ce matin, je vous ai peu entendu parler du consommateur, or il contribue largement, par ses achats et ses impôts, à faire vivre le monde de l'agriculture.

Pierre Deloffre : Surdité. Vous avez déjà tous vu des publicités pour des produits agroalimentaires : on y parle très rarement des agriculteurs. Et plus l'annonceur est important, qu'il se nomme Danone, Unilever ou Nestlé, moins il en parle. Parce que dans l'univers du consommateur, l'agriculteur performant n'a pas sa place. Le consommateur ne veut pas entendre cette réalité. Quand on lui vend des légumes, il imagine qu'ils viennent du potager. Il n'est pas prêt à écouter la contemporanéité de producteurs agro-industriels. Voilà la réalité aujourd'hui, le divorce que E. Pracisnore mentionne. Je vais même plus loin. Ce divorce se situe dans un cadre beaucoup plus large, celui de la confiance accordée par la société à la science et à la technique, qui touche bien d'autres secteurs économiques. Personne ne veut ouvrir ce débat. J'ajoute que cette problématique est particulièrement exacerbée en France. Une enquête est parue à ce sujet la semaine dernière : dans les 47 pays les plus industrialisés du monde, le plus pessimiste sur son avenir, c'est la France. C'est un phénomène surprenant.

Alain Berger : Et repli sur soi. La question de l'identité est effectivement essentielle. Elle est liée à la problématique d'une agriculture mal comprise par la société -consommateurs, citoyens, contribuables. Je distinguerai deux grandes fonctions de l'agriculture. Nourrir la population, d'abord, avec cette réserve : aux

yeux du consommateur, qu'a d'agricole le produit alimentaire? Peu de choses. Il y a un déracinement de ce produit. C'est une réalité et nous devons faire avec. Reste qu'avec l'émergence des agrocarburants, nous reparlons de la fonction nourricière qui, au-delà même de la problématique de la faim dans le monde, a une dimension sociétale fondamentale. Il y a ensuite la fonction territoriale. L'agriculture occupe la majorité de notre territoire. Cela lui confère une responsabilité tant en termes marchands que paysagers, avec les problèmes de conflits d'usage et d'occupation territoriale que cela peut poser. Tout cela construit de l'identité. Quelle est l'attitude du monde agricole face à l'incompréhension du reste de la société et aux éventuels conflits? Il y a deux grandes attitudes. La première consiste à adopter une posture de défense et de repli, qui s'accompagne souvent d'une démarche corporatiste. Faut-il un ministère de l'agriculture? Je pose la question. Cette population doit-elle être défendue au nom d'une singularité, d'une spécificité? Ou, au contraire, peut-on envisager que l'agriculture se réapproprie toutes ces préoccupations sociétales, parce qu'elles relèvent de sa responsabilité? La même question se pose pour l'écologie: faut-il un ministère de l'écologie? L'écologie ne devrait-elle pas plutôt être intégrée, de manière transversale, dans tous les ministères et tous les secteurs économiques?

Le malaise des agriculteurs, qui ont pourtant une réelle identité, vient peut-être d'un excès de repli alors même qu'ils sont dépendants du crédit public et donc du contribuable, et qu'ils assument des responsabilités sociétales considérables. L'agriculteur doit respecter les problématiques environnementales mais aussi faire face à des contraintes économiques – c'est sa vie, sa survie. Le dire est audible. Et pointer ces contraintes, tout en donnant le sentiment de prendre pleinement en compte ces préoccupations sociétales, c'est avancer dans une logique d'intégration. C'est une remarque que j'adresse au syndicalisme agricole.

Les agriculteurs, unis ou dispersés ?

P. Duran : Sur cette question d'identité, les représentants syndicaux ici présents n'ont pas tout à fait répondu. Que représentez-vous dans un paysage pluraliste? Y a-t-il une unité de la communauté agricole ou pas? Tout le monde parle de l'agriculteur comme on a longtemps parlé de « classe ouvrière », incarnée dans la figure des OS qui constituaient l'unité de ce monde, jusqu'au jour où l'on s'est aperçu qu'il y avait des différenciations internes fortes au sein de cette classe. L'identité agricole ne se construit-elle pas, elle aussi, dans la diversité des revenus, voire la disparité des situations? Et, du même coup, cette dispersion permet-elle l'action collective?

Ensuite, par rapport à ce qu'a dit Alain Berger, j'aime-

rais soulever une question un peu provocatrice. Il y a quelque chose qui m'a toujours agacé, c'est quand on demande aux entreprises d'être citoyennes. Et je suis en accord avec les cadres d'entreprise qui déclarent qu'ils ne sont pas là pour ça - c'est le problème du politique – et ce, pour une raison simple : il ne faut surtout pas croire en la bonté de la nature humaine. C'est bien pour cela qu'il faut construire des règles : elles obligent les hommes à adopter un comportement « vertueux ». C'est également le bien-fondé des contrats, qui visent à stabiliser un univers dans lequel l'autre constitue une incertitude. Bref, jusqu'où peut-on demander aux agriculteurs de prendre en charge des fonctions qui relèvent du collectif et qu'il revient au politique de faire assumer?

N. Jacquet : Les dégâts de la co-gestion. C'est vrai qu'il y a un certain pluralisme. Cela explique notamment que la Coordination rurale, qui est née dans le Gers et dont le siège est à Auch, a fortement progressé. En termes d'image, l'agriculture a souffert de la co-gestion par des responsables multi-casquettes, proches du pouvoir et qui avaient un pied dans la coopération, voire dans l'industrie des semences. C'est pour cela que notre syndicat essaie d'être indépendant, sur le plan économique, idéologique ou politique. Dans leur ensemble, les agriculteurs sont très modérés : ils n'aiment pas faire trop de vagues.

P. Kirchner : Une vision monolithique. Il y a effectivement une grande diversité de profils d'agriculteurs. Permet-elle l'action collective? J'en doute. À tel point que lorsque j'ai appris le thème de cette table ronde, je me suis étonné du fait que l'on ne parle que d'un contrat, comme s'il y avait une vision monolithique du monde agricole. Ce contrat que l'on pense avoir perdu, admettons que ce soit le contrat politique au sens large et que celui-ci comporte plusieurs « sous-contrats » : alimentaire, économique, environnemental, social. Pour défendre l'ensemble de ces agricultures, il faudrait un équilibre entre ces différents cahiers des charges. Ce n'est pas du tout le cas avec la PAC.

D. Barrau : Une richesse. Que représentons-nous? 550 000 exploitations réparties sur l'ensemble du territoire. Peut-on avoir une politique commune à 27 pays? On l'a eu en France avec des régions aussi différentes que la mienne et celle d'un agriculteur de la Brie. C'est 15 % de l'emploi en intégrant l'agroalimentaire et l'agroéquipement en zone rurale. C'est une richesse produite pour la France. Mais aujourd'hui, dans le système polyculture-élevage, par exemple, l'agriculteur ne va presque plus au champ. Il reste à l'étable. Il faudra retrouver du revenu dans ces exploitations pour y remettre de l'emploi. Cela peut paraître utopique et

rêveur mais si on ne le fait pas, elles disparaîtront les unes après les autres. Or n'oublions pas que les agriculteurs et l'agroalimentaire ont permis à nos sociétés d'avoir des rayons pleins à des prix modiques.

P. Duran : Je me tourne vers Alain Berger. Quel est le poids de l'interprofession que vous dirigez et que peut-elle représenter ?

A. Berger : **Là où cela pêche.** L'interprofession est un rassemblement. C'est peut-être un bien grand mot, mais nous tentons de mettre autour d'une table l'ensemble des acteurs d'une filière, des producteurs jusqu'à la GMS. Dans ce type de structure, la fonction de représentation professionnelle s'opère dans une logique non pas syndicale mais partenariale. Ce qui suppose une démarche de construction commune et non pas de revendication. C'est déjà une modification de comportement qui n'est pas toujours facile à vivre. Un exemple : nous avons vécu ces trois dernières semaines de juillet une crise assez forte sur la pêche nectarine, avec des tiraillements entre l'État et l'interprofession, et un syndicalisme jouant sur les deux tableaux. D'un côté, la Fédération nationale des producteurs de fruits demande à l'État d'appliquer le coefficient multiplicateur – un dispositif de crise conjoncturelle prévu par la loi, qui permet de rehausser le prix d'achat aux producteurs, actuellement très bas. Or cette mesure rigidifie les rapports économiques entre les différents opérateurs. C'est notamment un épouvantail pour le distributeur qui voit ses marges diminuer. Bien évidemment, la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) crie immédiatement au scandale : l'État se substitue à la négociation interprofessionnelle. De l'autre, il y a une situation concrète qui repositionne bien le problème de l'agriculteur dans le contrat interprofessionnel : les producteurs de pêches nectarines étaient payés en deçà de leur prix de revient. Ils demandaient donc que les différents opérateurs de la filière, y compris le consommateur et le marché, leur apportent un prix rémunérateur. Une position somme toute légitime. Sauf que l'aval n'était pas dynamique : le consommateur n'achetait pas de pêche nectarine. Et là, nous avons constaté des inégalités flagrantes. D'un côté, un producteur qui vend à perte et de l'autre, des opérateurs qui veulent bien jouer le jeu à ce détail près : eux ne vendront jamais à perte, puisqu'ils peuvent, s'ils le souhaitent, vendre d'autres types de fruits. Le seul qui est obligé de vendre à perte et qui n'a pas la capacité d'entrer dans cette logique partenariale, c'est le producteur. Dès lors, il redevient syndicaliste et se retourne vers l'État en disant : « L'interprofession ne sait pas faire ». Tant que perdurera cette inégalité de fait, nous aurons cette représentation duale.

P. Deloffre : **Un système trop compliqué.** Il y a bel et bien une exception culturelle française. Bonduelle produit dans huit pays. Un seul a une interprofession : la France. Notre système d'organisation professionnelle agricole et agroalimentaire est trop compliqué. À l'étranger, personne ne comprend à quoi cela sert. Quant à la politique agricole commune, c'est fini : il n'y en a plus. Il y a des politiques nationales ou régionales agricoles coordonnées. Et si les organisations professionnelles ne se mobilisent pas pour faire valoir les spécificités de leur production et la défense de leurs intérêts auprès de Bruxelles, nous allons au-devant d'une situation où les différentes zones de production en Europe vont se livrer entre elles à une compétition dommageable.

P. Duran : Quels sont les lieux de rencontre avec les agriculteurs pour les consommateurs ? Où devraient se situer les enjeux de négociation ? À ce jour, on dit qu'il faut communiquer. Mais vous savez comme moi qu'on ne communique que lorsque l'on a un intérêt à le faire. C'est pour cela qu'un conflit est toujours un lieu de communication extraordinaire.

E. Pracisnore : **Un lieu à inventer.** Pour l'instant, ce lieu là n'existe pas. Je parlais des conseils départementaux de l'orientation agricole. Pourquoi pas ? Mais dans ce cas, il faudrait singulièrement rééquilibrer les représentations en créant un collège avec les consommateurs et les collectivités locales. Nous avons parlé de territoire. Les collectivités territoriales se retrouvent fréquemment exclues de ces instances. Oui, ce lieu là, il faut l'inventer. Prenons l'exemple des Mesures Agri-Environnementales (MAE) : ces contrats sont confiés aux chambres d'agriculture. L'agriculteur se retrouve donc juge et partie par rapport à des financements publics. Ce contrat ne peut ni servir le monde agricole, ni le consommateur. Il faut créer des instances qui soient réellement des lieux de construction commune et négociée de contrat.

Les autres acteurs du contrat

P. Duran : Un acteur revient à chaque fois, ce sont les collectivités territoriales. Quelle place leur faire aujourd'hui ? Les syndicats sont-ils prêts à travailler avec elles ? Après tout, les vrais propriétaires du territoire aujourd'hui, ce sont les élus locaux.

D. Barrau : Si le président de la région Midi-Pyrénées vous entendait, il vous rappellerait le budget qu'il consacre chaque année à l'accompagnement de l'agriculture, pour aider à la construction de bâtiments d'élevage, à la mise en œuvre de démarches qualité ou à la valorisation de la biomasse. Aujourd'hui, on pourrait se passer de l'échelon national si l'on avait un cadre

européen efficient. Mais l'Europe n'a pas tranché entre deux scénarios : donner les moyens de produire localement, ou se contenter d'acheter où les prix sont les moins chers.

N. Jacquet : Effectivement, les collectivités territoriales sont déjà très investies dans l'agriculture. En revanche, je crains un phénomène de renationalisation de la politique agricole. Les agriculteurs ont beau pester contre Bruxelles, je pense qu'ils raisonnent « européen ». Cela fait 40 ans que les marchés se font à cette échelle.

P. Kirchner : L'échelle régionale permet de compenser des orientations nationales avec des financements spécifiques. Par exemple, nous avons une forte politique d'installation en Midi-Pyrénées. Dans dix ans, la moitié des agriculteurs de Midi-Pyrénées auront disparu. De plus en plus de communes s'inquiètent de cette disparition. À une époque, nous avions lancé ce slogan toujours d'actualité : trois petites fermes valent mieux qu'une grande. Dans la filière lait par exemple, il est plus intéressant d'avoir trois exploitations à 200 000 litres de quotas qu'une ferme à 600 000 litres. Car le jour où l'exploitant de cette dernière partira à la retraite, on ne peut pas être certain de trouver un successeur. Les petites structures ont plus de chance de trouver des repreneurs.

Dans ma municipalité, il y a aujourd'hui des terrains de maraîchages en friche faute d'agriculteurs. La municipalité a passé des annonces pour en recruter. Elle envisage même de mettre à disposition ou d'aider financièrement l'acquisition de logements dans cette zone périurbaine où les prix de l'immobilier ont grimpé.

P. Duran : Derrière cette idée de contrat, il y a celle de la qualité des produits. Comment construire cette pression à la qualité dont tout le monde a besoin ?

P. Deloffre : La qualité se construit d'abord par des exigences réglementaires, et celles-ci augmentent progressivement au niveau national et européen. Elle se construit ensuite dans chaque entreprise par rapport à ce socle minimum : qu'est-ce que je promets de plus au consommateur, en termes de qualité intrinsèque du produit, ou d'exigences telles que, pour la viande, la manière dont sont élevés les animaux. À partir de ce socle, chaque entreprise fait valoir sa spécificité, y compris en terme d'images. Car si la part de l'agriculture classique est effectivement de plus en plus faible dans l'industrie agroalimentaire, celle consacrée à toutes les valeurs ajoutées du produit est de plus en plus forte. C'est la contrepartie.

Pour vous répondre sur la pression à la qualité, la première d'entre elles est simple : quand une marque est votre principal actif, le risque majeur est qu'elle soit

détruite par un accident de qualité. Bonduelle est à la fois le nom de la marque et de l'entreprise. Si, demain, des consommateurs ont de graves problèmes de santé après avoir consommé l'un de nos produits, l'entreprise n'existe plus. Avec une telle épée dans le dos, vous êtes obligés jour après jour d'augmenter vos efforts pour garantir au consommateur qu'il ne sera pas déçu par vos produits. C'est un aiguillon bien plus puissant que la réglementation ! D'autant que le seuil d'exigence du consommateur augmente en permanence. Un exemple : il y a une dizaine d'années, nous avons initié une charte d'approvisionnement de type agriculture raisonnée. Nous nous sommes fait tirer à boulet rouge par les collectivités locales parce que l'on refusait l'épandage des boues des stations d'épuration. Il a été dit que cette charte était intolérable, que l'on s'opposait au développement urbain... Aujourd'hui, c'est tout à fait admis. Garantir que nos produits sont exempts de résidus pouvant mettre en péril la santé des consommateurs est devenu un socle sur lequel on s'appuie.

P. Duran : Sur la question du politique, je me tourne vers Alain Berger. Est-ce que le ministère de l'Agriculture et de la Pêche sert à quelque chose aujourd'hui ? Quid du niveau de l'État aujourd'hui dans les politiques agricoles ?

A. Berger : Je poserai la question différemment : le ministre de l'Agriculture est-il le ministre des agriculteurs ou de l'agriculture dans la société ? S'il s'agit de défendre une corporation par opposition à une société hostile, alors, non ! C'est le pire scénario envisageable. Si c'est pour faciliter une intégration qui reste encore à faire, favoriser la compréhension de ce qu'est l'agriculture par les contribuables, consommateurs et citoyens, alors là, oui ! Car les enjeux politiques sont considérables. L'alimentation, qui englobe la sécurité sanitaire, l'autosuffisance et les problématiques géopolitiques au niveau mondial, mérite déjà, à elle seule, une politique. S'y ajoute celle du territoire. Nous sommes constamment en balance entre l'équité, qui suppose la mutualisation, donc une politique centralisée, et la multiplication des projets territoriaux, parce que c'est là que se trouve la réalité. Avec une Europe à vingt-sept, il y a un éventail de réalités territoriales très ouvert, avec des logiques de projets plus que de guichets.

Dans le contexte actuel, l'État se désengage. Il n'y a pas de politique agricole commune mais une Organisation Commune de Marché (OCM) sur les fruits et légumes qui n'est pas interventionniste. Les autres OCM sont progressivement en train d'être démantelées. Si l'État n'intervient plus, et sachant qu'il y aura toujours une instabilité forte dans l'univers agricole, peut-on espérer une régulation par les lois du marché ? Pensez-vous vraiment qu'un distributeur va accepter des fluctua-

tions en aval? Nous aurons de fait toujours besoin d'un Etat régulateur. Peut-être moins sous la forme de mannes financières, et plus en termes d'espaces réglementaires. Je pense, par exemple, que l'on a énormément à faire en droit de la concurrence. Il est aujourd'hui trop figé pour être adapté à l'univers agricole. De plus, l'inégalité est trop grande entre un amont relativement atomisé et un aval relativement concentré.

Retrouver la vue

P. Duran : Je reviens sur un point très important. Nous avons toujours raisonné en termes de logiques de production. Or Alain Berger nous rappelle que nous sommes surtout comptables des conséquences. Et ce qui modifie aujourd'hui considérablement la donne, c'est la relative visibilité de ces dernières. On pouvait autrefois négocier heureux et cachés. Aujourd'hui, l'impact des politiques dont nous sommes tous acteurs se lit sur le territoire. La contrainte de négociation et de contrat vient peut-être de cette perte de singularité. La pire des choses est de croire que l'on ne ressemble à personne. Or tout ce que vous observez là pour l'agriculture s'observe également pour l'ensemble des politiques publiques : la déségmentation, la multiplicité des échelles et des acteurs concernés. Nous avons donc à construire des dispositifs de gestion pour lesquels nous ne sommes pas très armés.

P. Deloffre : Les situations sont de plus en plus diverses dans un espace qui est plus large que le régional ou le national. Il y a un échelon tout aussi important, c'est l'Europe. Elle met en place un certain nombre de politiques qui, dans un grand nombre de cas, changent profondément les règles du jeu. La difficulté à laquelle nous devons aujourd'hui faire face est la suivante : quelle visibilité des politiques agricoles au niveau régional, national, européen peut-on avoir et quelles sont les interactions entre ces trois niveaux tout en sachant que nous travaillons sur des pas de temps, dans nos métiers, de l'ordre de trois à cinq ans minimum? On ne déménage pas une usine comme cela! Nous avons besoin d'une clairvoyance quant aux politiques qui vont être menées aux trois échelons.

N. Jacquet : Nous avons tous besoin de visibilité à long terme. Quand, avec le découplage total, certains pays ont accordé des aides pour les légumes transformés, et d'autres non, je me doute que cela doit être difficile à gérer pour une entreprise de légumes transformés. Doit-elle investir en France, au Royaume-Uni ou à l'Est? Les producteurs comme les transformateurs ont besoin d'y voir clair. L'échéance de 2013 me paraît de courte vue. Nous devons imaginer une nouvelle PAC à l'horizon 2020-2030 pour pouvoir investir et rentabiliser ces investissements.

A. Berger : Aujourd'hui, la logique du contrat est inéluctable pour des tas de raisons, ne serait-ce que celle du malaise supposé entre agriculture et société. Le premier type de contrat est simple : il concerne l'échange entre le producteur ou l'élaborateur et le consommateur. Ensuite, il y a tout un éventail d'outils contractuels, qui vont de la pacification des rapports jusqu'à la logique synergique où l'on construit un avenir ensemble. Dans ce cadre, il faut du temps. Les gens doivent apprendre à se connaître, à considérer que les interlocuteurs sont fiables, à passer l'éponge sur toutes les déceptions, les contrats bidons... Il faut aussi que le consommateur apprenne à connaître les réalités de l'agriculteur. Prenez l'exemple du prix des fruits et légumes. On entend en permanence qu'ils sont chers. Mais qui sait qu'en une heure, un ramasseur ne récolte que 10 kg de cerises, que le coût horaire de main-d'œuvre est de 12 ou 13 euros de l'heure, charges comprises et que ramasser un kilo de cerises coûte déjà 1,30 euros? Personne! ■

DEBAT

L'agriculture n'a plus de mission, mais des fonctions dont on débat

Guy Paillotin : Parler de contrat donne une vision limitée de la profession agricole ce qui, de temps en temps, a pu gêner les partenaires tels que Pierre Deloffre. Lorsque j'ai fait le rapport sur l'agriculture raisonnée, j'ai discuté avec les pouvoirs publics, le syndicalisme agricole mais aussi les chambres d'agriculture et les coopératives. Il y avait d'ailleurs entre elles une émulation sympathique sur le sujet. On ne peut pas omettre les coopératives dès lors qu'on évoque les contrats économiques. De même qu'on ne peut pas oublier les chambres d'agriculture quand on parle d'environnement et de bien public. Enfin, si l'on veut aller un peu plus loin, il m'est arrivé de discuter avec les présidents du Crédit Agricole et de Groupama qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, défendent l'idée d'un dispositif assurantiel pour la production. Il est donc dommage de ne pas avoir un panorama plus large pour montrer toute la puissance économique de la profession agricole ! Quand Pierre Deloffre rencontre certaines coopératives, je suppose qu'ils ont des discussions d'égal à égal sur un certain nombre de questions. Et je me félicite qu'il y ait en France des syndicats et des coopératives puissantes.

Brigitte Prévost, présidente d'une association de consommateurs, l'Adéic 31 : Je voudrais réagir aux propos de M. Deloffre. Vous avez dit que la publicité n'évoquait jamais l'agriculture parce que le consommateur n'est pas prêt à entendre la réalité d'aujourd'hui. Moi, je pense qu'il est prêt pour cela, mais qu'on ne la lui montre pas car l'image ancestrale de l'agriculture dans la publicité est plus flatteuse et vendeuse.

Pierre Deloffre : Si l'industrie agro-alimentaire dépense chaque année des sommes importantes en communication pour vanter ses produits, c'est qu'elle s'appuie sur des études réalisées auprès des consommateurs. Et il ressort clairement de ces études que les consommateurs attendent aujourd'hui soit un discours sur une agriculture de type ancestrale, soit un discours exempt de toute référence à l'agriculture. Danone ne parle jamais d'éleveurs laitiers. Non pas parce qu'il ne le souhaite pas, mais parce que ses consommateurs attendent de lui autre chose : de la santé, du bien-être, de l'équilibre nutritionnel. Je ne fais ici qu'un constat.

Henri-Bernard Cartier, président de la Chambre d'agriculture du Gers : Le consommateur ne manque de rien, ni en qualité, ni en quantité. Même s'il demande toujours plus, on peut dire que la mission a été remplie. Parallèlement, le nombre d'agriculteurs a été diminué par deux ou trois. Cette révolution s'est opérée parce que les agriculteurs travaillent plus. Celui qui hier avait 50 vaches en a aujourd'hui 100, celui qui avait 100 hectares en a 200... L'agriculture a répondu à la demande qui lui a été faite. Qu'est-ce que le consommateur attend de nous aujourd'hui ? Les agriculteurs vont devoir allier productivité, qualité sanitaire et environnementale. Le consommateur quant à lui, est-il prêt à discerner et choisir des produits identifiés ? Continuera-t-il à acheter des produits du Brésil alors que, pour produire ces derniers, on saccage la forêt amazonienne ? Il faudra bien que sa parole se traduise en actes. Mon gendre est dans le commerce équitable du côté de Biarritz... Une belle idée qui ne lui permet pourtant pas d'en vivre économiquement.

P. Deloffre : Il faut faire attention effectivement à différencier l'opinion du comportement. On peut avoir de belles idées et se comporter de manière différente. Je vous rappelle au passage que le premier restaurateur en France s'appelle Mac Donald.

Alain Berger : Vous utilisez le terme de « mission ». Nous ne sommes plus dans cette logique. Nous avons complètement changé de rapport. Est-ce un rapport fournisseur-client ? Je ne sais pas. En tout cas, c'est pour cela que j'ai parlé plutôt de fonction. Cela change beaucoup de choses. La mission ne donnait pas lieu à débat. Vous aviez telle mission que vous deviez assumer. Aujourd'hui, nous voulons en débattre démocratiquement. C'est une bonne chose. Le consommateur demande effectivement que le produit soit lié à des valeurs qui vont au-delà de ses qualités intrinsèques. Et si on lit la réalité sous cet angle, on comprend mieux certains malaises ou incompréhensions actuelles.

Dominique Olivier, responsable de coopérative : J'ai été surpris ces derniers temps par la publicité de Sodial, qui parlait d'un agriculteur coopérateur, ou par celle de la Macif dont le slogan est « assureur militant »... De même, je suis surpris par la montée du commerce équitable et des alter-consommateurs. Comme si le consommateur cherchait, entre le bien privé et le bien public, un bien commun. Or une coopérative peut porter un certain nombre de valeurs susceptibles d'intéresser le consommateur.

Christophe Abrassard, directeur adjoint prospective Inra : De plus en plus d'entreprises agroalimentaires et de distribution définissent d'ailleurs des

politiques de développement durable et des programmes d'actions associées. C'est, par exemple, le cas de Monoprix qui a une offre de produits bio avec la volonté de mettre en place un marché de « consomm'acteurs ». Ils n'attendent pas de connaître les souhaits des consommateurs : ils les fabriquent. Danone fait de même avec sa filière lait et ses contrats de gestion préventive des aquifères. Avez-vous chez Bonduelle une politique équivalente et a-t-elle des effets innovants dans vos rapports avec les consommateurs et avec la filière amont ?

P. Deloffre : Oui, elle se décline en quatre axes. Sécurité alimentaire et nutrition ; ressources naturelles ; agriculture raisonnée ; développement des hommes et des collaborateurs de l'entreprise. Cette politique a été mise en place depuis cinq ou six ans. J'ai également signalé qu'il y a dix ans, nous avons mis en place une charte d'approvisionnement. Il s'agit d'un engagement contractuel avec 4 000 agriculteurs sur les 70 000 hectares que l'on cultive en Europe. Cette charte s'est peu à peu transformée en guide d'audit sur l'ensemble des prescriptions qui doivent être respectées pour atteindre notre niveau de qualité et la préservation de l'environnement, en terme de traitements phytosanitaires, d'irrigation etc.

Bonduelle est aussi membre fondateur de Cœur et Artères, une fondation basée au CHU de Lille, qui étudie l'ensemble des relations entre la nutrition, la consommation de légumes et les maladies cardiovasculaires associées. Enfin, nous initiions une cinquième action concernant le transport et la logistique, car c'est un élément important de nos coûts et de la production de CO2.

Yves Pinel : Les prises de parole précédentes m'incitent à m'interroger sur la représentativité. Bien évidemment, il ne peut y avoir autour de la table les vingt ou vingt-cinq organismes qui auraient la légitimité d'être présents. Pourtant, quand vous dites que le consommateur a tout à sa disposition, cela n'exclut pas de se demander qui a les moyens d'accéder à cette diversité de produits. Je trouve important qu'un représentant d'une association de consommateur, soit autour de la table. Cependant, je pense que les débats pourraient prendre une tournure un peu plus polémique, au sens constructif du terme, si les secrétaires de la CFDT, de FO, de la CGT étaient également présents à cette table pour témoigner des conditions de vie d'une partie non négligeable de la population française.

Eliane Crepel : Sur la question de la représentation, il me semble que, politiquement, les agriculteurs sont proportionnellement très bien représentés. Je songe notamment aux sénateurs. Quant à leur identité, nous

n'avons pas évoqué la dimension affective. Je me demande si le moment n'est pas venu de clôturer le chapitre du *Bal des célibataires* décrit par Bourdieu. La dévalorisation du monde agricole est faite. Voilà, il est tout en bas. Il est susceptible de disparaître. Il est peut-être temps de le réinclure dans la société. Les gens du pays ne sont-ils pas tous paysans finalement ?

Où l'on revient à la baguette de pain...

Eric Pracisnore : Nous n'avons pas ou peu parlé des problèmes de coût. Permettez-moi donc d'en dire un mot. Entre 1960 et 2005, les prix d'achat aux producteurs ont été divisés par deux en francs constants ; ce sont des données de l'Insee. Le consommateur, en bout de chaîne, n'a rien vu. Les agriculteurs sont victimes de ce fait. Je crois que si nous pouvions nous rencontrer plus souvent, nous aurions un intérêt commun à faire pression sur la grande distribution et les pouvoirs publics.

Charles Pujos, Office national des eaux et des milieux aquatiques en Midi-Pyrénées et Aquitaine :

Certains rapports comme l'état des lieux de la directive cadre sur l'eau montrent que les pressions agricoles sur l'environnement ne cessent de croître avec des conséquences fâcheuses sur les milieux. Un tiers seulement des cours d'eau du bassin Adour Garonne est considéré comme étant en bon état. N'y a-t-il pas un black-out total sur la façon dont sont produites les denrées agricoles ? C'est peut-être l'une des raisons qui expliquent que les agriculteurs peinent à s'emparer des questions environnementales. Ils sont face à des problèmes difficiles à traiter avec des pressions lourdes exercées sur les milieux, qu'il est dur d'inverser malgré tous les discours optimistes et volontaristes que l'on peut avoir dans ce domaine.

Claire Montgobert, Fédération agroalimentaire de la CFDT :

Il y a une autre dimension que nous n'avons pas beaucoup évoquée pendant ces deux jours, c'est la question de l'emploi dans la filière agro-alimentaire. La présence des industriels est de fait importante. Nous consommons peu de produits issus directement de la production agricole ; la plupart des produits consommés sont transformés. Je pense notamment à la restauration hors domicile. Je me demande quelle est la place accordée à la politique de l'emploi dans les politiques agricoles, pour l'ensemble des acteurs, qu'ils soient agriculteurs, salariés ou entrepreneurs ?

Nicolas Jacquet : Trois points pour conclure. Il faut effectivement que l'on communique pour dire que nous sommes présents sur les territoires et qu'à l'origine de la chaîne, se trouvent les paysans. Sur le commerce

LECTURE DE LA JOURNÉE

Le déluge est près de nous

Par Egizio Valceschini⁽¹⁾, directeur de recherche Inra.

équitable, je vous rappelle qu'il y a un an, le prix du blé comptait pour 3 centimes dans le prix total de la baguette. Sachez que si elle comptait six centimes de blé, une grande partie de l'agriculture française et européenne serait sauvée. Il ne faut donc pas grand-chose pour faire du commerce équitable.

Troisième point : nous savons répondre aux besoins des consommateurs. Mais leurs attentes nous apparaissent parfois contradictoires ou utopiques ; nous avons du mal à les saisir.

Dominique Barrau : Nous avons peu parlé de la recherche appliquée en agriculture. Ce domaine propose de multiples solutions. Là aussi, cela passe par un contrat. Si la recherche arrive à influencer le politique pour que l'on aille vers une politique alimentaire, je crois que les maillons se mettront en ligne. Mais cela ne se fera pas effectivement au prix de trois centimes de blé dans la baguette. Ce sont des process qui demandent plus de surfaces, plus de temps, plus d'emplois. ■

(1) Ses travaux portent sur les différentes stratégies de qualité, l'organisation des filières et la réglementation en Europe des signes officiels de qualité. C'est également un spécialiste des contrats entre producteurs et industries agroalimentaires. Depuis septembre 2006, il est le représentant français du Comité permanent pour la recherche agronomique qui aide la Commission européenne à définir les grandes orientations de la recherche.

Je vais évidemment revenir sur la notion de contrat. Pour que ce dernier fonctionne efficacement, il faut qu'il porte une stratégie partagée par les parties prenantes. D'où cette question : quelle stratégie peut être aujourd'hui partagée par tous en Europe ? Pour ma part, je développerai la notion de stratégie d'investissement, en reprenant pour partie ce qu'a évoqué Lucien Bourgeois ce matin à propos de la crise des marchés mondiaux, due notamment à un défaut d'investissement au cours de ces dernières années. Et il y a effectivement, selon moi, des investissements d'intérêt collectif que nous devons impérativement faire.

Mais auparavant, je voudrais revenir sur un point qui me tient à cœur. Depuis hier, nous analysons la politique agricole commune, donc une politique à l'échelle européenne. Pourtant, dès lors que nous parlons des agriculteurs et des autres acteurs concernés, nous nous appuyons uniquement sur le cas français. Pourtant, avec le dernier élargissement, de profonds changements ont eu lieu. Les agriculteurs européens ne sont plus du tout les mêmes. Plus que jamais, nous ne sommes pas seuls en Europe. L'agriculteur, au sens collectif, doit non seulement être raisonné à l'échelle de l'espace communautaire, mais il ne ressemble en rien à l'agriculteur européen des cinquante dernières années. Cette remarque est d'autant plus importante qu'il est une des parties prenantes du contrat.

Au fond, commençons par nous demander quel est l'intérêt d'une politique publique ? L'intérêt collectif qu'elle va mettre en avant doit être pensé par rapport à un avenir commun. Opérer des investissements, cela signifie que nous sommes prêts aujourd'hui à consacrer des efforts ou des financements pour un résultat qui aura lieu demain et dont on ne connaît pas encore tous les tenants et aboutissants. Mais ce qui est certain, c'est que sans cet investissement présent, nous serons probablement en mauvaise position demain. Plusieurs chantiers sont ouverts, et nous les avons évoqués en filigrane toute la journée. Sans prétendre être exhaustif, je voudrais en citer quatre ou cinq.

Il y a tout d'abord des investissements à faire dans l'organisation des agriculteurs et des filières. Un exemple : les politiques agricoles française et européenne dans les années 70 ne reposaient pas que sur des subventions ; elles consacraient également des moyens à l'aide aux groupements de producteurs. Si l'agriculture européenne est encore compétitive, c'est parce que l'on a

su créer des formes d'organisation adaptées, même si elles diffèrent d'un pays à l'autre. À présent, il nous faut probablement les revisiter et les réformer pour qu'elles répondent aux nouvelles règles du commerce international, ce qui nécessite des investissements à la fois financiers et juridiques.

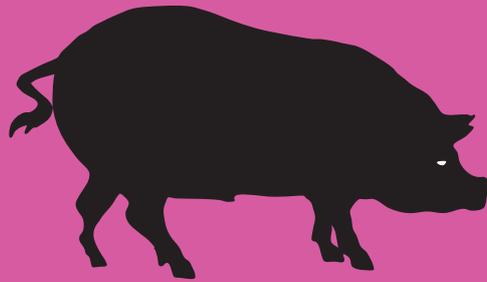
Le deuxième domaine concerne la formation et la compétence. C'est ce que nous a dit Michel Griffon : nous allons vers un nouveau modèle technologique. Cela ne signifie pas que toutes nos connaissances seront invalidées mais que de nouveaux savoirs vont être produits. Il faudra bien les diffuser et les mettre en oeuvre. Or nos systèmes de formation, quelque peu scolaires et fortement hiérarchisés, n'y suffiront pas. Nous sommes tous trop intelligents pour n'être que des élèves disciplinés : nous avons envie de mieux comprendre et de participer à la formation. Comme Michel Griffon nous l'a rappelé, les agriculteurs doivent être partie prenante de leur propre apprentissage technique.

Troisième point. Vous allez me dire que je suis corporatiste mais il y a des investissements importants à faire en recherche agronomique. Ce nouveau modèle technologique que je viens d'évoquer appelle un nouveau modèle scientifique et de nouvelles connaissances. Nouvelles pas seulement au regard du passé. Avec le changement climatique, il y a de fortes probabilités pour que certaines connaissances doivent être révisées parce que les données sur lesquelles elles portent ont changé. C'est un enjeu considérable au niveau européen. Dans cette perspective, l'alliance avec le monde agricole sera également décisive.

Enfin, des investissements sont à mener sur les formes de gouvernement - Je n'aime pas beaucoup le terme de gouvernance. Lors de la crise de la vache folle, qui a pro-

voqué une chute dramatique du marché de la viande, on a ainsi inventé une nouvelle manière, transitoire mais efficace, de gouverner la filière. La grande distribution, les représentations interprofessionnelles, les syndicats agricoles et les pouvoirs publics ont redéfini conjointement les normes de production de la viande. Cela a eu deux effets : cela a permis de renforcer la sécurité sur un problème méconnu ou inconnu auparavant. Et d'améliorer la situation économique en accentuant la différenciation des viandes. Et aujourd'hui, alors que nous ne sommes pas en situation d'urgence, nous ne saurions pas le faire ? Cela me semble étrange. J'ajoute que cette nouvelle forme de gouvernement doit intégrer les consommateurs. J'adhère ici aux propos de Guy Paillotin. Le consommateur est en même temps très faible et très fort. Fort par le pouvoir que lui confère son geste quotidien d'achat : il peut peser sur certaines orientations économiques. Faible parce qu'il est peu représenté institutionnellement en France et en Europe.

Cette notion d'investissement renvoie à celle du temps : à quel horizon raisonne-t-on ? En règle générale, on parle d'investissement dans le long terme. Mais aujourd'hui nous sommes dans une période trépidante et angoissante où se rencontrent le court et le long terme. Nous n'avons plus de temps à perdre. Nous ne pouvons plus nous permettre de remettre au lendemain ces problèmes. Nous ne pouvons plus dire, « Après moi, le déluge ». Car, d'une certaine manière, le déluge est tout près de nous. Aussi devons-nous raisonner nos investissements en restructurant notre horizon temporel. ■



ELABORONS... LES FINS ET LES MOYENS D'UNE POLITIQUE AGRICOLE

Une fois appréhendés l'ampleur des mutations opérées dans le monde agricole et dans nos sociétés ainsi que les enjeux planétaires en termes alimentaires, environnementaux et économiques, peut-on dessiner de nouvelles voies pour l'action publique ? Que serait une politique agricole française et européenne qui réponde à ces défis, qui retrouve une lisibilité collective et qui, par la légitimité de ses finalités et de ses moyens, rencontre l'adhésion de l'ensemble de la société quant à la place et au rôle des agriculteurs ?

Où l'on a pu entendre un exercice de prospective de la part d'acteurs économiques locaux et de gestionnaires de la décision publique ; l'agenda politique des négociations qu'il convient de mener à l'échelle européenne par Philippe Martin, Stéphane Le Foll et Jan Mulder ; et les leçons que tirent de ces trois journées Patrice Duran, Olivier Lazzarotti, Michel Griffon et Guy Paillotin.

CONTRIBUTIONS

Pour retrouver le sens de l'orientation

Après deux jours de réflexion, le temps des prises de position. Il était demandé en effet à chacun de verser sa contribution, pour approcher ce qui relève du choix politique et de la décision publique. À la tribune, après l'introduction de l'économiste **François Colson**, chargé de clarifier les enjeux, se sont d'abord succédés les points de vue d'acteurs de terrain : **Christian Laforêt**, qui rapportait la position des trois grandes coopératives gersoises Avigers (volailles), Vivadour (semences) et Plaimont (vins) ; **Henri-Bernard Cartier**, président de la chambre d'agriculture du Gers ; et **Christian Dauriac**, pour le groupe local de réflexion. **Philippe Mauguin**, délégué régional Ile de France pour l'Agriculture et la Forêt, ainsi que **François Mitteault**, directeur du Développement rural au Cnasea, ont ensuite développé le regard qu'ils portent sur la politique agricole à construire au regard de la décision publique. Des interventions que relie un même credo : clarté de la politique, cohésion sociale et cohérence des échelles de décision. Une règle des « 3 C » que seule l'intervention publique peut initier et prendre en charge.

L'heure de la prospective

Un avant-propos de François Colson

La période que nous vivons se prête véritablement à une réflexion de prospective sur la politique agricole. Cinquante ans après le traité de Rome, nous assistons à un basculement de la place qu'occupent l'agriculture et l'agriculteur dans la société, ainsi que des conditions d'élaboration des politiques publiques. N'oublions pas en effet qu'il y a un demi-siècle seulement, les agriculteurs représentaient près de 20 % des actifs et qu'un agriculteur nourrissait alors 8 personnes. Aujourd'hui, ce dernier nourrit plus d'une centaine d'individus. Il est évident que la place de l'agriculteur dans la société a considérablement changé. Il en va de même pour les échanges agricoles au niveau international. Dans les années 60, ceux-ci représentaient 25 % du commerce mondial. Aujourd'hui, leur part se situe en dessous de 10 %.

Cette réflexion de prospective est également rendue nécessaire par plusieurs rendez-vous qui nous attendent très prochainement : la révision de la PAC, le nouveau cycle de Doha, mais aussi, en France, les interrogations que certains expriment sur l'utilité ou non de maintenir un ministère de l'Agriculture. Avec le raisonnement suivant : les agriculteurs étant devenus des acteurs économiques comme les autres, avons-nous besoin d'une politique agricole perçue comme une béquille ?

Pour ma part, je reste convaincu que l'agriculture a encore durablement besoin d'une intervention publique appropriée à sa spécificité. En termes d'analyse économique, l'absolue nécessité d'une régulation se fonde sur les défaillances du marché, qui connaissent d'importantes fluctuations des prix, sur les aléas climatiques, ainsi que sur la non prise en compte des biens publics et environnementaux par les prix. Soyons lucides : si le consommateur est prêt à payer la qualité qu'il souhaite, il ne peut et ne veut pas assumer à sa juste valeur le coût du respect des normes environnementales, ainsi que Guy Paillotin l'a souligné dans son rapport sur l'agriculture raisonnée⁽¹⁾. Enfin, il convient aujourd'hui de prendre en compte l'équilibre global de la balance carbone à l'échelle de la planète au regard des conséquences du changement climatique. Là encore, l'intervention publique est requise dans les années à venir. Elle est loin de ne concerner qu'une poignée d'agriculteurs : elle engage la cohésion sociale tout entière.

La montée en puissance de l'organisation collective.

Trois pistes de réflexion à présent. La première sur les domaines d'intervention des politiques publiques en matière d'agriculture. En la matière, Edgard Pisani a été d'une rare clairvoyance lorsqu'il prônait déjà, dans les années 60, le triptyque « L'homme, les produits, les territoires ».

Ces trois dimensions nous guident toujours dès lors que l'on tente de donner sens aux politiques publiques. Nous sommes en effet dans une phase problématique où l'importance des soutiens publics à l'agriculture paraît inexplicable aux yeux du reste de la société. Il est donc nécessaire de relégitimer ces soutiens, au nom de la gestion des produits et des territoires, de la formation des hommes et de la recherche.

De même, il convient de s'atteler à la mise en cohérence des politiques agricoles, en fonction des niveaux d'intervention, ainsi que Philippe Mauguin nous l'expliquera. Que faut-il mettre en œuvre, aux plans mondial, européen, national et local, pour construire dans les cinquante ans à venir des équilibres tels que la production alimentaire et la gestion de l'espace seront encore régulées ? Au niveau mondial, pour atteindre un équilibre carbone et une sécurité d'approvisionnement sur les denrées de base ; au niveau européen, non seulement pour basculer d'une protection tarifaire à une protection sanitaire, sociale, environnementale – et en la matière, nous sommes en retard –, mais aussi pour la faire respecter en termes d'importations, de manière plus efficace qu'à travers des taxes et des subventions. De même, il s'agit de mettre en cohérence la politique communautaire sur les modalités d'intervention dans les différentes régions. Dans cette perspective, les niveaux de cofinancement doivent être repensés en

(1) Rapport commandé en 1999 par Jean Glavany, alors ministre de l'Agriculture et de la Pêche, à Guy Paillotin, à l'époque Président de l'Inra. Rendu public en mars 2000. Téléchargeable sur le site de la Mission Agrobiosciences : www.agrobiosciences.org/article.php?id_article=0140

vue de rééquilibrer les inégalités dans le développement économique. Enfin, au niveau national, l'enjeu réside principalement dans la formation et la recherche ainsi que dans l'équilibre territorial. Même si les Régions interviennent pour moins de 5 % des soutiens publics à l'agriculture en France, il est évident qu'elles vont jouer un rôle de plus en plus déterminant.

Troisième piste : l'importance du processus de mise en œuvre des politiques agricoles par l'organisation collective des agriculteurs. Le basculement qui va s'accélérer dans les années à venir, c'est celui d'une politique agricole qui va passer du *top down* (logique descendante) au *bottom up* (mouvement ascendant) ; Là où toutes les règles étaient construites par la décision publique et la réglementation au niveau du ministère et de Bruxelles, nous allons vers une montée en puissance de l'organisation collective, professionnelle et interprofessionnelle, apte à exercer un rapport de forces. Ainsi, selon moi, l'organisation coopérative est exemplaire au niveau d'un territoire, même s'il convient de surpasser la difficulté liée au pluralisme. Être capable de travailler ensemble sur certains aspects alors que des désaccords existent sur d'autres, nous ne savons pas faire en France. Cela nous rend fragile.

Pour terminer cet avant-propos, je m'inspire du concert de jazz auquel j'ai assisté hier soir : un groupe d'une énergie impressionnante, composé de six chanteuses américaines dont l'une était muette et s'exprimait avec le langage des signes. Voilà l'enjeu pour toute création collective, dont relève la politique agricole : la réussite sera liée à la capacité d'instaurer une égale dignité de toutes les fonctions alimentaires et environnementales et de tous ses acteurs, salariés agricoles ou industriels de l'agroalimentaire, fonctionnaires ou agriculteurs. C'est pour moi l'un des critères d'une politique capable d'assurer la cohérence nécessaire pour mieux vivre ensemble.

Politiques, soyez clairs !

Par Christian Laforêt, président d'Avigers.

Je commencerai par spécifier que les coopératives occupent une position très particulière, puisque nous nous plaçons entre les agriculteurs et le monde économique. Une fonction d'intermédiaire qui fait circuler également l'information entre ces deux mondes, en tenant au courant les agriculteurs des orientations politiques, et en faisant remonter les doléances de ces derniers sur les effets de ces orientations. Dans le Gers et le Sud-Ouest de la France, s'y ajoute une autre singularité. La politique agricole a en effet pris en compte certains de nos handicaps en termes de moyens, aidant le secteur à les compenser par le développement de productions et de filières de qualité.

À notre niveau, comment percevons-nous le contexte général actuel ? D'abord, nous constatons une pro-

gression de la libéralisation. C'est très net. Aussi bien pour les productions directement concernées par la PAC, comme les céréales, que pour d'autres filières telles que la viticulture où disparaissent des éléments régulateurs comme les droits de plantation. Et notre principale inquiétude pourrait se résumer ainsi : où va-t-on ? Nos structures coopératives vont-elles avoir à faire à des agriculteurs de culture paysanne ou familiale, ou serons-nous face à des exploitations de grandes tailles, ce qui implique des relations très différentes ? Le monde coopératif s'étant élargi en intégrant l'offre de fournitures, en gérant l'approvisionnement, voire en assumant la collecte de céréales, il s'est investi dans le monde économique et constate aujourd'hui que la libéralisation ne supprime pas toutes les distorsions de concurrence, notamment vis-à-vis de l'étranger. Des distorsions sociales et environnementales, notamment, qui affectent nos produits. Autre incertitude, plus récente, qui nous préoccupe : la surenchère énergétique. Serons-nous capables, demain, de répondre à la fois à la demande alimentaire et à celle des énergies renouvelables ? Enfin, nous nous questionnons sur le type d'accompagnement de l'agriculture que va adopter l'Europe. Depuis des années, nous connaissons au plan communautaire des schémas compensatoires par rapport aux prix sur les marchés mondiaux. Mais les États-Unis, eux, mettent l'accent sur des systèmes assurantiels, climatiques et économiques. Quelles seront les options européennes à moyen terme ?

Vous l'avez compris, ce que nous demandons en premier lieu, c'est que le choix politique soit très clair, expliqué et affirmé. Nous avons le sentiment que depuis des années, nous assistons à du replâtrage, de simples colmatages ici ou là. Quelles que soient les options prises par la puissance publique, nous ferons tout pour les mettre en œuvre et en assumer les conséquences, mais au moins, que ce choix soit clair !

Pas de coop sans produits différenciés. Très humblement, notre groupe a essayé ensuite d'approfondir deux points importants à nos yeux. Le premier est lié à l'évolution de notre fonction coopérative, initialement prévue pour rassembler les agriculteurs et regrouper une offre dans un contexte économique précis. Or, nous intégrons de plus en plus une dimension territoriale, y compris au niveau des produits. Aussi sommes-nous attachés à une agriculture européenne capable de prendre en compte la différenciation territoriale. Que serait le monde coopératif s'il n'y avait qu'un produit standard produit et commercialisé dans toute l'Europe ? À quoi servirions-nous ?

Certes, il existe déjà une politique communautaire en la matière. Il s'agit tout simplement des indications géographiques – les IGP et les AOP – inspirées de la politique française des AOC et des labels rouges, mais

beaucoup plus orientées sur la défense des territoires que sur celle de la qualité. C'est là une source de confusion. Alors qu'en France, nous raisonnons en terme de cahier des charges sur la qualité, Bruxelles protège un nom. Dans ce cadre, nous avons deux questions : cette politique territoriale doit concerner quelle part de produits ? 10 %, 20 % ? Ou 100 % des produits européens ? Il faut nous le dire car il est évident qu'il y aura aussi des produits basiques, issus de n'importe quel endroit, sans distinction aucune.

Deuxième point, quelles sont les implications territoriales d'une politique européenne ? Au-delà de la politique agricole pure, y a-t-il un cadre plus large ? Ainsi, nous pensons qu'aujourd'hui, la politique de qualité telle qu'on l'a vécue en France s'épuise. Pour le consommateur, il va donc falloir faire apparaître une autre différenciation. Et là, réapparaissent des notions telles que la consommation de carbone, en espérant que la politique territoriale menée sera en faveur de ces critères. De même, comment prendre en compte la ruralité, les plans d'urbanisme et la place de l'agriculture dans des campagnes qui se repeuplent ? D'autant que plus on s'approche des zones urbaines, plus il y a l'opportunité de faire de la vente directe, et plus les types d'exploitations diffèrent de ce que nous collectons en coop. Enfin, quel relais aura cette politique européenne sur le terrain, sachant que sa traduction économique est actuellement opérée par les instances régionales ? Pour conclure, nous souhaitons vous adresser un message : dans toutes ces réflexions, il ne faut pas oublier le facteur humain. De notre côté, nous commençons à nous interroger sur le nombre de bras dont nous disposerons demain : en aurons-nous assez pour répondre à la demande de produits alimentaires ou énergétiques, principalement dans la filière animale ? Comment accompagner ce risque de pénurie de main-d'œuvre et quelle formation mettre en place pour changer l'état d'esprit des futurs agriculteurs et salariés agricoles ?

Si le cadre est fixé...

Henri-Bernard Cartier, président de la chambre d'agriculture du Gers

Je ne suis président de la chambre d'agriculture que depuis quatre mois, mais j'ai aussi d'autres responsabilités, en tant que secrétaire général de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) au niveau national et européen. À ce titre, je participe régulièrement à des réunions ou des travaux dans le cadre de négociations internationales. Je considère que c'est une chance car d'un côté, je peux ainsi mieux cerner les enjeux de la politique agricole européenne, et de l'autre, je suis un acteur de sa mise en place au niveau départemental.

Nous sommes dans une situation, ici comme ailleurs, qui est et restera tributaire du contexte européen et mondial. D'ailleurs, si vous regardez l'agriculture gersoise, extrêmement diversifiée ainsi que Christian Dau-riac l'a indiqué, certains produisent pour le marché mondial, d'autres pour le marché européen, d'autres encore, comme Avigers, pour un marché national, sans oublier ceux qui s'insèrent sur un marché local de proximité... De fait, il y a là une panoplie d'agriculteurs et d'agricultures qui sont d'abord sur des marchés. C'est fondamental.

Nous sommes tributaires de l'existence de marchés mais aussi de politiques d'accompagnement, car nous n'avons pas forcément réussi, sur tout le territoire national, à maintenir une activité agricole partout où le contexte économique le permettait. Oui à une forte PAC, donc. Et je le dis d'autant plus volontiers que je fais partie de ceux qui se sont battus, non pas contre une politique agricole commune, mais contre la réforme de 1992. Un tournant terrible qui a introduit la notion d'aide, sans lien avec la production. C'est notre dignité qui a été mise en cause. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'une orientation politique ferme pour savoir quel est le cadre dans lequel nous allons agir. Ainsi, l'Europe va-t-elle faire le choix d'une agriculture qui prenne en compte la problématique actuelle, nationale, internationale et gersoise ? Car rappelons-le : il s'agit de continuer à faire progresser la disponibilité des ressources alimentaires. Et l'acte de production est plus que jamais nécessaire pour apporter dans le même temps des réponses nouvelles aux problèmes de l'énergie. Ce qui suppose qu'il faut à la fois accentuer les efforts d'innovation et de maîtrise des enjeux environnementaux, et continuer à suivre de près l'évolution des modes de vie en orientant nos productions vers les besoins d'équilibre nutritionnel, de santé publique et de sécurité sanitaire. À la politique européenne de choisir d'intégrer ou non ces enjeux dans un cadre. Si celui-ci est fixé, ne soyez pas inquiets, les agriculteurs ont toujours su faire preuve de leurs capacités d'adaptation, à condition que la recherche nous propose des méthodes et des outils nouveaux. Aussi, à l'Inra, je dis : nous avons besoin de chercheurs, et nous avons besoin aussi de chercheurs, car produire demain ne se fera pas avec les solutions d'hier. À condition également, et c'est crucial, que nous acceptions tous de parler des véritables problèmes. Nous et Vous. Il y a par exemple des tabous sur l'eau : pouvons-nous enfin parler ensemble sereinement de son utilisation ? De même, est-il scandaleux de parler des biotechnologies ? Confrontons-nous à tous ces débats, ici comme ailleurs, car les problèmes du Gers sont les mêmes que ceux qui se posent aux niveaux national et communautaire.

Oublier l'étroitesse de la logique sectorielle

Par **Christian Dauriac**, animateur du Groupe local de réflexion⁽²⁾

Nous avons d'abord remarqué entre nous que malgré la très grande diversité de nos profils et expériences, nous partageons des avis assez homogènes sur la PAC. Après avoir valorisé la diversité de nos agricultures locales, nous avons souligné la nécessité d'équilibrer les soutiens publics entre les différentes filières de production. Car dans ce secteur un peu difficile de coteaux, certaines productions extensives connaissent parfois des difficultés, en particulier pour l'élevage ovin. Si ce dernier disparaît ou se délocalise, nous risquons de voir les prairies herbagères remplacées par des cultures qui n'apportent pas les mêmes avantages territoriaux, paysagers et environnementaux. De même, les producteurs de fruits et légumes se voient confrontés à un prix de marché inférieur à leurs prix de revient...

Aussi avons-nous formulé trois suggestions qui nous étaient apparues très novatrices, mais qui le sont moins après deux jours de débats ! Il est toutefois intéressant de relever cette convergence de vues.

Premièrement, la politique agricole ne doit pas être déconnectée des autres politiques car cela induit une opposition ou une rivalité entre elles. Les agriculteurs, eux, conçoivent leurs activités dans le cadre d'un ensemble de politiques cohérentes, qu'elles soient territoriales, rurales, énergétiques ou environnementales. Toutes ont des incidences très fortes sur leur secteur. Il faut donc inscrire pleinement l'agriculture et la politique agricole dans ce large environnement.

Ensuite, selon nous, une régulation équilibrée par le marché doit primer sur une régulation politique. Les agriculteurs souhaitent concrètement tirer leurs revenus de leur métier, grâce aux prix de leur produit, peut-être parce qu'ils ont justement été très critiqués pour les aides et les compensations qu'ils reçoivent, pas toujours bien perçues par l'opinion publique. Enfin, sachant que la dimension européenne de la PAC ne permet pas de répondre aux enjeux de relocalisation et de diversification des productions, nous avons insisté sur une nécessaire régionalisation des politiques agricoles.

La réponse n'est donc pas seulement à trouver dans les instruments classiques de la politique agricole : elle nécessite aussi un changement de modèle agricole et agronomique, favorisé par la synergie des compétences entre la recherche, les instituts techniques, les chambres d'agriculture, les coopératives et les agriculteurs.

(2) Le groupe local de réflexion Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers rassemble des élus, des agriculteurs et des acteurs du monde rural de tout le département. Il collabore à la conception de l'Université d'Été de Marciac et prépare chaque année un point de vue sur le sujet en cours.

(3) Le Codex alimentarius est un recueil de normes alimentaires internationales, adopté par la Commission du même nom. Créée en 1963 par la FAO et l'OMS, celle-ci est chargée d'élaborer des normes alimentaires, des lignes directrices et d'autres textes, tels que des Codes d'usages, dans le cadre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Les buts principaux de ce programme sont la protection de la santé des consommateurs, la promotion de pratiques loyales dans le commerce des aliments et la coordination de tous les travaux de normalisation ayant trait aux aliments entrepris par des organisations aussi bien gouvernementales que non gouvernementales.

Nous avons en main tous les éléments du Lego®

Par **Philippe Mauguin**, directeur régional Ile de France pour l'Agriculture et la Forêt.

Il m'a été demandé de définir les manières dont on pourrait articuler les différentes échelles de décision publique, du mondial au territorial, du global au local. Pour commencer par le niveau mondial, il existe déjà des dispositifs qui encadrent les politiques agricoles, définis au niveau de l'OMC, de la FAO et du Codex Alimentarius⁽³⁾. Pour l'essentiel, ce sont les normes sanitaires et phytosanitaires qui président aux échanges de denrées agricoles à l'échelle de la planète. Aujourd'hui, même si des débats ont cours pour faire évoluer ces normes et leur champ d'application - par exemple sur les Ogm ou les viandes aux hormones - il est acquis qu'elles doivent continuer à être déterminées au niveau mondial. Il en va de même pour un autre volet qui touche de près aux échanges agricoles : la propriété intellectuelle, dont relèvent les brevets et les marques, et peut-être demain, comme nous l'espérons, les Indications Géographiques.

Reste que, selon moi, les dispositifs de régulation à l'échelle mondiale devraient aller plus loin en intégrant d'autres paramètres tout aussi importants. La lutte contre l'effet de serre, par exemple, qui depuis les Sommets de Rio et de Kyoto, pourrait aboutir à un consensus sur une fiscalité un peu plus prescriptive, telle qu'une taxe mondiale sur les émissions de carbone non renouvelable. Cela devrait être également le cas sur des normes sociales minimales qui, en reprenant les orientations du Bureau International du Travail, présideraient à la production des biens ayant vocation à être échangés au niveau international.

Enfin, il est décisif que les discussions à l'OMC progressent sur la reconnaissance de la légitimité des politiques agricoles conduites dans les blocs géographiques régionaux, en cohérence avec leur niveau de développement économique et social. Quel que soit le devenir des négociations du cycle de Doha, il me semble que nous allons dans ce sens, et même de façon irréversible, du moins je l'espère. D'ailleurs, la crise sur les ressources énergétiques et le début des tensions mondiales sur les ressources agricoles joueront probablement un grand rôle, amenant les plus rétifs - les économistes et les politiques anglo-saxons notamment -, à accepter cette idée de façon plus explicite qu'aujourd'hui.

Si l'on aborde le bloc géographique qui nous intéresse, celui de l'Union européenne, de nombreux éléments sont déjà fixés au niveau communautaire : en matière de politique environnementale, non plus au niveau des bilans carbone et de changement climatique mais, à un

niveau intermédiaire, sur les normes de qualité de l'eau que l'on souhaite définir, sur les objectifs de biodiversité, sur le rythme auquel on souhaite aller et les choix que nous voulons opérer en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. De même, sur la qualité alimentaire, l'Union européenne a intégré la politique des IGP, des AOC, ainsi que de l'agriculture biologique. Enfin, le cadre communautaire comprend d'autres politiques qui impactent fortement les activités agricoles, notamment sur les règles de concurrence et en matière de recherche qui est, elle encore, pour partie nationale et pour partie communautaire, mais qui est appelé pour des raisons d'efficacité à être de plus en plus intégré au niveau européen.

Exercice d'articulation. Il y a là toute une série d'éléments qui permettent de refonder une politique agricole commune claire et de relégitimer les aides européennes aux yeux de notre opinion publique et par rapport aux pays tiers, ainsi que vous l'appellez de vos vœux. Nous avons en main tous les éléments du Lego®. À condition d'être explicite. En mettant en avant, par exemple, le consensus européen pour se doter d'un niveau d'exigences plus élevé que le socle minimum qui existe au plan mondial, sur la rémunération et la législation du travail, sur la qualité de l'eau ou sur la biodiversité. Des critères plus sévères, donc, qui pèsent fortement sur l'activité agricole, ce qui justifie la mise en place d'aides directes. Si on peut montrer qu'elles ne couvrent que la différence entre les normes mondiales et les normes européennes, elles seront considérées comme non distortives au niveau des échanges mondiaux.

Nous avons également à clarifier quels sont les niveaux d'intervention les plus efficaces en terme de subsidiarité⁽⁴⁾, entre l'Europe, le régional et le national, pour la mise en place des aides en faveur de l'agriculture et des agriculteurs. Certaines aides directes n'ont pas vocation à varier d'un pays à un autre et relèvent donc clairement du niveau communautaire. Il y a certes des différences au niveau des DPU mais on comprend bien qu'on ne pourra pas durablement justifier le calcul sur des références historiques, même s'il était légitime de le faire au moment de la réforme de 2003. Reste à savoir si les aides directes communautaires seront appliquées à l'hectare, de manière totalement découplée, ou s'il convient de mettre en place des aides distinctes pour les productions végétales et pour les productions animales qui obéissent à des contraintes différentes. Cela doit faire partie de la discussion, mais voilà en tout cas, selon moi, le socle d'une politique européenne en matière d'agriculture. À celui-ci s'ajoutent les politiques d'assurance-récolte et d'assurance-revenu qui devraient être intégrées dans le premier pilier de la PAC. Les productions agricoles ayant en effet une rémunération de

plus en plus voisine des cours mondiaux, il doit y avoir des mécanismes permettant de faire face aux fluctuations de ces cours, elles-mêmes liées aux aléas climatiques. Des dispositifs qui doivent eux aussi être définis au niveau européen, même s'il y a nécessairement une part de subsidiarité dans leur mise en œuvre au sein de chaque État.

Enfin, le troisième étage de la fusée européenne réunit les éléments de la politique territoriale qui, subsidiairement, devront probablement être mis en œuvre au niveau régional. Par exemple, la gestion d'un bassin versant dans le cadre de la politique européenne de l'eau, ou encore la préservation des paysages et l'intégration des activités agricoles dans un territoire donné, en regard de la politique communautaire sur la biodiversité. Pour ce troisième volet, c'est probablement autour d'un contrat refondé que nous devons réfléchir à de nouveaux outils. Mais alors, quelle place pour le niveau national ? Celui-ci ne va pas disparaître dans une UE à 27 ou même à 30... D'abord parce qu'avec 500 régions, nous en aurons besoin pour maintenir et développer la coordination. Ensuite, parce qu'il constitue un premier niveau de gestion des crises. Et enfin, parce que la formation et l'enseignement relèvent encore pour de nombreuses années de la responsabilité des États.

Voilà sommairement comment nous pourrions essayer d'articuler à la fois la définition, la justification et la mise en œuvre d'une politique agricole européenne, qui est loin de se résumer au soutien public des marchés. À nous d'être plus explicites et d'énoncer clairement que nous devons refonder une politique alimentaire commune, à dimension territoriale et fondée sur un pacte en termes d'environnement. Elle doit donc agréger autour de la politique agricole au sens strict - c'est-à-dire les outils et les orientations en termes de gestion de marchés - tous les éléments des autres politiques qui concernent l'activité agricole : celle de la nutrition et de l'alimentation définie par la Direction générale santé et protection du consommateur ; celle de l'énergie ; celle des AOP et des IGP ; celles de la concurrence et de la recherche. Car très concrètement, dans la négociation européenne, il me paraît impossible de dire à nos collègues des 26 autres pays que nous souhaitons réintégrer tous ces outils dans la PAC... Il faut donc être pragmatique. Dans un premier temps, la PAC doit rénovier ses outils de gestion et d'aide publique afin de pouvoir démontrer qu'ils ne font que compenser les surcoûts environnementaux et sociaux liés aux choix politiques de notre continent. Ensuite, on pourra construire une politique agricole et alimentaire intégrée qui mette en cohérence les orientations de la PAC et celles des autres politiques qui concernent l'agriculture.

(4) La subsidiarité (du latin *subsidiarii*, troupe de réserve), désigne en politique le principe selon lequel une responsabilité doit être prise par le plus petit niveau d'autorité publique compétent pour résoudre le problème. Dans la construction européenne, il consiste en une règle de répartition des compétences entre l'Union et les États membres. Ainsi, en dehors des domaines de compétences qui lui sont propres, l'Union européenne n'agit que si son action est plus efficace que celle conduite au niveau des États ou des Régions.

L'aptitude des territoires à gérer la complexité

Par François Mitteault, directeur du développement rural au CNASEA.

Quand on est opérateur de politiques publiques, il faut en effet faire la synthèse de tous les échelons de décision et rendre compte aux différents financeurs et donneurs d'ordre. Or, on ne gère pas un euro communautaire de la même façon qu'un euro de l'État français ou d'une collectivité territoriale. Chacun a ses règles de gestion et ses éléments d'évaluation. D'ailleurs, la France se dote actuellement de nouveaux systèmes d'indicateurs avec la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF). D'où la complexité d'une gestion qui intègre les différentes strates des politiques publiques. D'une façon générale, et c'est plutôt encourageant, ces politiques publiques sont des outils de promotion du changement. Même si elles sont perfectibles, elles peuvent faire bouger les lignes, accompagner des mutations, amener les collectivités à faire évoluer leur fonctionnement. Elles ont ainsi été fortement initiatrices, ces dernières années, de nouveaux modes de relation entre agriculture et environnement, et ce aussi bien au niveau communautaire, où l'Europe a joué un rôle très important dans la rénovation de certaines pratiques, qu'au niveau régional et infra-régional où les initiatives et les innovations sont nombreuses en termes de politiques publiques. C'est ce qu'illustre notamment la forte diversification de notre politique contractuelle au cours des dix à vingt dernières années. Nous sommes passés de cadres très rudimentaires à une gamme d'instruments beaucoup plus élaborés, des cahiers des charges qui vont du moins contraignant aux clauses les plus précises, que ce soit pour les agriculteurs, les forestiers, les entreprises ou les associations. Nous pouvons ainsi contractualiser sur des arbres considérés comme patrimoine national au titre de Natura 2000.

Nous avons donc énormément progressé dans la mise en œuvre du contrat et des politiques publiques en général. Ainsi en est-il de la territorialisation. Que signifie ce terme barbare ? Il s'agit de définir à quel niveau d'échelle, européen, national ou local, est fixé le contenu des politiques. Un exemple : la Prime à l'herbe agro-environnementale (PHAE) est une aide de niveau national. Les mêmes clauses contractuelles et les mêmes montants s'appliquent donc sur tout le territoire français. En revanche, le contrat qui sert à protéger les berges de l'Adour et à encourager les agriculteurs à ne pas semer de maïs trop près est conçu au niveau infra-régional. Il ne faut donc pas se tromper : des contenus doivent être réglés au niveau central mais leur construction s'opère au niveau local. Dans cet exercice, nous n'avons hélas pas encore atteint la maturité suffisante, face à Bruxelles.

L'administration européenne est très tentée de s'approprier tous ces aspects, exerçant souvent un droit de regard en détail sur des politiques qui devraient être davantage subsidiarisées. À l'inverse, il serait inopportun et inefficace de concéder toutes les décisions au niveau local, car plus on territorialise, plus l'ingénierie d'accompagnement est lourde. Qui doit décider de quoi, c'est la question fondamentale.

Cela dit, j'insiste, l'intérêt du niveau territorial est multiple et renvoie à la cohésion sociale. Même si le montant d'argent public alloué est peu élevé, confier au niveau territorial la définition du contenu contractuel fait bouger des choses. Ainsi, l'une des initiatives européennes les plus abouties en termes de territorialisation, c'est le programme Leader qui touche l'agriculture, l'artisanat, la culture, de manière très transversale. Moyennant un cadrage souple et une rigueur sur l'usage de l'argent, c'est le territoire qui opère tous les choix d'intervention.

Je vais même plus loin : il ne faut pas hésiter à laisser gérer les problématiques complexes par les territoires. Quand on leur laisse la main, les acteurs du territoire savent trouver des compromis, de la médiation, de la cohésion... Lorsque je suivais les CTE, j'ai eu un entretien avec une agricultrice qui m'a beaucoup marqué. « Ce qui m'intéresse dans les contrats élaborés localement », m'a-t-elle dit, « c'est que cela me donne une légitimité ». Les solutions concrètes pour mieux positionner l'agriculteur dans son environnement local ne peuvent pas venir de Bruxelles. C'est bien au niveau des territoires qu'est conférée une place à l'agriculteur, à travers les choix opérés collectivement et localement. Des progrès restent toutefois à faire, en termes de cohérence notamment. Il me semble que nous devrions tendre ainsi vers un contrat unique qui englobe les deux piliers. Aujourd'hui, il y a autant de documents et de clauses contractuelles que de financeurs... Or il n'est pas normal que des politiques publiques se contredisent entre elles. Par ailleurs, nous pourrions contractualiser davantage avec ce niveau intermédiaire que sont les structures collectives telles que des coopératives ou des associations, y compris sur des thématiques environnementales, lesquelles se porteraient garantes pour les agriculteurs. Enfin, n'oublions pas que de nouveaux outils tels qu'Internet sont en train de modifier le rapport entre la puissance publique et le citoyen. Ce n'est pas neutre et il faut se préparer à ces changements de relation. ■

TABLE RONDE

L'agenda politique : ce qu'il faudrait négocier...

Animée par **Jean-Claude Flamant**, avec **Philippe Martin**, président du Conseil général du Gers, **Stéphane Le Foll** et **Jan Mulder**, députés européens.

Comment se profilent les débats autour du bilan de santé de la PAC et quels sujets faut-il inscrire prioritairement à l'agenda des négociations ? Le point de vue de trois élus et des éclairages sur ce grand inconnu qu'est le Parlement européen, où les majorités se construisent au fil des débats et souvent au-delà des étiquettes partisans.

L'heure de la prospective

Jean-Claude Flamant : En introduction, je m'adresse à **Philippe Martin** qui nous accueille dans son département et qui soutient financièrement cette Université d'Été. J'ai été frappé, au fil de nos échanges, par l'importance accordée aux territoires. Comment vivez-vous, au niveau du Gers, les évolutions de la PAC et ses ajustements, avec ses dimensions humaines, territoriales et économiques ?

Philippe Martin : Au fond, alors que par mes fonctions cela fait plusieurs années que je m'intéresse aux questions agricoles, je constate que plus le temps passe et moins je repère avec précision la direction dans laquelle il faut aller. Ce matin – je le dis avec beaucoup d'amitié pour ceux qui sont intervenus – j'ai entendu beaucoup de constats pour le présent et le passé, mais peu de pistes pour l'avenir. Des échéances vont survenir et j'ai le sentiment que nous n'y sommes pas préparés. Nous n'avons rien mis en oeuvre pour anticiper la baisse des soutiens agricoles, ou le changement de leurs mécanismes. Pour moi, cela équivaut, toutes choses égales par ailleurs et en m'excusant par avance de la caricature, à passer d'un tour de France à l'EPO à un tour de France mis à l'eau claire. Ce sera sûrement plus exaltant, mais, plus difficile.

Deuxième remarque. J'ai entendu **Christian Laforêt** sur la nécessaire clarification des choix politiques et, au niveau national, sur l'urgence à appréhender pleinement les problèmes de territorialité. Je voudrais à ce propos souligner deux points. D'abord, la territorialité, n'a de sens que si les territoires disposent tous de moyens équitables. Dans le cas contraire, les disparités continueront à s'accroître. Deuxièmement, **François Mitteleut** a souligné qu'on ne gérait pas un euro européen comme un euro français. Or ce que les collectivités locales doivent gérer, c'est bien plutôt l'absence d'euros européens ! Nous subissons de plein

fouet la réduction du concours financier communautaire alors même que nos collectivités connaissent des charges financières croissantes. Il ne faut pas se leur-rer : les marges de manœuvre des départements, pour ne parler que d'eux, diminuent. Cela signifie qu'ils devront d'abord se recentrer sur leurs compétences obligatoires avant de mener des politiques innovantes spécifiques. Ainsi, quand le Conseil général du Gers appuie une expérimentation en agroforesterie, il assume une mission qui ne lui est pas dévolue, au détriment de certaines autres. La territorialité trouve ses limites dans la capacité financière des territoires.

J-C. Flamant : Je me tourne vers **Jan Mulder**. Avant d'envisager ce que peut être la future PAC, pouvez-vous nous expliquer la manière concrète dont les négociations peuvent s'engager à propos du bilan de santé 2008 ?

Jan Mulder : C'est la Commission européenne qui va publier ce document que l'on appelle le bulletin de santé, vers le mois de novembre. M^{me} Fischer Boel le présentera avec l'approbation des autres commissaires. Ce document sera transmis au Parlement européen qui en débattera et formulera des résolutions. Il revient ensuite au Conseil des ministres de prendre des décisions. Reste que si un changement est apporté en termes de perspectives financières, le Parlement sera chargé de l'approuver ou non, comme je l'expliquais hier.

J-C. Flamant : Au niveau national, comment cela va-t-il se traduire ? Les Parlements de chaque Etat membre vont-ils être consultés ?

J. Mulder : J'ai parlé du Conseil des ministres : quel que soit l'État, quand un ministre de l'agriculture prend une position, il est contrôlé par le parlement national et l'on peut donc dire que ce dernier approuve la position que le ministre adoptera en Conseil.

J-C. Flamant : **Philippe Martin**, est-ce que cela figure déjà dans le calendrier de l'Assemblée Nationale ?

P. Martin : Je ne le crois pas. C'est pourtant un point essentiel. Les ministres concernés gagneront en légitimité et en autorité s'ils bénéficient, dans des négociations européennes, d'un aval de leur parlement national. Telle n'est pas hélas la règle et c'est l'une des raisons pour lesquelles les parlementaires français connaissent mal les structures européennes. Ainsi a-t-il fallu, au cours de la dernière législature, que M^{me} Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires Européennes, propose aux parlementaires de les emmener avec elle à Bruxelles et Strasbourg pour leur faire découvrir le fonctionnement du Parlement européen. Une très bonne initiative. Nous parlementaires avons une vision trop hexagonale. Mais le gouvernement porte également une responsabilité, en ne soumettant pas aux débats les questions européennes, débats qui devraient

être assortis d'un vote engageant le Parlement national. Ce serait là une évolution institutionnelle intéressante.

J-C. Flamant : Stéphane Le Foll, vous nous avez dit, dans nos précédentes discussions, qu'il serait intéressant d'accompagner ce bilan de santé par de larges débats...

S. Le Foll : Deux hypothèses sur le résultat possible du bilan de santé de la Pac. Soit nous sommes capables de définir une stratégie découlant de ce bilan, pour définir où nous voulons aller et comment, ce qui est selon moi un préalable à toute décision. Or, pour l'instant, nous souhaitons prendre des décisions avant même d'avoir répondu à ces questions. Soit nous n'y parvenons pas, et toute la problématique de l'agriculture se résumera à une question technico-budgétaire, ce qui constitue à mes yeux une dramatique erreur. L'idée que j'essaie de porter est la suivante : il conviendrait d'élargir les débats que nous allons avoir au Parlement, pour aborder les objectifs que doit assumer l'agriculture en Europe. Dans quel monde s'inscrit-elle ? Dans quelles contraintes allons-nous devoir évoluer ? Et, à partir de là, quelle politique agricole européenne pouvons-nous construire ? Pour ce faire, nous avons besoin de nous projeter dans le temps, de faire appel à la prospective. D'autant que la France aujourd'hui n'est pas en position de force pour se faire entendre sur la question budgétaire au niveau européen. Si elle commence le débat en énonçant qu'elle souhaite conserver intact le montant des aides qu'elle reçoit, elle risque de tout perdre. Si l'on veut être intelligent, nous devons donc être capables de porter ce débat sur les objectifs et la prospective. Et en la matière, il y a de quoi faire.

J. Mulder : En ce qui concerne le budget, nous devons tenir parole. Nous avons promis un budget jusqu'en 2013 et nous ne devons pas l'amoin-drir entre temps. Mais il y a un problème. Le coût de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie sera assumé par les quinze premiers États membres. Le Parlement européen a estimé que ce n'était pas raisonnable. Dans cette optique, il est probable que les aides directes à destination des agriculteurs soient baissées de 8 % en 2013, notamment en France et aux Pays-Bas. J'estime que la Commission doit mentionner cette diminution dans le bilan de santé de la PAC et qu'elle doit faire une proposition pour savoir si ces 8 % seront payés par les États membres avec un cofinancement obligatoire.

Sortir de la caricature

J-C. Flamant : On dit souvent que dans les discussions internationales, il convient d'abord de se mettre d'accord sur les grands affichages, ce que l'on appelle

l'agenda. En clair, quelles seraient, pour vous, les rubriques que doit comporter la négociation ?

P. Martin : Il m'apparaît nécessaire que ce bilan de santé n'exclut pas la question de la place de l'homme. Quelles ont été les conséquences de la Politique agricole commune, au cours de ces dernières années, en terme de présence humaine des agriculteurs dans les territoires ? L'agriculture restera-t-elle une activité faisant appel à des femmes et des hommes, ou va-t-elle glisser progressivement vers une activité économique pouvant se dispenser de l'humain ? Dans un département comme le Gers, il y a de moins en moins d'agriculteurs. À tel point qu'il devient parfois très difficile de transmettre une exploitation, de trouver un repreneur, notamment dans l'élevage. Il y a là des dégâts humains ou, tout du moins, un problème d'équilibre entre l'activité économique et le nombre de personnes installées. Dans un département rural, on sait l'importance du nombre de personnes qui s'installent : c'est le maintien de services publics de proximité qui est en jeu, c'est aussi une manière d'appréhender le développement local.

S. Le Foll : Il faut également prendre en compte la situation des nouveaux États entrants, et le choc que leur population agricole va connaître. Celle-ci va vivre en dix ans ce que nous avons vécu en trente ou quarante ans et sans disposer des mesures d'accompagnement social que nous avons connues. Il est donc de notre responsabilité politique de doter l'Europe de moyens suffisants pour assumer son ambition agricole, mais aussi industrielle et de recherche. Car il y a également cet autre défi : la capacité que nous aurons à exister en tant que déposateur de brevets, au sens noble du terme, c'est-à-dire d'innovations.

Enfin, si je ne crains pas vraiment la pénurie pour l'Europe, la question de l'alimentation du monde est posée. Dans cette perspective, le pourtour méditerranéen risque de connaître, notamment avec le changement climatique, de graves problèmes de subsistance. Et l'on ne pourra plus alors parler d'immigration choisie : si la population est affamée, elle ne restera pas aux portes de l'Europe et elle aura raison. C'est un sujet dont nous devons débattre.

J-C. F : Voilà, selon vous, les critères de diagnostic. Quels sont, dans ces négociations futures, les sujets qui risquent de fâcher ?

P. Martin : L'une des questions à résoudre consiste à trouver le juste équilibre entre le développement économique, la nécessité de produire et les contraintes en matière de développement durable et d'environnement. On a souvent le sentiment qu'il s'agit de deux sujets antinomiques et l'on tombe vite dans la caricature avec, d'un côté d'horribles productivistes, de

l'autre les gentils défenseurs de l'environnement. Cela masque de vrais problèmes en attente de solution. Quand la Commission européenne condamne la France à une trentaine de millions d'euros de pénalités pour ne pas avoir traité comme il le fallait les problèmes d'eau en Bretagne, ce n'est pas rien. Et quand la seule réponse du Gouvernement consiste à fermer quatre captages d'eau, en conseillant à la population d'acheter de l'eau en bouteilles, c'est encore plus préoccupant car ce discrédit rejailit injustement sur toute une région. Les questions environnementales doivent être centrales dans la réflexion que nous aurons sur l'agriculture d'après 2013.

J. Mulder : Je suis en faveur de la politique agricole actuelle mais le soutien des prix n'est pas un bon système. Il faut payer les agriculteurs pour les services rendus et mieux définir les critères d'attribution des paiements directs. Il y a là une bureaucratie énorme à simplifier.

Deuxième point à discuter : la probabilité de plus en plus forte, avec la globalisation, de l'importance qu'émergent demain d'autres épidémies animales. Selon les règles en vigueur, une partie du coût lié à la lutte contre ces maladies est prise en charge par l'Europe. La fièvre aphteuse a coûté annuellement environ deux milliards d'euros. Ce qui explique que, pour la première fois, l'Angleterre n'ai pas demandé cette année un rabais de sa contribution. Si demain, nous vivons la même crise qu'il y a cinq ans, cela signifie qu'il faut couper toutes les aides directes des agriculteurs en Europe pour en assumer les coûts. Nous devrions donc avoir un système d'assurance européen.

S. Le Foll : Je suis d'accord avec Philippe Martin. Le premier sujet porte effectivement sur les questions environnementales, le réchauffement de la planète et la problématique du lien qu'il convient de faire entre écologie et économie. Il faut se sortir de la tête la dichotomie que Philippe a évoquée. Les études qui commencent à sortir montrent que les agriculteurs qui avaient déjà anticipé de nouveaux modes de production parviennent à concilier des rendements élevés et des pratiques écologiques. Dès lors, il faut que l'Europe mène une politique publique suffisamment incitative et basée sur la contractualisation avec les agriculteurs pour en faire des acteurs à part entière de sa politique. C'est un débat conflictuel, mais il faut l'aborder franchement.

Deuxième point : la question de la globalisation. Nous avons parlé hier de souveraineté alimentaire. Pour ma part, j'insisterais plutôt sur la culture alimentaire. Il y a un droit à la différence culturelle de l'alimentation. Cela me paraît plus porteur d'ambition dans les négociations mondiales. Et je le dis d'autant plus que l'Europe

comme la France ont une richesse à faire valoir. C'est un enjeu majeur qui se décline au niveau territorial.

Troisième point : l'unité de la politique agricole à l'échelle européenne. L'Europe s'est construite grâce à cette politique intégrée qu'est la PAC. Si on laisse penser que demain, via des cofinancements, nous allons détricoter cette politique intégrée, nous porterons atteinte à l'idée même de l'Europe. Voilà qui me paraît être essentiel dans les dix années à venir.

J-C. Flamant : Jan, êtes-vous d'accord avec ces positions ?

J. Mulder : Tout à fait d'accord. Le danger d'un cofinancement, s'il est volontaire, existe : il peut favoriser la renationalisation des politiques agricoles. Si c'est le cas, je suis contre. Mais le cofinancement est-il si dangereux ? Le développement rural fait l'objet d'un cofinancement. L'aide aux structures aussi. Même chose pour la politique de recherche, ou l'aide au développement des pays africains. Finalement, la seule exception, c'est le premier pilier de la PAC et c'est la raison de son budget. Si on veut être en ligne avec les autres politiques européennes, il faut que ces aides directes fassent aussi l'objet d'un cofinancement des États.

J-C. Flamant : Pour terminer cet échange, une question me brûle... Nous avons tous été étonnés hier que Jan Mulder et Csaba Tabajdi soient d'accord alors qu'ils ne sont pas du même groupe politique. Et ce matin, nous retrouvons ces points de convergence qui vont au-delà des appartenances politiques. Qu'est-ce que cela traduit ?

S. Le Foll : Le Parlement européen a un fonctionnement différent de celui d'un parlement national. À Strasbourg ou Bruxelles, nous travaillons sur la base d'un texte sans qu'une majorité ou une opposition soient définies par avance. La majorité se construit au fil du débat et elle est à géométrie variable. Voilà pourquoi les socialistes peuvent se retrouver sur un certain nombre de sujets, certes avec les verts, mais aussi avec les libéraux, notamment pour ce qui concerne les droits de l'homme, la place de l'Europe dans le développement. Sur les questions agricoles, les socialistes anglosaxons sont parfois plus libéraux que les députés allemands du CDU !

J. Mulder : Je crois le Parlement européen est sous-estimé. Nous faisons des lois qui s'appliquent à 500 millions d'êtres humains... Cela signifie aussi que nous devons disposer de majorités plus larges que dans un parlement national. En matière de budgets ou de lois sur l'environnement, pour qu'un projet soit adopté, il lui faut rassembler les 2/3 des élus... D'où les coalitions. C'est un autre système. ■

CONCLUSIONS

L'art du bricolage face à l'impossible cohérence**Patrice Duran.**

J'aimerais revenir sur l'éternelle confusion entre local et territoire. Nous avons souvent l'impression que lorsque nous parlons de territorialisation, nous évoquons le local. C'est une erreur. Il y a longtemps que je travaille sur les politiques publiques et lorsque j'étais à la Commission des ports, nous savions tous que l'hinterland du port de Marseille rayonne jusqu'à Strasbourg. La spatialisation des effets d'une politique déborde largement le local. Ce dernier n'est en rien une catégorie de l'action publique. Il n'a jamais existé, même avant la décentralisation. D'ailleurs, le cumul des mandats en est une illustration. Car celui-ci a justement permis une nationalisation de la vie politique locale et une localisation de la vie politique nationale. Toutes les politiques publiques ont été et sont toujours des mixes entre les deux. Cela renvoie à une conséquence première : il faut rompre une fois pour toutes avec l'idée de cohérence des politiques, pour la simple raison que leurs effets sont multiples et se déclinent sur des territoires différents. La décentralisation n'a fait que renforcer : la distinction de blocs de compétences a montré qu'elle ne permettait pas véritablement de clarifier les problèmes. De fait, le problème du politique n'est pas celui de la cohérence mais bien plutôt celui du choix et de la responsabilité de ce que l'on veut traiter.

Pendant ces quelques jours, nous avons parlé d'échelles de décision. L'un des problèmes majeurs de la gestion publique consiste effectivement à repérer la construction institutionnelle qu'il convient de développer, à partir du moment où l'on est dans des espaces où se joue une multiplicité d'intérêts, de croyances, de valeurs et où la mise en cohérence est impossible. Qu'est-ce que cela a provoqué dans un pays comme le nôtre, qui demeure fasciné par la figure de l'État ? La fin de l'intérêt général. La réforme de l'enquête publique l'a bien montré. Aujourd'hui, se dessine un intérêt général de la ville, mais aussi de la région, de l'État et celui de l'Europe. Lequel prédomine ? C'est tout le problème. Dès lors, l'action politique reste l'art du bricolage.

Cette Europe qui dérange**Olivier Lazzarotti**

Nous sommes à un moment critique qui se caractérise par une redéfinition du rapport à l'espace. L'une des manifestations de cette redéfinition serait l'émergence de l'Europe comme échelle pertinente de compétences. C'est très important. Une nouvelle carte de l'Europe politique, démographique et économique est effecti-

vement en train de se construire, avec des relocalisations industrielles vers l'Est et un mouvement de l'argent vers l'Ouest. Pour nous, cela pose la question de savoir de quel côté se place la France.

Par ailleurs, nous assistons à une redéfinition de la relation ville-campagne. La fin de la césure laisse désormais place à une continuité : on peut être rural à la ville, urbain à la campagne. À ce propos, Csaba a comparé Marciac à la Mecque, en faisant de cette commune, à ce moment donné, l'une des capitales mondiales de l'agriculture ou du jazz. C'est un phénomène tout à fait récent : nous sommes ici dans un centre du Monde éphémère. L'un des chantiers de la science géographique consiste d'ailleurs à en rendre compte.

Toutes ces choses remettent en cause nos cadres de pensée avec, à l'occasion, des libérations de fantasmes qui font parfois rire, parfois s'énerver. Et dans cet ensemble instable, la question des échelles est apparue centrale. Il semble que l'on soit passé de l'échelle double – le local et le mondial – à des échelles multiples qui s'imbriquent et que nous expérimentons dans bon nombre de nos pratiques. Et l'Europe dans tout ça ? Le problème qui nous est donc posé, à nous Européens convaincus, c'est de rendre cette Europe acceptable. Quels sont, en effet, les précédents exemples d'une telle intégration territoriale ? Pour la plupart, ils sont militaires et en tant que tels, jamais durables. L'expérience de l'Europe contemporaine est unique parce qu'elle est pacifique. Les autres exemples sont d'ordre politique – le jacobinisme en France – ou économiques – le *Zollverein* (union douanière) en Allemagne.. Que peut-on donc faire aujourd'hui ? C'est dans cette perspective que la PAC est intéressante à évaluer. Nous connaissons les fondamentaux de la Politique agricole européenne. Il s'agit de nous nourrir. C'est acquis et je ne vois pas comment nous pourrions revenir en arrière. Ce serait comme la perte du feu. Parmi les autres fondamentaux, il s'est agi de construire l'Europe. Voilà sa grande réussite. Il s'agit de faire vivre ensemble 500 millions de personnes dont plus de 95% sont alphabétisées. De fait, l'Europe dérange et ceux – lesquels ?- qui voudraient remettre en cause cet édifice nourrissent peut-être quelques arrières-pensées. Il faut en être conscient. Reste le problème politique et je me tourne vers les élus. L'enjeu de la construction européenne réside dans la manière dont nous pouvons articuler les échelles. Comment faire pour que le local, le national et l'Europe s'articulent ? Et comment, dans ce schéma, l'agriculture, en produisant local, peut-elle s'ouvrir au Monde ? Cela peut s'opérer dans le conflit et pas nécessairement dans l'harmonie et l'utopie de l'Eden. Mais du moins, il convient que chacun y trouve le sens d'un mouvement. Car selon moi, l'échec de cette Europe serait, aujourd'hui, comparable pour nous à ce que fut l'effondrement de l'Empire romain.

Une génération s'en va...

Michel Griffon

L'agriculture est face à des contraintes qu'elle doit écouter et des opportunités dont elle doit se saisir. Contraintes et opportunités signifient un changement obligatoire. Hier, nous aurions parlé de crise. Pour ma part, je dirais qu'il s'agit de mutations. À écouter les débats, il me semble que nous en avons distingué quatre : technologique, organisationnelle, politique et générationnelle.

La mutation technologique, je l'ai déjà évoquée. Il s'agit d'une agriculture productive, à haute qualité environnementale et territoriale. Bien évidemment, son expression devrait être différente en fonction de chaque lieu : ce qui se passerait en Beauce n'aurait rien à voir avec ce qui peut se faire en Bretagne ou dans le Cantal. Ou même ici, entre les coteaux et les vallées. Je crois aussi que nous n'avons pas assez insisté sur le fait que ceci va demander un gros effort d'infrastructures écologiques. De la même façon que Bernard Chevassus-au-Louis, je n'hésite pas à dire que nous avons connu une grande période d'investissements urbains et industriels, sans oublier les transports et les télécommunications. C'est ce même effort qu'il nous faut faire envers les infrastructures écologiques, avec l'émergence de sciences et techniques des écosystèmes ruraux et de la biosphère. La politique agricole commune ne peut pas être indifférente à cet aspect. Il se peut même qu'elle devienne le mode de financement principal en Europe de ces nouvelles infrastructures écologiques. Mutations dans l'organisation. Mes collègues en ont parlé, je n'en dirai donc que deux mots. Gérer les écosystèmes et l'agriculture à l'échelle locale implique une démocratie locale délibérative où chacun a la parole et où l'on aboutit à la notion de contrat.

Mutation dans les politiques publiques. Il me semble que la question principale est celle traitée précédemment par Philippe Mauguin, à savoir l'articulation entre les différentes échelles et la capacité d'intégrer localement les effets des politiques agricoles, alimentaires, environnementales, territoriales. C'est indispensable. Car derrière tout cela, il apparaît clairement que l'agriculture est le processus clé pour l'établissement de meilleures relations entre la nature et la société. Ceci suffit en soi à légitimer une politique agricole.

Enfin, la dernière mutation est générationnelle. J'ai été impressionné, presque ému, par la figure de l'agriculteur proposée hier par les clowns. Son acolyte lui lançait une balle en l'air que l'agriculteur rattrapait, puis une deuxième, une troisième, et au final, l'agriculteur ne parvenant plus à jongler laisse échapper toutes les balles. Derrière le sourire, il y avait l'intention de montrer la fatigue d'une génération d'agriculteurs. Avec le temps, arrive un moment où l'on en a marre des muta-

tions : on aspire à la tranquillité. C'est à une nouvelle génération de prendre la parole. Or, il y a là un problème que nous n'avons fait qu'effleurer à travers quelques conversations : qui sera cette génération ? Où se forme-t-elle ? Dans les lycées agricoles, dans les écoles agronomiques ? Je n'en suis absolument pas certain. Et pourtant, c'est elle qui va hériter d'une agriculture écologiquement intensive en connaissances. Car savoir gérer simultanément le carbone, la potasse, la biodiversité, les auxiliaires des cultures, c'est une aventure pour entrepreneurs, certes, mais il va falloir aussi accumuler beaucoup de savoirs. Sans oublier ce dernier point : la mutation foncière. Car si une génération s'en va et qu'elle est en grande partie propriétaire du sol, comment va se passer la transmission ? Ne faut-il pas inventer des modes astucieux d'agencements aptes à déconnecter la propriété de la charge morale et affective qu'on porte à la terre ? Ce serait là une manière de réinjecter une certaine fluidité dans la transmission du patrimoine pour que de nouvelles générations puissent faire l'agriculture de l'avenir.

Oser parler d'efficacité

Guy Paillotin

La première chose qui m'a frappé c'est qu'au fil de nos échanges, nous avons vu des éléments s'éclaircir et presque aussitôt se réassombrir. Pour y voir plus clair, il faut monter un échelon de plus sur l'escabeau. Un autre point m'a marqué : plusieurs intervenants ont indiqué que la France avait un problème. Je crois que c'est vrai. Mais il faut savoir le situer. Selon moi, il se situe à un niveau éthique. Nous sommes dans un monde occidental qui connaît deux approches éthiques : une approche utilitariste de type anglosaxon, et une approche personnaliste qui est la nôtre. Elles peuvent s'accorder. La première tente d'appréhender comment mieux vivre ensemble, par la somme des intérêts de chacun. La seconde donne beaucoup plus d'importance à la personne et à la solidarité. Ceci étant, l'utilitarisme a un avantage, c'est qu'il met en avant l'efficacité et la liberté. Certes, c'est contestable, mais au moins, cette posture en parle, elle n'a pas peur d'évoquer ces notions, alors que nous autres sommes pétris de honte à l'idée de parler d'efficacité...

Descendons d'un échelon de l'escabeau pour arriver à la politique. La politique est devenue progressivement la gestion du bien public. Dans les cercles, j'ai évoqué ce qui était payé par le contribuable, ce que nous voulions soutenir ou pas. Mais pour cela, nous devons d'abord partir de la notion de bien public. À mon sens, le développement local différencié, la santé, l'équilibre entre les villes et les campagnes, ou encore le droit à

LA CONVERSATION

La place de l'agriculture ne va plus de soi, y compris dans le monde rural

une certaine culture gastronomique, font partie du bien public. Vous allez me dire que ceci est particulièrement français... Que nenni! J'ai évoqué cette idée à Pékin, à Djakarta comme aux États-Unis, et tout le monde en était d'accord. Je peux même vous dire qu'en Indonésie, c'était la seule question qui les intéressait. De même, les Américains peuvent vous dire qu'ils ne s'occupent pas de cela, c'est faux! Les notions de biens publics qui nous sont propres peuvent être partagées, encore faut-il les énoncer clairement.

Concernant le marché et la politique, nous n'avons peut-être pas regardé les choses d'assez près. Une partie des négociations de l'OMC est menée par certains de telle sorte que le marché ne fonctionne pas. Le tout étant de savoir si c'est le consommateur qui est l'arbitre, ou l'industrie... Là-dessus, on est loin du compte. Par ailleurs, que peut-on résoudre par des démarches de marché locaux? Dès l'instant où ils n'interfèrent pas trop avec l'international, personne ne va s'opposer à ce que l'on fasse du foie gras dans le Gers! Mieux, personne ne s'oppose à ce qu'il y ait des politiques de santé dans chaque pays. Mais il faudrait regarder là aussi de plus près pour comprendre pourquoi cela ne se passe pas comme cela. D'ailleurs, sur ce point, la France et l'Europe ne sont peut-être pas si claires que cela.

Enfin, j'en viens à ce bien public non finançable par le marché et qui se traduit, comme cela a été dit ici, par le terme de contrat. Encore faut-il préciser le statut des signataires, la nature des engagements et autres vétilles...

Pour revenir au début de mon propos, nous ne pouvons pas, en France, effacer la question de la liberté et de l'efficacité. Cela a été dit : si l'environnement est une suite de prescriptions édictées par des techniciens entourés de technocrates et imposées sans discussion, comme c'est souvent le cas, cela ne tiendra pas la route longtemps face à un désir de liberté. Et ceux qui ne voient dans le développement durable – ce qui n'est pas mon cas – qu'un gadget sinistre gagneront. Nous devons donc introduire de la liberté dans nos réflexions. Et comme l'a rapporté Matthieu Calame, la profession agricole dans son ensemble doit se poser la question de l'efficacité. C'est là en effet une critique majeure des contribuables : toutes les subventions profitent-elles de façon juste à des agriculteurs efficaces ou entretiennent-elles une certaine inefficacité? Si nous n'abordons pas cette question, nous ne sommes pas crédibles. Nous avons ouvert de nombreuses pistes, très constructives et je souhaite bonne chance aux Universités d'Été des années futures. ■

Qu'avons-nous appris ensemble et sur quels points sommes-nous restés sur notre faim? Depuis trois ans désormais, la Conversation constitue le point final des rencontres de Marciac. Une dernière table ronde à laquelle ont contribué une cinquantaine de participants et d'intervenants pour dresser un bilan « à chaud » et dessiner les contours du sujet de l'Université d'Été prochaine.

Commençons par les aspects positifs. Sur le fond, Matthieu Calame souligne l'enjeu majeur que constitue l'articulation des différentes échelles de décision et, de ce point de vue, l'intérêt des interventions, qui « ont permis de montrer les difficultés qui se posent à eux. Notamment celles à innover dès lors que les anciens dispositifs demeurent ». De même, la diversité des participants, l'apport des cercles d'échanges ainsi que la contribution d'acteurs économiques locaux tels que les coopératives et le Groupe local de Réflexion, ont largement été valorisés. Et François Colson de suggérer une extension de ce dispositif : pourquoi ne pas inclure quelques groupes mêlant consommateurs et agriculteurs, ici ou dans d'autres régions, comme la Bretagne? En revanche, s'il est une soif qui n'a pas pu être étanchée, c'est celle des débats : unanimement, trop peu de temps ont été consacrés à ces moments. Un manque dont tiendra compte la prochaine édition. Sur le contenu, enfin, la façon de traiter la question environnementale suscite les désaccords. Pour les uns, la thématique a été prise au sérieux, notamment à travers l'exposé de Michel Griffon, unanimement salué pour avoir posé les questions dans leur globalité. Pour d'autres, on n'en a que trop vaguement parlé. C'est l'avis de Martine Delmas, agricultrice et membre des Amis de la Terre : « Il y a une certaine hypocrisie. On en parle, mais pour évacuer très vite la question. » Agriculteur et membre du groupe local de réflexion, Michel Dubourg tempère : « Le monde agricole est conscient des enjeux et des problèmes environnementaux. Mais renverser la culture du rendement promue pendant des décennies demande du temps, de nouveaux investissements et l'adaptation de la formation ». Justement, la hausse des prix agricoles devrait favoriser cette mutation technologique et économique, selon Michel Griffon : « Si les agriculteurs des grandes cultures ne profitent pas de ce moment crucial pour introduire de nouvelles technologies en faveur de l'en-

vironnement, nous aurons raté une chance historique ». Quant aux propositions de sujet pour 2008, les suggestions fusent, dans les domaines les plus variés. Celui de l'alimentation, de la santé et des actes d'achat des consommateurs. Celui des territoires, dans la manière que nous avons de les partager, et dans leur aptitude à tenir compte de politiques complexes. Celui des relations entre agriculteurs et chercheurs : que savent les chercheurs ? Que connaissent les agriculteurs ? Comment s'organisent aujourd'hui les processus d'innovation ? Plus largement encore, se fait jour la nécessité de prendre en compte les démarches innovantes des différentes composantes de la société au sein des territoires ruraux. Ainsi, pour Guy Paillotin, il existe un hiatus entre l'affichage de ces rencontres, dites de l'« Innovation rurale », et des sujets souvent trop agricoles, alors même que la place de l'agriculture ne va pas de soi, y compris dans le monde rural. Mais au fait, c'est quoi aujourd'hui, le monde rural ? Une remarque prise à la lettre... ■

À quoi servent ces débats ?

À cette question lancinante, Michel Griffon a répondu clairement : « Je m'occupe d'un département de l'Agence Nationale de la Recherche, récemment créée pour financer massivement des sujets d'importance nationale où l'on estime que la recherche est nécessaire. Or j'ai toujours beaucoup de mal à justifier les investissements dans le domaine agronomique, au nom des aides déjà accordées à l'agriculture et de ses niveaux de productivité. Je souhaite vous dire que les questions soulevées ici, à Marciac, feront d'une certaine manière l'objet d'un programme de recherche de 12 à 13 millions d'euros par an, pendant trois années successives, intitulé « Nouvelles technologies agricoles pour la gestion intégrée des écosystèmes et des territoires ». Et je souhaite que ce programme ne soit pas uniquement capté par les grands instituts de recherche, mais que les lycées agricoles y participent et que des agriculteurs qui en ont le tempérament expérimentent les protocoles, en proposant aussi des hypothèses de travail aux chercheurs. Un deuxième programme, doté du même niveau de financement, portera sur les contaminants, les écosystèmes et la santé, faisant écho à vos préoccupations : pour la première fois, des médecins vont travailler avec des écologues et des chimistes. Troisième sujet : l'alimentation et les industries agroalimentaires, pour promouvoir là encore la haute qualité nutritionnelle et environnementale dans ce secteur. Enfin, dernier domaine, la connaissance fine du génome des plantes et des microbes, pour mieux connaître et utiliser ce substrat qu'est le sol.

Dans cet esprit, tout ce que vous dites m'est extrêmement utile. Ce sont des nourritures qui alimentent des demandes à la recherche. Et dans les cercles d'échanges, bon nombre de ces idées ne viendraient pas spontanément à l'esprit des chercheurs. » ■

14^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'INNOVATION RURALE,
6, 7 ET 8 AOÛT 2008

C'est par où, le rural ? Notions floues, lignes de fuite et issues

Depuis plusieurs années, les traits qui différencient jusque là le monde rural du monde urbain s'effacent sous l'effet de la mobilité des populations, de l'homogénéisation des modes de vie et du nombre réduit d'agriculteurs. Et pourtant, jamais la « ruralité » n'a été autant idéalisée et distinguée, si ce n'est dans la réalité, du moins dans l'imaginaire de nos sociétés. Ce paradoxe n'est pas sans bousculer les logiques habituelles qui articulaient les villes et les campagnes. Une vaste recomposition qui amène plusieurs questions. Ainsi, que désigne-t-on aujourd'hui quand on parle de ruralité ou d'espaces ruraux : des étendues géographiques spécifiques ? Un système de valeurs ? Un cadre de vie ? Une ressource environnementale ? Ou le lieu d'une utopie ?

De même, à l'échelle de l'Europe, les nouvelles migrations des habitants, les uns quittant la ville, les autres poussés hors des campagnes, transforment les paysages environnementaux, économiques, culturels et sociaux.

En tentant de comprendre notamment les motifs et les manières d'habiter la campagne dans les différentes régions européennes, il s'agit de mieux identifier les forces de changement et les enjeux de pouvoir qui traversent ces territoires et qui sous-tendent les notions du rural.

Un état des lieux qui, intégrant les aspects prospectifs, invite nécessairement à revisiter les principes et les orientations des politiques dites rurales, tant au niveau européen que régional. ■